PROFIL DU
Canada Rural

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Canada

LM-347-02-95F

102-02677/

Profil du Canada rural

Table des matières

Avant-propos v

Introduction : Indicateurs du Canada rural 1

Changements dans la population rurale 7

Structure d'âge de la population 11

Migration de la population 15

Taux d'emploi et de chômage 19

Emploi par industrie 21

Emploi par groupe d'âge 27

Emploi dans les industries primaires 31

Revenu par habitant 35

Changements dans le revenu réel par habitant 1980 à 1990 37

Hôpitaux — nombre de lits et de médecins 39

Niveaux de scolarité 43

Logement non autochtone et hors réserve 47

Démographie des populations autochtones 51

Conditions socio-économiques des Autochtones 53

Annexe « A »

Indicateurs de l'environnement rural – travail en cours de parachèvement 57

Les espèces à risque 59

Les principaux ennemis de la forêt 65

L'utilisation du territoire agricole 71

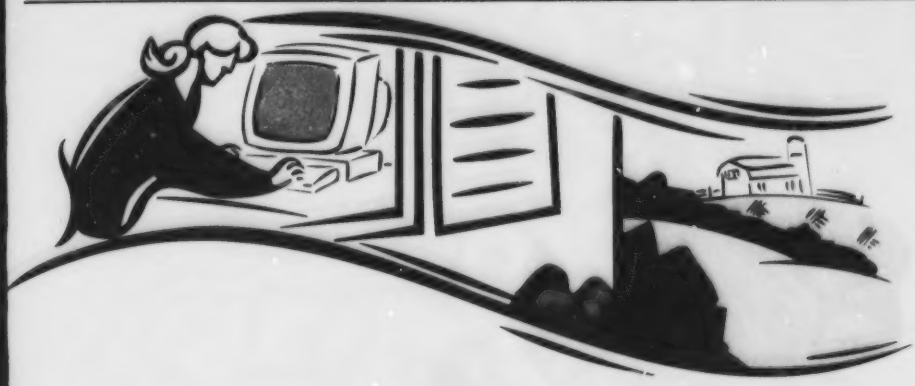

Avant-propos

Profil du Canada rural est le produit du travail du Sous-comité de recherche du Comité interministériel sur les régions rurales et éloignées du Canada.

Le Sous-comité est composé de représentants des ministères et organismes suivants : Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Patrimoine canadien, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Affaires indiennes et du Nord Canada et Environnement Canada. *Profil du Canada rural* renferme dans un même document des renseignements et des données émanant de ces organismes et d'autres sources afin de proposer une vue d'ensemble des tendances majeures qui se manifestent au Canada rural.

Le Sous-comité a une dette de reconnaissance envers le professeur Richard Rounds et son équipe de l'Institut du développement rural de l'Université Brandon, de Brandon (Manitoba) pour avoir organisé la documentation selon le système des indicateurs.

Le Sous-comité espère que ce document connaîtra d'autres éditions. Si vous désirez faire des commentaires ou des suggestions, veuillez communiquer avec Ken Donnelly, au (819) 994-6701 ou par télécopieur au (819) 953-5941.

Indicateurs du Canada rural

En 1990, un Programme de développement rural a été mis sur pied par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Fait partie de ce programme le projet d'indicateurs ruraux qui a pour but d'améliorer notre compréhension des conditions de vie rurale en colligeant des données internationales que nous pouvons ensuite soumettre à comparaison. Pour contribuer à l'initiative de l'OCDE, le Canada a préparé la présente étude dans laquelle on passe en revue la situation sociale, économique et environnementale des régions rurales et éloignées de ce pays.

Le choix des indicateurs

Pour choisir ses indicateurs, l'OCDE a retenu plusieurs critères : les indicateurs doivent respecter un objectif clairement défini, ils doivent être fiables (fondés sur une base scientifique solide), et les données doivent être disponibles dans tous les pays membres. On a retenu les principaux sujets suivants :

1) population et migration;

2) structure économique et performance;

3) bien-être social et équité;

4) environnement et durabilité (développement durable).

Dans le présent rapport, les auteurs ont évalué 14 indicateurs qui touchent aux domaines suivants : la démographie, l'emploi, le bien-être économique, le bien-être social, les questions autochtones (voir plus loin). En outre, on trouvera à l'Annexe « A » trois indicateurs environnementaux. Ces études représentent « du travail en cours de parachèvement » réalisé par le Comité interministériel sur les régions rurales et éloignées du Canada. (On invite le public à faire part de ses commentaires sur les indicateurs environnementaux du milieu rural. (Voir Annexe « A » pour de plus amples détails.)

Sujet	Indicateur rural
Démographie	1. Changements dans la population
	2. Structure d'âge de la population
	3. Migration de la population
Emploi	4. Taux d'emploi et de chômage
	5. Emploi par industrie
	6. Emploi par groupe d'âge
	7. Emploi dans les industries primaires
Bien-être économique	8. Revenu par habitant
	9. Changements dans le revenu réel par habitant, entre 1980 et 1990
Bien-être social	10. Hôpitaux — nombre de lits et de médecins
	11. Niveaux de scolarité
	12. Logement non autochtone et hors réserve
Questions autochtones	13. Démographie des populations autochtones
	14. Conditions socio-économiques des Autochtones

Méthodologie

Dans le présent rapport, les données sur les indicateurs ruraux sont réunies pour trois types de régions : les agglomérations, les régions intermédiaires et les régions rurales et éloignées, selon la part des populations qui vit dans les communautés rurales. Cette méthode est décrite par l'OCDE dans une publication intitulée *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale*[1].

Une communauté est définie comme étant « rurale » lorsque sa population a une densité de moins de 150 personnes par kilomètre carré et comme étant « urbaine » si sa population est de 150 personnes par kilomètre carré ou davantage. Au Canada, une « subdivision consolidée de recensement » (SCR) — qui est généralement une municipalité dans l'ouest et un canton dans l'est — est réputée représenter une « communauté ». Par exemple, la ville de Rivers et la population agricole qui l'entoure dans la municipalité de Daly (Manitoba) constituent une SCR, comme le font la ville de Pakenham, à l'ouest d'Ottawa, et la population avoisinante du canton de Pakenham, dans le comté de Lanark.

Les divisions de recensement (DR) — dans certaines provinces, ce sont généralement des comtés, alors que dans d'autres elles existent à des fins statistiques seulement (p. ex. au Manitoba et en Saskatchewan) — sont désignées comme étant des « régions ». Une région est dite « rurale et éloignée » si plus de 50 % de sa population vit dans des communautés rurales. Par exemple, le comté de Lanark, à l'ouest d'Ottawa, incluant la grande ville de Perth, est classé comme étant une région « rurale et éloignée ». Une région est dite « intermédiaire » lorsque 15 à 50 % de sa population vit dans des communautés rurales. Les régions intermédiaires ont tendance à renfermer de petites villes. Par exemple, Sherbrooke, Peterborough, Regina et Saskatoon sont situées dans des régions intermédiaires. Dans une « agglomération », moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales. Ce sont ces régions qui comptent les plus grandes villes du Canada. (Pour classer les régions, on peut recourir à un critère additionnel. Si une région a une SCR dont la population dépasse 300 000 habitants, elle est classée comme agglomération, qu'elle respecte ou pas les seuils de population établis par l'OCDE.)

Pour reconnaître la diversité des régions « rurales et éloignées », certaines sections du présent document (indicateurs 1 à 11) présentent des données sur trois types de régions « rurales et éloignées » : les régions adjacentes à des centres métropolitains (sous-régions adjacentes à des régions métropolitaines), celles qui ne sont pas adjacentes à des centres métropolitains (sous-régions non adjacentes) et les sous-régions éloignées du Nord[2]. Pour les autres sections, il n'était pas approprié d'extraire des statistiques selon ces régions géographiques.

Pour les questions autochtones, les régions rurales sont définies comme étant celles dont les populations sont de moins de 1 000 habitants; pour l'indicateur du logement, les régions rurales sont celles où habitent moins de 2 500 personnes. (Notez que plus de 30 % de la population rurale en dehors des centres de 1 000 personnes ou davantage vit à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement.) Pour les indicateurs de l'environnement rural (voir Annexe « A »), il n'y a pas de définition explicite du concept de « ruralité ». On discute plutôt de

1 OCDE, Paris, 1994.

2 Utilisant l'approche du code de Beale. Voir Philip Ehrensaft et Jennifer Beeman, "Distance and Diversity in Nonmetropolitan Economies", in R. D. Bollman, *Rural and Small Town Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1992, pp. 193-224.

certaines questions environnementales qui intéressent beaucoup la « campagne », dans son sens large.

Les frontières locales et régionales peuvent avoir une incidence considérable sur certaines variables, et les changements advenant dans les frontières des SCR et des DR de même que dans la répartition de la population au fil des ans peuvent modifier le classement communautaire et régional. Dans le présent rapport, les changements de frontières sont contrôlés parce que nous leur avons imposé les frontières du recensement de 1986 et le classement de l'OCDE selon les données de 1981 et de 1991. Les classements régionaux et normalisés qui en découlent pour le Canada apparaissent sur la carte ci-après.

La présentation de chaque indicateur est standardisée au maximum. Le données sont présentées et commentées selon les régions et les sous-régions rurales de l'ensemble du Canada telles que définies par l'OCDE et ensuite selon les régions géographiques et politiques reconnues. La géographie politique est utilisée parce que nombreux sont les politiques et les programmes contrôlés par les provinces. On distingue cinq régions géographiques et politiques : le Canada atlantique (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), le Québec, l'Ontario, les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) et la Colombie-Britannique. De même, pour certains indicateurs, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon se distinguent des autres régions du Nord.

Le Canada rural : les régions géographiques

Carte produite par : Sous-section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques, Division de l'Agriculture, Statistique Canada, 1994

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Changements dans la population rurale

Croissance de la population rurale concentrée dans les régions situées près des villes

Les changements démographiques ont des répercussions variées sur le Canada rural. Ils peuvent indiquer un dépeuplement, une diminution des ressources humaines et une baisse de la demande des services. Ces changements peuvent également indiquer une croissance démographique, un accroissement des ressources humaines et une hausse de la demande des services.

Les régions rurales et éloignées ont vu leurs populations augmenter de 6 % au total durant les années 1980, mais la croissance a été beaucoup plus marquée dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine (11 %) que dans les sous-régions non adjacentes (2 %). Durant les années 1980, les populations des régions éloignées du Nord sont demeurées stables. En général, la part de la population du Canada située dans les régions rurales et éloignées est passée d'environ 35 %, en 1981, à 33 %, en 1991.

Figure 1
Variation en pourcentage de la population 1981-1991

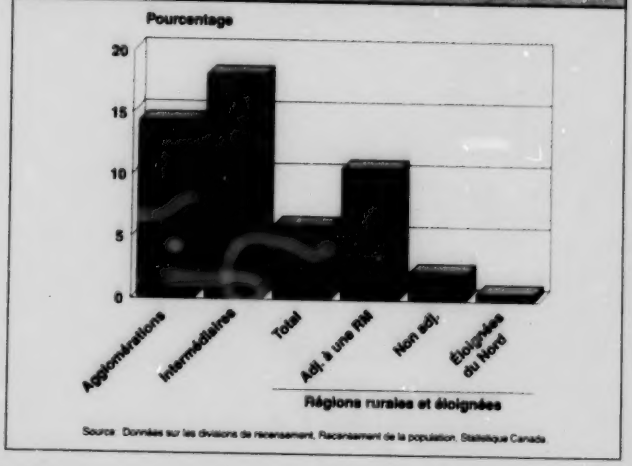

Source: Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada

Tableau 1
Variation de la population du Canada, 1981-1991

Régions	Canada		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		C.-B.	
	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %
Agglomérations	19	14	1	-5	7	6	5	16	3	15	3	26
Intermédiaires	48	18	2	14	19	14	15	21	2	13	—	—
Rurales et éloignées												
Total	209*	6	43	2	50	2	29	12	55	2	26	12
Adjacentes à une RM	79	11	15	5	18	9	17	16	23	5	6	19
Non adjacentes	106	2	26	<0	29	10	1	8	26	-3	15	8
Éloignées du Nord	24*	<1	2	-3	3	-8	2	-2	6	7	5	<0

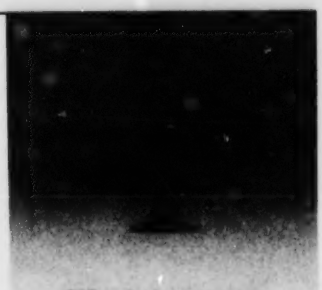

Changements dans la population rurale

Croissance de la population rurale concentrée dans les régions situées près des villes

Les changements démographiques ont des répercussions variées sur le Canada rural. Ils peuvent indiquer un dépeuplement, une diminution des ressources humaines et une baisse de la demande des services. Ces changements peuvent également indiquer une croissance démographique, un accroissement des ressources humaines et une hausse de la demande des services.

Les régions rurales et éloignées ont vu leurs populations augmenter de 6 % au total durant les années 1980, mais la croissance a été beaucoup plus marquée dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine (11 %) que dans les sous-régions non adjacentes (2 %). Durant les années 1980, les populations des régions éloignées du Nord sont demeurées stables. En général, la part de la population du Canada située dans les régions rurales et éloignées est passée d'environ 35 %, en 1981, à 33 %, en 1991.

Figure 1
Variation en pourcentage de la population 1981-1991

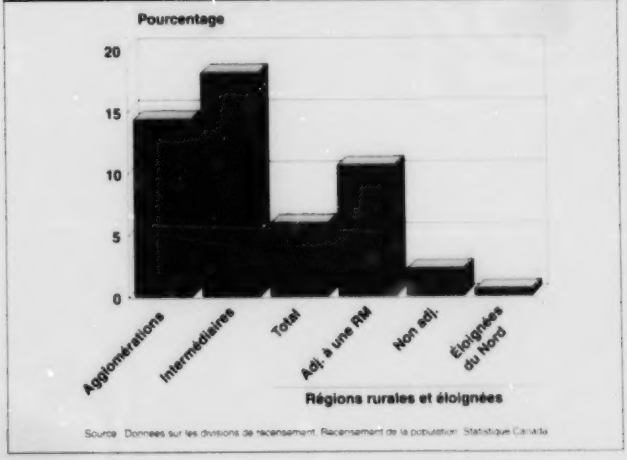

Tableau 1
Variation de la population du Canada, 1981-1991

Régions	Canada		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		C.-B.	
	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %	Nbre DR	Var. De la pop. %
Agglomérations	19	14	1	-5	7	6	5	16	3	15	3	26
Intermédiaires	48	18	2	14	19	14	15	21	2	13	—	—
Rurales et éloignées												
Total	209*	6	43	2	50	2	29	12	55	2	26	12
Adjacentes à une RM	79	11	15	5	18	9	17	16	23	5	6	19
Non adjacentes	106	2	26	<0	29	10	1	8	26	-3	15	8
Éloignées du Nord	24*	<1	2	-3	3	-8	2	-2	6	7	5	<0

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.
* 6 DR du Yukon et des T. N.-O. sont incluses dans le total pour le Canada.

Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés dans les agglomérations urbaines et les régions intermédiaires, s'élevant à 14 et à 18 % respectivement. Par conséquent, les proportions de la population canadienne située dans les agglomérations urbaines et dans les régions intermédiaires ont augmenté d'environ 1 point au cours de cette période alors que la population vivant dans les régions rurales et éloignées a diminué de presque 2 points (voir Tableaux 1 et 2).

La croissance de la population des sous-régions adjacentes à une région métropolitaine a été la plus élevée en Colombie-Britannique (19 %) et en Ontario (16 %); elle a été la plus basse dans les provinces de l'Atlantique (5 %) et dans les provinces des Prairies (5 %). La proximité d'une ville n'est pas nécessairement une garantie de croissance. Par exemple, certaines divisions de recensement près de Regina et de Saskatoon ont connu des pertes de population entre 1981 et 1991. Les sous-régions non adjacentes ont perdu 3 % de leur population au cours des années 1980.

Même si la population des régions éloignées du Nord a légèrement augmenté (0,5 %) entre 1981 et 1991, il y a eu stagnation ou déclin dans toutes les régions géographiques et politiques à l'exception des Prairies qui ont connu une croissance de 7 % ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La croissance de la population enregistrée dans le Nord découle de la hausse de 24 % enregistrée dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Le taux élevé de la natalité chez les Autochtones, la baisse de la mortalité infantile, la migration et la croissance rapide de certains centres dont l'économie a profité de méga-projets axés sur les ressources ont sans doute contribué à cette croissance.

De toutes les catégories de régions, ce sont les régions intermédiaires (voir Tableau 2) qui ont connu le plus fort taux de croissance démographique entre 1981 et 1991. Trente-quatre des 48 divisions intermédiaires de recensement se trouvent au Québec et en Ontario, en particulier à l'intérieur ou dans le voisinage de Toronto et de Montréal. Presque toutes celles dont le taux de

Tableau 2
Population selon la région, Canada, 1981 et 1991

Région	Population en 1981		Population en 1991	
	Réelle	%	Réelle	%
Agglomérations	10 633 380	43,7	12 149 995	44,5
Intermédiaires	5 227 290	21,5	6 168 680	22,6
Rurales et éloignées				
Total	8 482 345	34,8	8 978 070	32,9
Adjacentes à une RM	3 907 805	16,1	4 318 375	15,8
Non adjacentes	3 820 170	15,7	3 901 490	14,3
Éloignées du Nord	754 370	3,1	758 205	2,8
Population totale du Canada	24 343 015	100,0	27 296 745	100,0

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Figure 2
De 1981 à 1991, la croissance a été concentrée dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine

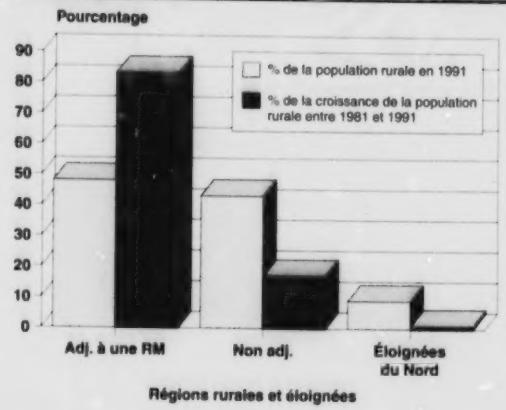

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada

croissance dépassait la moyenne de 14 % enregistrée dans les agglomérations étaient situées à proximité de ces deux grandes villes. Par exemple, la municipalité régionale de York, en bordure de Toronto, a vu sa population doubler durant les années 1980.

Parmi les trois sous-régions rurales et éloignées du Canada, les divisions de recensement adjacentes à une région métropolitaine regroupaient 48 % de la population en 1991; les divisions de recensement non adjacentes, 43 % et les régions éloignées du Nord, 9 % (voir Figure 2). Et pourtant, 83 % de la croissance de la population des régions rurales et éloignées a été observée dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine, 17 %, dans les régions non adjacentes, et moins de 1 % dans les régions éloignées du Nord.

Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés dans les agglomérations urbaines et les régions intermédiaires, s'élevant à 14 et à 18 % respectivement. Par conséquent, les proportions de la population canadienne située dans les agglomérations urbaines et dans les régions intermédiaires ont augmenté d'environ 1 point au cours de cette période alors que la population vivant dans les régions rurales et éloignées a diminué de presque 2 points (voir Tableaux 1 et 2).

La croissance de la population des sous-régions adjacentes à une région métropolitaine a été la plus élevée en Colombie-Britannique (19 %) et en Ontario (16 %); elle a été la plus basse dans les provinces de l'Atlantique (5 %) et dans les provinces des Prairies (5 %). La proximité d'une ville n'est pas nécessairement une garantie de croissance. Par exemple, certaines divisions de recensement près de Regina et de Saskatoon ont connu des pertes de population entre 1981 et 1991. Les sous-régions non adjacentes ont perdu 3 % de leur population au cours des années 1980.

Même si la population des régions éloignées du Nord a légèrement augmenté (0,5 %) entre 1981 et 1991, il y a eu stagnation ou déclin dans toutes les régions géographiques et politiques à l'exception des Prairies qui ont connu une croissance de 7 % ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La croissance de la population enregistrée dans le Nord découle de la hausse de 24 % enregistrée dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Le taux élevé de la natalité chez les Autochtones, la baisse de la mortalité infantile, la migration et la croissance rapide de certains centres dont l'économie a profité de méga-projets axés sur les ressources ont sans doute contribué à cette croissance.

De toutes les catégories de régions, ce sont les régions intermédiaires (voir Tableau 2) qui ont connu le plus fort taux de croissance démographique entre 1981 et 1991. Trente-quatre des 48 divisions intermédiaires de recensement se trouvent au Québec et en Ontario, en particulier à l'intérieur ou dans le voisinage de Toronto et de Montréal. Presque toutes celles dont le taux de

Tableau 2
Population selon la région, Canada, 1981 et 1991

Région	Population en 1981		Population en 1991	
	Réelle	%	Réelle	%
Agglomérations	10 635 380	43,7	12 149 995	44,5
Intermédiaires	5 227 290	21,5	6 168 630	22,6
Rurales et éloignées				
Total	8 482 345	34,8	8 978 070	32,9
Adjacentes à une RM	3 907 805	16,1	4 318 375	15,8
Non adjacentes	3 820 170	15,7	3 901 490	14,3
Éloignées du Nord	754 370	3,1	758 205	2,8
Population totale du Canada	24 343 015	100,0	27 296 745	100,0

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Figure 2
De 1981 à 1991, la croissance a été concentrée dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine

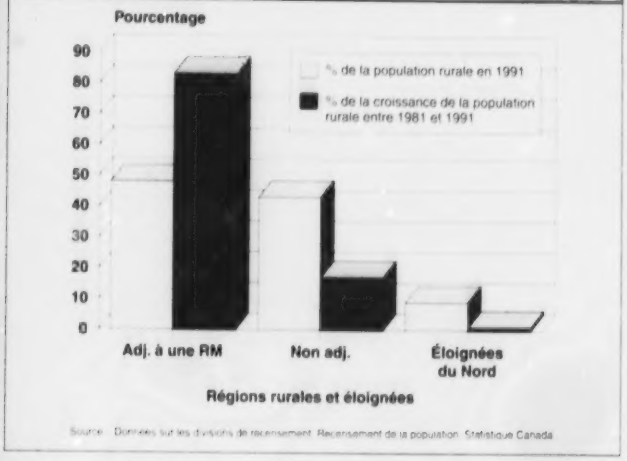

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada

croissance dépassait la moyenne de 14 % enregistrée dans les agglomérations étaient situées à proximité de ces deux grandes villes. Par exemple, la municipalité régionale de York, en bordure de Toronto, a vu sa population doubler durant les années 1980.

Parmi les trois sous-régions rurales et éloignées du Canada, les divisions de recensement adjacentes à une région métropolitaine regroupaient 48 % de la population en 1991; les divisions de recensement non adjacentes, 43 % et les régions éloignées du Nord, 9 % (voir Figure 2). Et pourtant, 83 % de la croissance de la population des régions rurales et éloignées a été observée dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine, 17 %, dans les régions non adjacentes, et moins de 1 % dans les régions éloignées du Nord.

2

Structure d'âge de la population

Déclin des populations jeunes dans les régions rurales

La structure d'âge d'une population est importante pour deux raisons. Premièrement, le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge détermine la maturité et l'importance de la population active ainsi que la demande de certains services, dont l'éducation. Deuxièmement, l'étude des proportions relatives des divers groupes d'âge détermine la façon dont évoluera l'ensemble de la population. Pour évaluer la structure d'âge et les variations de la répartition par âge, nous utilisons quatre catégories d'âge : 1) 0-14 ans; 2) 15-39 ans; 3) 40-64 ans et 4) 65 ans et plus.

De façon générale, la population du Canada vieillit. La part des 0-14 ans et des 15-39 ans de la population totale a diminué dans chacune des régions (voir Tableau 3) entre 1981 et 1991. Inversement, la part des 40-64 ans et des 65 ans et plus a augmenté dans toutes les régions.

En 1991, dans les régions rurales et éloignées du Canada, la part la plus élevée de personnes sous la quarantaine se trouvait dans les régions éloignées du Nord, et la part la plus élevée de personnes âgées se trouvait dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine et dans les sous-régions non adjacentes.

Les régions rurales et éloignées du Canada avaient le rapport de dépendance le plus élevé des trois principaux

Figure 3
En 1991, le rapport de dépendance était le plus élevé dans les régions rurales et éloignées

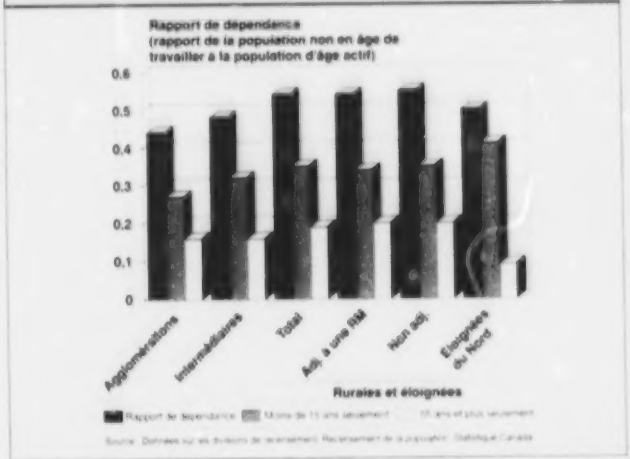

Tableau 3
Répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, Canada, 1981-1991

Région	Population totale		0 - 14 ans		15 - 39 ans		40 - 64 ans		65 ans et plus	
	1981	1991	1981	1991	1981	1991	1981	1991	1981	1991
Agglomérations	10 633 380	12 149 995	20	19	44	42	26	28	10	11
Intermédiaires	5 227 290	6 168 680	23	22	43	40	24	27	9	11
Rurales et éloignées										
Total	8 482 345	8 978 070	25	23	41	38	23	27	10	12
Adjacentes à une RM	3 907 805	4 318 375	24	22	41	38	24	27	11	13
Non adjacentes	3 820 170	3 901 490	25	22	41	38	23	27	11	13
Éloignées du Nord	754 370	758 205	30	27	46	43	19	24	5	6

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

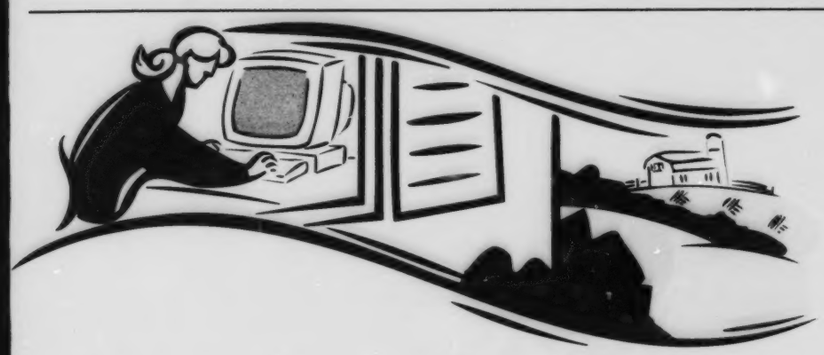

Déclin des populations jeunes dans les régions rurales

La structure d'âge d'une population est importante pour deux raisons. Premièrement, le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge détermine la maturité et l'importance de la population active ainsi que la demande de certains services, dont l'éducation. Deuxièmement, l'étude des proportions relatives des divers groupes d'âge détermine la façon dont évoluera l'ensemble de la population. Pour évaluer la structure d'âge et les variations de la répartition par âge, nous utilisons quatre catégories d'âge :
1) 0-14 ans; 2) 15-39 ans; 3) 40-64 ans et 4) 65 ans et plus.

De façon générale, la population du Canada vieillit. La part des 0-14 ans et des 15-39 ans de la population totale a diminué dans chacune des régions (voir Tableau 3) entre 1981 et 1991. Inversement, la part des 40-64 ans et des 65 ans et plus a augmenté dans toutes les régions.

En 1991, dans les régions rurales et éloignées du Canada, la part la plus élevée de personnes sous la quarantaine se trouvait dans les régions éloignées du Nord, et la part la plus élevée de personnes âgées se trouvait dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine et dans les sous-régions non adjacentes.

Les régions rurales et éloignées du Canada avaient le rapport de dépendance le plus élevé des trois principaux

Figure 3
En 1991, le rapport de dépendance était le plus élevé dans les régions rurales et éloignées

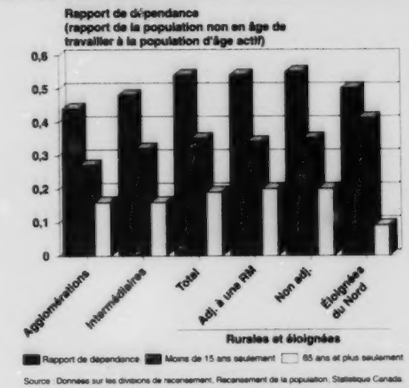

Tableau 3
Répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, Canada, 1981-1991

Région	Population totale		0 - 14 ans		15 - 39 ans		40 - 64 ans		65 ans et plus	
	1981	1991	1981	1991	1981	1991	1981	1991	1981	1991
Agglomérations	10 633 380	12 149 995	20	19	44	42	26	28	10	11
Intermédiaires	5 227 290	6 168 680	23	22	43	40	24	27	9	11
Rurales et éloignées										
Total	8 482 345	8 978 070	25	23	41	38	23	27	10	12
Adjacentes à une RM	3 907 805	4 318 375	24	22	41	38	24	27	11	13
Non adjacentes	3 820 170	3 901 490	25	22	41	38	23	27	11	13
Éloignées du Nord	754 370	758 205	30	27	46	43	19	24	5	6

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

groupes régionaux (voir Figure 3). Le rapport de dépendance est constitué du nombre de personnes qui ne sont pas d'âge à travailler, c'est-à-dire celles qui ont entre 0 et 15 ans et celles qui ont 65 ans et plus, divisé par le nombre de personnes qui sont en âge de travailler, de 15 à 64 ans. Le rapport global de dépendance des régions rurales s'établissait à 0,54 et était assez uniforme d'une sous-région à l'autre. Il y avait cependant, dans ce rapport de dépendance, des différences entre les composantes touchant les jeunes et les personnes âgées. Dans les sous-régions adjacentes aux régions métropolitaines et dans les sous-régions non adjacentes, les personnes âgées représentaient 36 % du rapport, et les jeunes, 64 %. En revanche, dans les régions éloignées du Nord, 82 % du rapport était attribuable aux jeunes et seulement 18 % aux personnes âgées.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ces dépendances, mentionnons la baisse des taux de natalité, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes familles ayant des enfants. La migration de sortie des jeunes familles semble la plus plausible parce que la croissance de la population des 15-39 ans était négligeable dans les régions rurales et éloignées (6-11,5 %) et plus élevée dans les agglomérations (19,7 %) et dans les régions intermédiaires (23,5 %). En outre, les taux élevés de natalité dans les régions éloignées du Nord et la baisse de la mortalité infantile chez les peuples autochtones masquent jusqu'à un certain point les chutes significatives de la jeune population non autochtone. Par exemple, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la population des moins de 15 ans a augmenté de 17 %.

Entre 1981 et 1991, il y a eu une chute du nombre de jeunes (0-14 ans) dans les régions rurales et éloignées du Canada (-4 %). Cela s'est produit tout particulièrement dans les sous-régions non adjacentes (-8 %) et dans les sous-régions éloignées du Nord (-9 %), à l'extérieur de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (voir Figure 4).

Les taux de croissance les plus élevés parmi tous les groupes ont été observés chez les personnes âgées (voir Figure 4). Cela s'applique à toutes les régions géographiques et politiques du Canada (voir Tableau 4). Dans ce groupe d'âge, les taux de croissance variaient de 26 à 41 % selon les régions. On trouvait les plus élevés dans les régions intermédiaires et les plus bas, dans les régions rurales et éloignées. Dans les régions rurales et éloignées, les taux de croissance les plus élevés se trouvaient en Colombie-Britannique, cette province ne comprenant pas une seule région intermédiaire selon les critères de l'OCDE.

Figure 4
Déclin de la population jeune dans les régions rurales et éloignées, Canada, 1981-1991

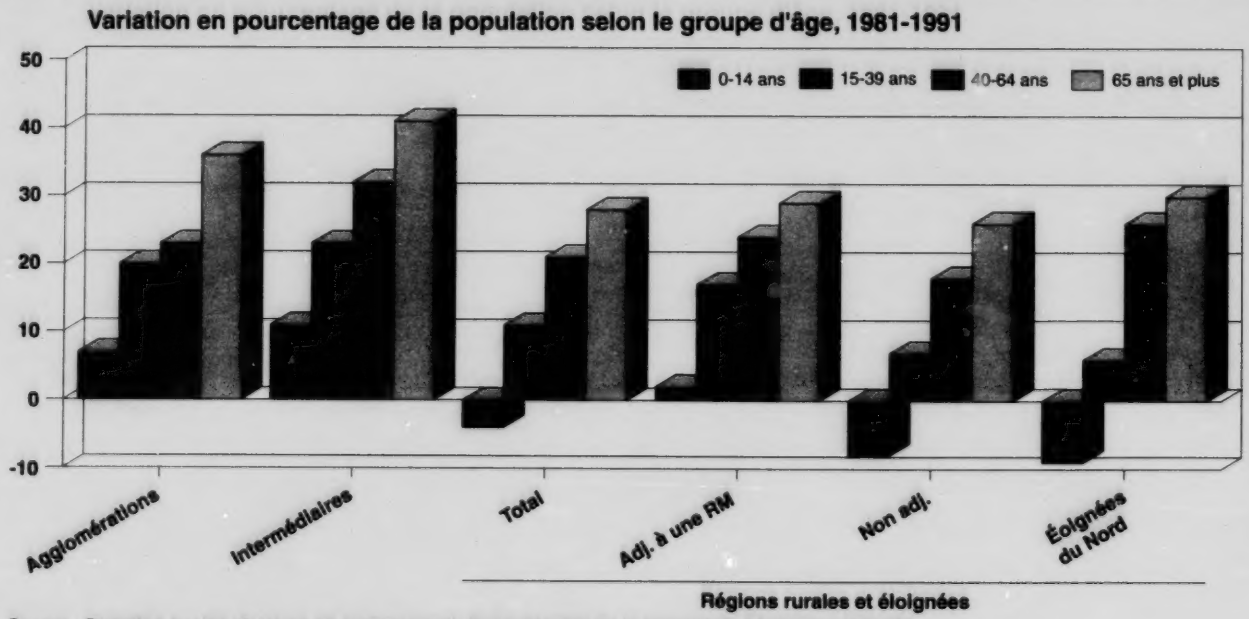

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Tableau 4
Variation en pourcentage de la population dans chaque groupe d'âge, Canada, 1981-1991

Région	Variation en pourcentage dans chaque groupe d'âge				
	0-14 ans	15-39 ans	40-64 ans	65 ans et plus	Total
Canada					
Agglomérations	7,5	19,7	23,1	35,7	14,3
Intermédiaires	10,5	23,5	32,1	41,0	18,0
Rurales et éloignées					
Total	-3,6	11,5	21,4	27,7	5,8
Adjacentes à une RM	2,3	16,8	24,2	29,5	10,5
Non adjacentes	-8,1	7,1	17,7	25,6	2,1
Éloignées du Nord	-9,3	6,2	26,3	29,7	0,5
Provinces de l'Atlantique					
Agglomérations	-17,7	5,3	-0,7	16,0	-5,4
Intermédiaires	0,4	22,4	29,4	34,9	14,0
Rurales et éloignées					
Total	-15,8	14,1	21,3	20,8	2,4
Adjacentes à une RM	-11,2	15,7	22,7	11,9	4,9
Non adjacentes	-18,6	12,9	19,6	19,3	0,4
Éloignées du Nord	-27,1	12,0	35,2	37,1	-2,9
Québec					
Agglomérations	-2,8	9,7	16,8	33,4	6,4
Intermédiaires	7,5	13,5	37,2	44,9	14,4
Rurales et éloignées					
Total	-6,6	1,6	24,3	30,1	1,9
Adjacentes à une RM	2,4	9,8	28,3	27,2	8,6
Non adjacentes	-7,8	-0,1	22,8	30,3	0,8
Éloignées du Nord	-18,6	-7,7	21,8	44,1	-8,1
Ontario					
Agglomérations	6,9	25,7	21,1	36,7	16,0
Intermédiaires	13,4	30,1	31,2	41,4	21,2
Rurales et éloignées					
Total	5,6	20,0	22,4	27,9	12,1
Adjacentes à une RM	10,2	24,1	25,3	30,0	15,7
Non adjacentes	0,8	14,3	18,7	25,4	7,9
Éloignées du Nord	-11,3	7,4	10,1	15,6	-2,3
Provinces des Prairies					
Agglomérations	13,6	15,7	31,0	40,0	15,2
Intermédiaires	10,7	18,7	20,3	30,3	12,7
Rurales et éloignées					
Total	-2,1	11,1	8,8	19,0	2,3
Adjacentes à une RM	1,5	12,8	13,0	23,1	5,4
Non adjacentes	-6,9	7,3	0,5	14,4	-2,6
Éloignées du Nord	-1,1	17,0	36,1	21,5	7,3
Colombie-Britannique					
Agglomérations	22,8	32,2	34,0	34,9	25,8
Intermédiaires	—	—	—	—	—
Rurales et éloignées					
Total	2,7	9,5	32,9	51,7	11,8
Adjacentes à une RM	9,5	16,8	41,4	60,9	19,4
Non adjacentes	0,1	5,8	26,7	45,6	8,2
Éloignées du Nord	-8,3	-0,3	32,3	45,4	-0,1

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

groupes régionaux (voir Figure 3). Le rapport de dépendance est constitué du nombre de personnes qui ne sont pas d'âge à travailler, c'est-à-dire celles qui ont entre 0 et 15 ans et celles qui ont 65 ans et plus, divisé par le nombre de personnes qui sont en âge de travailler, de 15 à 64 ans. Le rapport global de dépendance des régions rurales s'établissait à 0,54 et était assez uniforme d'une sous-région à l'autre. Il y avait cependant, dans ce rapport de dépendance, des différences entre les composantes touchant les jeunes et les personnes âgées. Dans les sous-régions adjacentes aux régions métropolitaines et dans les sous-régions non adjacentes, les personnes âgées représentaient 36 % du rapport, et les jeunes, 64 %. En revanche, dans les régions éloignées du Nord, 82 % du rapport était attribuable aux jeunes et seulement 18 % aux personnes âgées.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ces dépendances, mentionnons la baisse des taux de natalité, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes familles ayant des enfants. La migration de sortie des jeunes familles semble la plus plausible parce que la croissance de la population des 15-39 ans était négligeable dans les régions rurales et éloignées (6-11,5 %) et plus élevée dans les agglomérations (19,7 %) et dans les régions intermédiaires (23,5 %). En outre, les taux élevés de natalité dans les régions éloignées du Nord et la baisse de la mortalité infantile chez les peuples autochtones masquent jusqu'à un certain point les chutes significatives de la jeune population non autochtone. Par exemple, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la population des moins de 15 ans a augmenté de 17 %.

Entre 1981 et 1991, il y a eu une chute du nombre de jeunes (0-14 ans) dans les régions rurales et éloignées du Canada (-4 %). Cela s'est produit tout particulièrement dans les sous-régions non adjacentes (-8 %) et dans les sous-régions éloignées du Nord (-9 %), à l'extérieur de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (voir Figure 4).

Les taux de croissance les plus élevés parmi tous les groupes ont été observés chez les personnes âgées (voir Figure 4). Cela s'applique à toutes les régions géographiques et politiques du Canada (voir Tableau 4). Dans ce groupe d'âge, les taux de croissance variaient de 26 à 41 % selon les régions. On trouvait les plus élevés dans les régions intermédiaires et les plus bas, dans les régions rurales et éloignées. Dans les régions rurales et éloignées, les taux de croissance les plus élevés se trouvaient en Colombie-Britannique, cette province ne comprenant pas une seule région intermédiaire selon les critères de l'OCDE.

Figure 4
Déclin de la population jeune dans les régions rurales et éloignées, Canada, 1981-1991

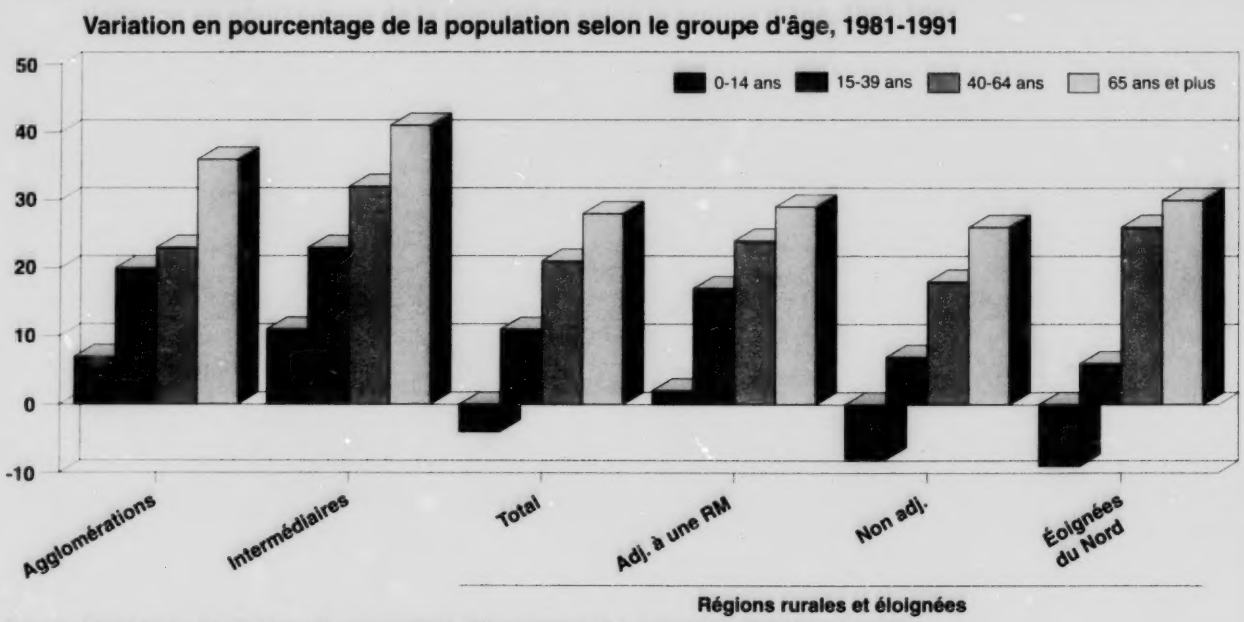

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Tableau 4
Variation en pourcentage de la population dans chaque groupe d'âge, Canada, 1981-1991

Région	Variation en pourcentage dans chaque groupe d'âge				
	0-14 ans	15-39 ans	40-64 ans	65 ans et plus	Total
Canada					
Agglomérations	7,5	19,7	23,1	35,7	14,3
Intermédiaires	10,5	23,5	32,1	41,0	18,0
Rurales et éloignées					
Total	-3,6	11,5	21,4	27,7	5,8
Adjacentes à une RM	2,3	16,8	24,2	29,5	10,5
Non adjacentes	-8,1	7,1	17,7	25,6	2,1
Éloignées du Nord	-9,3	6,2	26,3	29,7	0,5
Provinces de l'Atlantique					
Agglomérations	-17,7	5,3	-0,7	16,0	-5,4
Intermédiaires	0,4	22,4	29,4	34,9	14,0
Rurales et éloignées					
Total	-15,8	14,1	21,3	20,8	2,4
Adjacentes à une RM	-11,2	15,7	22,7	11,9	4,9
Non adjacentes	-18,6	12,9	19,6	19,3	0,4
Éloignées du Nord	-27,1	12,0	35,2	37,1	-2,9
Québec					
Agglomérations	-2,8	9,7	16,8	33,4	6,4
Intermédiaires	7,5	13,5	37,2	44,9	14,4
Rurales et éloignées					
Total	-6,6	1,6	24,3	30,1	1,9
Adjacentes à une RM	2,4	9,8	28,3	27,2	8,6
Non adjacentes	-7,8	-0,1	22,8	30,3	0,8
Éloignées du Nord	-18,6	-7,7	21,8	44,1	-8,1
Ontario					
Agglomérations	6,9	25,7	21,1	36,7	16,0
Intermédiaires	13,4	30,1	31,2	41,4	21,2
Rurales et éloignées					
Total	5,6	20,0	22,4	27,9	12,1
Adjacentes à une RM	10,2	24,1	25,3	30,0	15,7
Non adjacentes	0,8	14,3	18,7	25,4	7,9
Éloignées du Nord	-11,3	7,4	10,1	15,6	-2,3
Provinces des Prairies					
Agglomérations	13,6	15,7	31,0	40,0	15,2
Intermédiaires	10,7	18,7	20,3	30,3	12,7
Rurales et éloignées					
Total	-2,1	11,1	8,8	19,0	2,3
Adjacentes à une RM	1,5	12,8	13,0	23,1	5,4
Non adjacentes	-6,9	7,3	0,5	14,4	-2,6
Éloignées du Nord	-1,1	17,0	36,1	21,5	7,3
Colombie-Britannique					
Agglomérations	22,8	32,2	34,0	34,9	25,8
Intermédiaires	—	—	—	—	—
Rurales et éloignées					
Total	2,7	9,5	32,9	51,7	11,8
Adjacentes à une RM	9,5	16,8	41,4	60,9	19,4
Non adjacentes	0,1	5,8	26,7	45,6	8,2
Éloignées du Nord	-8,3	-0,3	32,3	45,4	-0,1

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Les seules régions rurales à profiter de la migration sont les régions situées près des villes

Les variations de population d'une région résultent à la fois de l'accroissement naturel (solde des naissances et des décès) et de la migration nette (solde migratoire). La migration peut intensifier ou atténuer les effets de l'accroissement naturel. Cela peut également révéler comment sont distribuées, dans ces régions, les possibilités économiques réelles ou telles qu'elles sont perçues.

Entre 1981 et 1991, l'accroissement naturel était positif dans l'ensemble du Canada (voir Tableau 5). Cela signifie que tout déclin des populations dans une région, une sous-région ou une région géographique et politique est attribuable au fait que les personnes qui l'ont quittée sont plus nombreuses que celles qui sont venues s'y établir. Dans les régions rurales et éloignées, la migration nette était négative, ce qui atténuait les effets d'une croissance naturelle positive (voir Figure 5). Les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine ont connu un solde migratoire positif, mais ce sont les augmentations de l'Ontario qui expliquent la presque totalité de la hausse observée dans l'ensemble du Canada. Le solde migratoire était très négatif dans les sous-régions non adjacentes et dans les sous-régions éloignées du Nord.

Inversement, les régions agglomérées et les régions intermédiaires ont vu leur population augmenter grâce à la migration. Ici, la migration d'entrée a renforcé l'accroissement naturel et positif et a compté pour une part appréciable de la croissance démographique (voir Tableau 5). Cette tendance était particulièrement remarquable dans les régions intermédiaires.

La population du Canada s'est accrue de près de trois millions de personnes entre 1981 et 1991 (voir Tableau 5). Environ les deux tiers de cette augmentation sont attribuables à l'accroissement naturel et le tiers, à la migration nette. (Dans le recensement de 1991 — pour la première fois — le dénombrement des résidents non permanents justifiait environ 7 % de cette augmentation. Plus de 70 % de ces résidents non permanents vivaient à Toronto, à Montréal et à Vancouver, et ainsi les totaux des agglomérations ont surtout été affectés.)

Parmi les régions géographiques et politiques du Canada, les provinces de l'Atlantique et les provinces des Prairies ont connu une perte de population à cause de la migration entre 1981 et 1991 (voir Tableau 5). Toutes les régions géographiques et politiques, excepté l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont également connu des pertes de population à cause de la migration dans les sous-régions

Figure 5

Migration nette négative dans les régions rurales et éloignées du Canada, 1981-1991

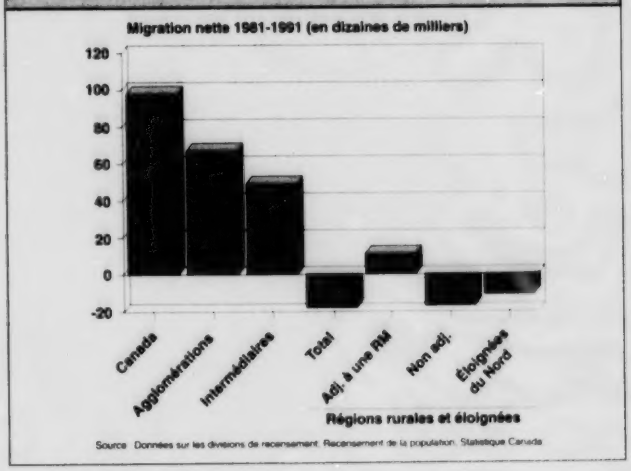

Source: Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada

rurales et éloignées. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la migration nette était pratiquement négligeable.

Dans les régions rurales et éloignées, seules les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine des provinces de l'Atlantique et des provinces des Prairies ont connu une migration de sortie nette. Dans les sous-régions non adjacentes, les populations ont subi des pertes à la suite des mouvements migratoires dans toutes les régions géographiques et politiques sauf en Ontario, et la migration nette a été négative dans les régions éloignées du Nord à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Puisque la migration nette représente la différence entre la migration d'entrée et la migration de sortie, l'importance du mouvement migratoire est masquée. Il peut se produire un mouvement considérable de population sans que change beaucoup la somme totale des populations. Par exemple, les données de 1991-1992 sur les mouvements migratoires entre les provinces indiquent que 20 000 personnes sont entrées en Nouvelle-Écosse alors que 18 000 en sont sorties (voir Figure 6). Le gain net ne s'élève qu'à 2 000, alors que ce sont 38 000 personnes qui se sont déplacées. Même dans les régions où les gains nets ont été appréciables, comme en Ontario et en Colombie-Britannique, la migration totale de sortie a été considérable. En 1991-1992, la migration a été importante en Alberta (139 000 personnes), mais le gain réalisé n'a été que de 14 000 résidants.

Une faible part de l'accroissement de la population observé est attribuable au fait que les résidents non permanents ont été dénombrés pour la première fois au recensement de 1991. Cela a entraîné une hausse d'environ 7 % du taux d'accroissement de la population pour la période 1981-1991. Comme plus de 70 % des résidents non permanents habitent Toronto, Montréal ou Vancouver, ce sont les totaux des agglomérations qui se ressentent le plus du changement.

Figure 6
Mouvements migratoires provinciaux, Canada, 1991-1992

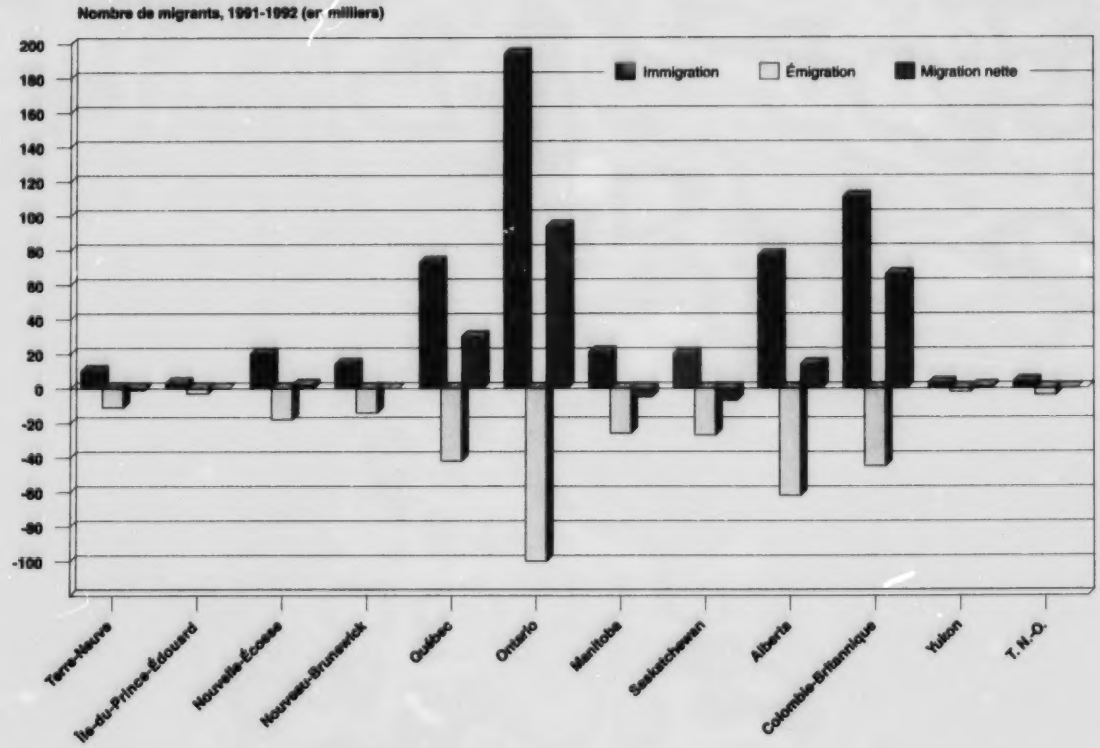

Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 5 août 1993.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Tableau 5
Composantes de la variation de la population, Canada, 1981-1991

Région géographique et politique	Variation totale 1981-1991	Accroissement naturel (naissances moins décès)	Migration nette
Canada	2 953 730	1 973 303	980 427
Agglomérations	1 516 615	853 724	662 891
Intermédiaires	941 390	448 160	493 230
Rurales et éloignées			
Total	495 725	671 419	-175 694
Adjacentes à une RM	415 725	304 963	110 222
Non adjacentes	73 930	245 455	-171 525
Éloignées du Nord	6 610	121 001	-114 391
Provinces de l'Atlantique	88 050	153 680	-65 630
Agglomérations	-4 685	3 851	-8 536
Intermédiaires	50 835	32 693	18 142
Rurales et éloignées			
Total	41 900	117 136	-75 236
Adjacentes à une RM	44 715	71 607	-26 892
Non adjacentes	-1 155	38 605	-39 760
Éloignées du Nord	-1 660	6 924	-8 584
Québec	457 570	432 026	25 544
Agglomérations	199 145	178 759	20 386
Intermédiaires	225 085	126 200	98 885
Rurales et éloignées			
Total	33 340	127 067	-93 727
Adjacentes à une RM	43 300	34 008	9 292
Non adjacentes	7 820	69 491	-61 671
Éloignées du Nord	-17 780	23 568	-41 348
Ontario	1 459 625	678 577	781 048
Agglomérations	624 145	328 836	295 309
Intermédiaires	615 600	241 917	373 683
Rurales et éloignées			
Total	219 880	107 824	112 056
Adjacentes à une RM	185 640	67 620	118 020
Non adjacentes	37 875	23 360	14 515
Éloignées du Nord	-3 635	16 844	-20 479
Provinces des Prairies	394 335	476 576	-82 241
Agglomérations	302 685	240 254	62 431
Intermédiaires	49 870	47 350	2 520
Rurales et éloignées			
Total	41 780	188 972	-147 192
Adjacentes à une RM	50 745	89 992	-39 247
Non adjacentes	-22 190	59 303	-81 493
Éloignées du Nord	13 225	39 677	-26 452
Colombie-Britannique	537 595	215 910	321 685
Agglomérations	395 325	102 024	293 301
Intermédiaires	s/o	s/o	s/o
Rurales et éloignées			
Total	142 270	113 886	28 384
Adjacentes à une RM	90 785	41 736	49 049
Non adjacentes	51 580	54 696	-3 116
Éloignées du Nord	-95	17 454	-17 549
Yukon et T. N-O.	16 555	16 534	21

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981-1991.
Statistique Canada, Estimations annuelles postcensitaires de la population des divisions et régions métropolitaines de recensement (méthode des composantes), n° 91-212 au catalogue.

Tableau 5
Composantes de la variation de la population, Canada, 1981-1991

Région géographique et politique	Variation totale 1981-1991	Accroissement naturel (naissances moins décès)	Migration nette
Canada	2 953 730	1 973 303	980 427
Agglomérations	1 516 615	853 724	662 891
Intermédiaires	941 390	448 160	493 230
Rurales et éloignées			
Total	495 725	671 419	-175 694
Adjacentes à une RM	415 725	304 963	110 222
Non adjacentes	73 930	245 455	-171 525
Éloignées du Nord	6 610	121 001	-114 391
Provinces de l'Atlantique	88 050	153 680	-65 630
Agglomérations	-4 685	3 851	-8 536
Intermédiaires	50 835	32 693	18 142
Rurales et éloignées			
Total	41 900	117 136	-75 236
Adjacentes à une RM	44 715	71 607	-26 892
Non adjacentes	-1 155	38 605	-39 760
Éloignées du Nord	-1 660	6 924	-8 584
Québec	457 570	432 026	25 544
Agglomérations	199 145	178 759	20 386
Intermédiaires	225 085	126 200	98 885
Rurales et éloignées			
Total	33 340	127 067	-93 727
Adjacentes à une RM	43 300	34 008	9 292
Non adjacentes	7 820	69 491	-61 671
Éloignées du Nord	-17 780	23 568	-41 348
Ontario	1 459 625	678 577	781 048
Agglomérations	624 145	328 836	295 309
Intermédiaires	615 600	241 917	373 683
Rurales et éloignées			
Total	219 880	107 824	112 056
Adjacentes à une RM	185 640	67 620	118 020
Non adjacentes	37 875	23 360	14 515
Éloignées du Nord	-3 635	16 844	-20 479
Provinces des Prairies	394 335	476 576	-82 241
Agglomérations	302 685	240 254	62 431
Intermédiaires	49 870	47 350	2 520
Rurales et éloignées			
Total	41 780	188 972	-147 192
Adjacentes à une RM	50 745	89 992	-39 247
Non adjacentes	-22 190	59 303	-81 493
Éloignées du Nord	13 225	39 677	-26 452
Colombie-Britannique	537 595	215 910	321 685
Agglomérations	395 325	102 024	293 301
Intermédiaires	s/o	s/o	s/o
Rurales et éloignées			
Total	142 270	113 886	28 384
Adjacentes à une RM	90 785	41 736	49 049
Non adjacentes	51 580	54 696	-3 116
Éloignées du Nord	-95	17 454	-17 549
Yukon et T. N-O.	16 555	16 534	21

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981-1991.
Statistique Canada, Estimations annuelles postcensitaires de la population des divisions et régions métropolitaines de recensement (méthode des composantes), nº 91-212 au catalogue.

Taux de chômage plus élevés dans les sous-régions non adjacentes et dans les sous-régions rurales et éloignées du Nord

Les taux d'emploi et de chômage servent généralement à mesurer la performance de l'économie soit à un moment précis, soit durant une période donnée. Ce sont donc des mesures permanentes de la performance économique des diverses régions du Canada.

Les taux d'emploi sont calculés en divisant le nombre total de personnes qui travaillent par le nombre total des 15-64 ans. Ce chiffre inclut certaines personnes au-dessus de 65 ans qui travaillent et ainsi les taux sont un peu plus élevés qu'ils ne le seraient si le nombre total des employés et des populations était restreint au groupe d'âge des 15-64 ans.

Les taux d'emploi sont inversement proportionnels au degré d'éloignement (voir Figure 7). Dans les agglomérations et les régions intermédiaires, plus de 70 % des personnes d'âge actif (15-64 ans) avaient un emploi en 1991. Dans les régions rurales et éloignées, un taux similaire de personnes avaient un emploi dans des sous-régions adjacentes à une région métropolitaine, mais dans les sous-régions non adjacentes et dans les régions éloignées du Nord, les taux étaient plus bas, à 68 et à 62 % respectivement. (Les 33 % de la population totale d'âge actif qui n'avaient pas d'emploi dans les régions rurales et éloignées du Canada pouvaient être au chômage ou ne pas être à la recherche d'un emploi.)

Figure 7
En 1991, les taux d'emploi sont les moins élevés dans le Canada rural

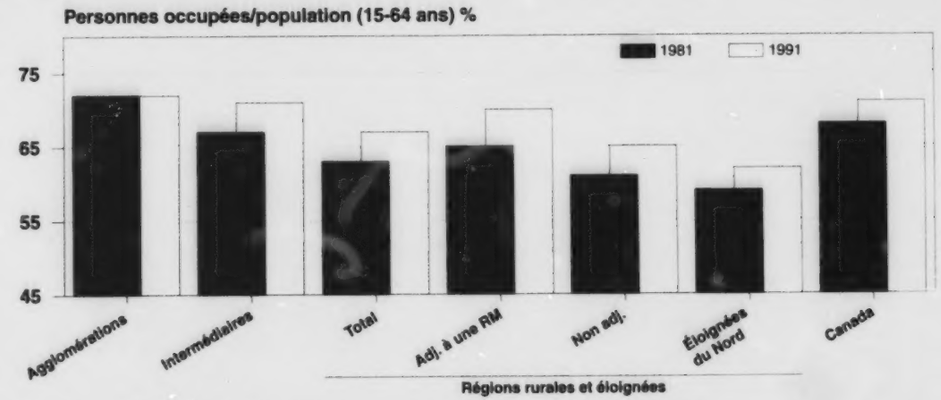

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Entre 1981 et 1991, le taux d'emploi a augmenté dans toutes les régions à l'exception des agglomérations. Pour l'ensemble du Canada, le taux de croissance était de 16 % (voir Figure 8). Bien qu'il ait été de 14 % dans toutes les régions rurales et éloignées, il suffit de détailler ou de ventiler cette donnée pour constater que le taux était plus élevé dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine (18 %) et plus bas dans les sous-régions non adjacentes (10 %) ainsi que dans les sous-régions éloignée du Nord (7 %). Dans ces deux derniers cas, toutefois, la faiblesse du taux de croissance de l'emploi est compensée dans une certaine mesure par la faible croissance de la population en âge de travailler, particulièrement dans les sous-régions rurales plus éloignées. De même, les taux de croissance plus élevés sont caractéristiques des régions métropolitaines et s'accompagnent par des augmentations des populations en âge de travailler parce que les personnes gravitent vers les régions où elles croient trouver de meilleures possibilités économiques. Ces deux variables doivent être interprétées l'une par rapport à l'autre.

En 1991, les taux de chômage étaient plus élevés dans les régions rurales et éloignées du Canada et ils étaient directement proportionnels au degré d'éloignement (les sous-régions non adjacentes et les sous-régions éloignées du Nord enregistraient les taux de chômage les plus élevés). Les taux de chômage observés dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine étaient comparables à ceux qui avaient été enregistrés dans les agglomérations et les régions intermédiaires (voir Figure 9). Entre 1981 et 1991, ils ont augmenté dans toutes les régions et dans toutes les sous-régions, mais les hausses les plus considérables se sont produites dans les agglomérations et dans les régions éloignées du Nord.

Les taux de chômage fluctuent selon le cycle économique. Au moment du recensement de 1991, le Canada était en récession, mais au moment du recensement de 1981, il traversait les derniers mois d'une période de croissance, avant la récession de 1981-1982. Au cours des années 1980, l'écart entre le taux de chômage en région rurale et en région urbaine tendait à s'élargir en période d'expansion et à se rétrécir en période de récession. Par conséquent, les hausses les plus élevées des taux d'emploi enregistrées entre 1981 et 1991, dans les agglomérations, peuvent avoir, en partie, une composante cyclique.

Sur le plan géographique et politique, les taux de chômage étaient plus élevés en 1991 qu'en 1981 dans toutes les régions, sauf les régions rurales et éloignées du Québec. Au cours de cette période, le classement des catégories de régions a changé dans presque toutes les régions. Par exemple, en 1981, les taux de chômage du Québec, de l'Ontario et des provinces des Prairies étaient les plus bas dans les agglomérations, mais en 1991, cela n'était plus le cas. En 1991, dans les provinces des Prairies, le taux de chômage le plus bas se trouvait dans les sous-régions rurales non adjacentes. La migration de sortie des sans-emploi semble être la principale cause de la baisse de la population en âge de travailler.

Figure 8
Pour la période 1981-1991, le taux de croissance de l'emploi dépasse le taux de croissance de la population en âge d'activité dans toutes les régions du Canada

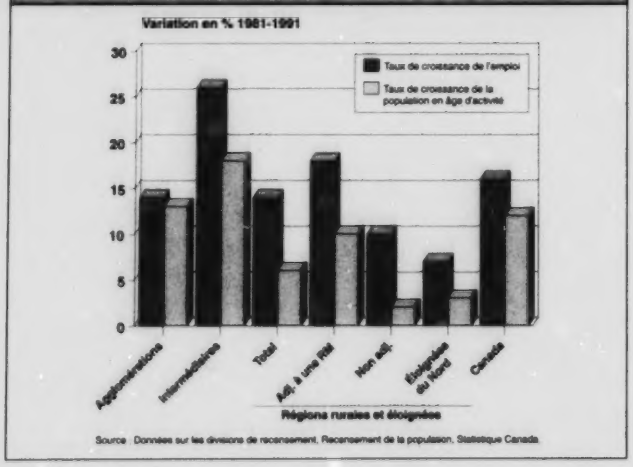

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Figure 9
Taux de chômage dans les régions du Canada, 1981-1991; les taux ont augmenté dans toutes les régions, mais sont les plus élevés dans les régions rurales

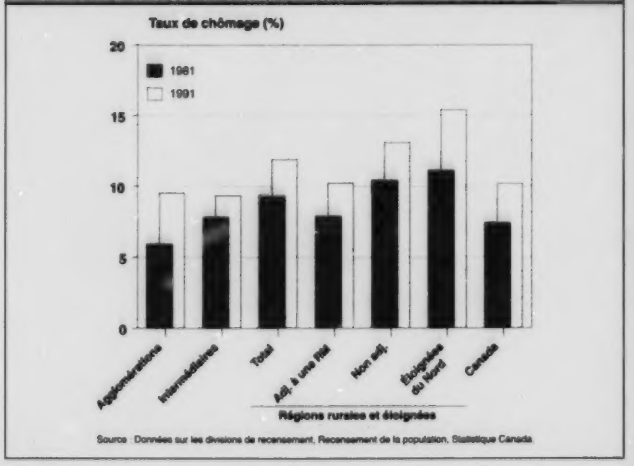

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

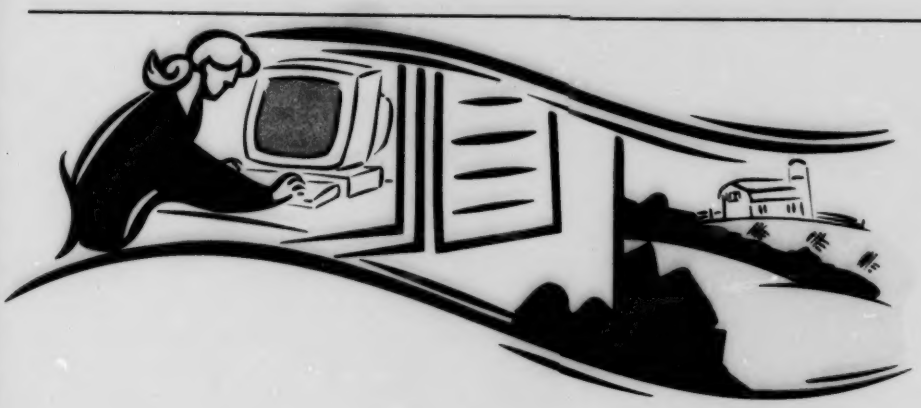

Le secteur des services représente le gros de l'emploi dans les régions rurales

Les données sur l'emploi par secteur d'activité indiquent la répartition de la main-d'oeuvre. Les secteurs industriels retenus ici sont l'agriculture, les autres industries primaires, la fabrication, la construction et quatre catégories de services : la distribution, les services aux producteurs, les services personnels et les services sociaux[1].

Figure 10
Les industries primaires représentent une forte proportion de l'emploi dans les régions rurales; la fabrication et les services, une moins forte proportion

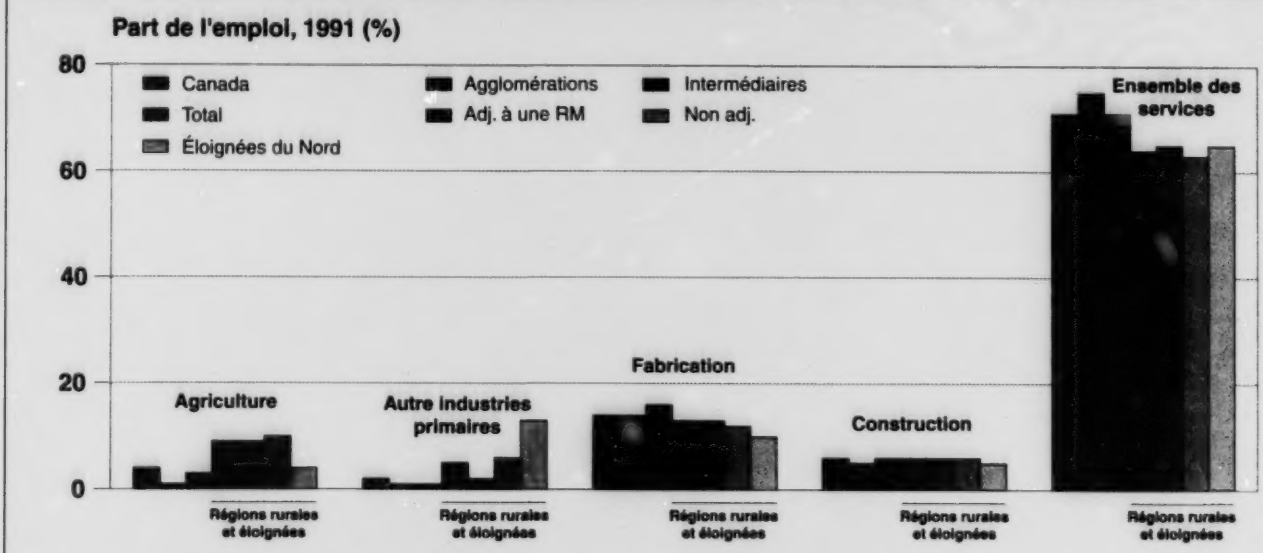

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

1 Les services de distribution incluent le transport, les communications, les services publics, la vente en gros et la vente au détail. Les services aux producteurs incluent les finances, les assurances, l'immobilier et les affaires. Les services personnels incluent les services reliés à l'hébergement, la restauration, les spectacles et les loisirs. Les services sociaux incluent l'administration publique, l'éducation, les services professionnels, la santé, le bien-être et la défense.

En 1991, l'agriculture employait 4 % de la main-d'oeuvre du Canada (voir Figure 10). Dans les régions rurales et éloignées, l'agriculture représentait 9 % de l'emploi; les proportions étaient similaires dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine et dans les sous-régions non adjacentes. Les sous-régions éloignées du Nord comptaient peu d'agriculteurs. Dans les agglomérations et les régions intermédiaires, la proportion de la main-d'oeuvre employée en agriculture était de 1 et de 3 % respectivement.

Les autres industries primaires (par exemple la pêche, la foresterie, les mines), employaient seulement 1 % de la main-d'oeuvre canadienne. Leur part de l'emploi était négligeable dans les agglomérations, mais elle représentait 5 % dans les régions rurales et éloignées. C'est dans les régions éloignées du Nord que ces industries employaient le nombre le plus remarquable de travailleurs, ce qui représentait 13 % de la main-d'oeuvre (voir Figure 10).

La part de l'emploi représentée par la fabrication et la construction était assez constante d'une région à l'autre, variant de 10 à 16 % et de 5 à 6 % respectivement. Dans l'ensemble du Canada, la fabrication employait 14 % de la main-d'oeuvre et la construction, 6 %.

En 1991, parmi les industrie de services, les services de distribution justifiaient de façon constante de 21 à 24 % de l'emploi dans toutes les régions et dans les sous-régions rurales (voir Figure 11). Les services aux producteurs représentaient 11 % de l'emploi au Canada, mais ils étaient concentrés dans les agglomérations et les régions intermédiaires. La proportion de l'emploi dans les services aux producteurs dans les régions rurales et éloignées se situait entre le tiers et la moitié seulement de la part qui revenait aux autres régions. (Bon nombre des emplois fortement rémunérés et hautement spécialisés du secteur des services se trouvent dans les services aux producteurs.)

Les services personnels et les services sociaux affichaient à peu près la même importance dans l'ensemble du pays, à 12 et à 24 % respectivement. Les régions éloignées du Nord sont celles où la part de l'emploi dans les services sociaux était la plus élevée. Cette répartition géographique apparemment égale de l'emploi dans les services personnels et les services sociaux ne signifie pas nécessairement que le type de services rendus ni les niveaux de compétences et les niveaux de revenus des travailleurs étaient les mêmes dans toutes les régions.

Figure 11
Part de l'emploi représentée par les services dans les régions rurales : faible uniquement pour les services aux producteurs

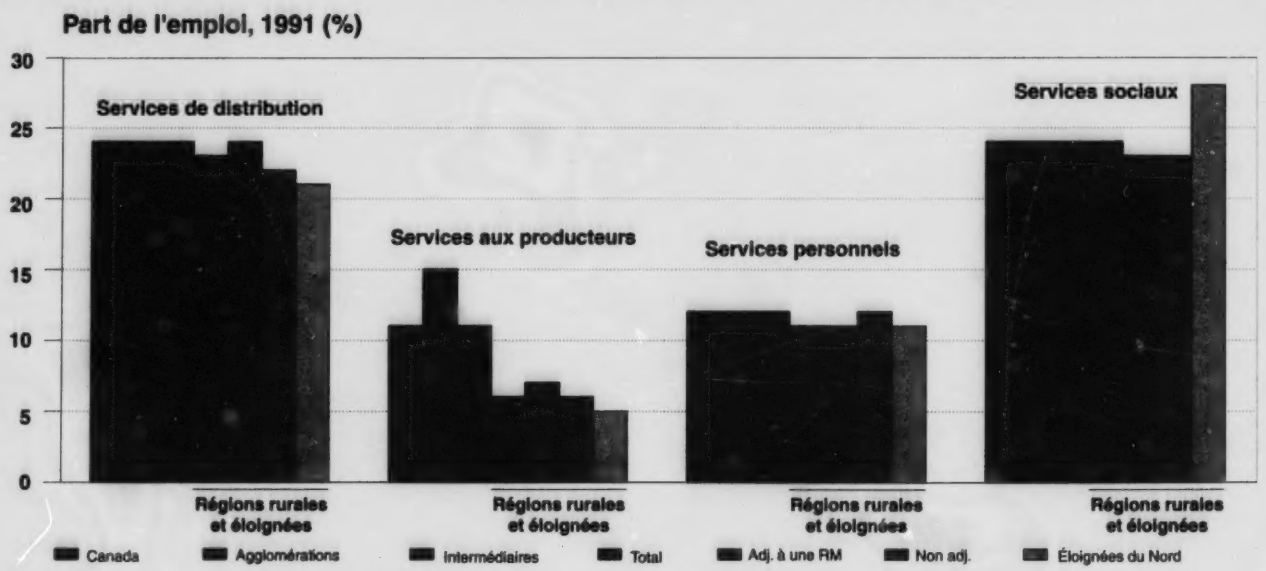

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

Entre 1981 et 1991, les taux de croissance de l'emploi variaient beaucoup d'une industrie à l'autre (voir Figure 12). En agriculture, la croissance de l'emploi était faible dans toutes les régions sauf les agglomérations et les sous-régions éloignées du Nord, les unes et les autres ayant eu une base très petite, dès le départ, en 1981. Dans les agglomérations, le gros de la croissance a été enregistré dans les divisions de recensement à proximité de Toronto, de Montréal et de Vancouver, ce qui pouvait être dû à l'apparition de fermes d'agrément et d'une serriculture à forte intensité de main-d'oeuvre.

En ce qui concerne les autres industries primaires et l'industrie manufacturière, l'emploi a diminué dans toutes les régions (voir Figure 12). Dans les industries primaires, l'emploi a connu une baisse de 9 % à l'échelle du pays, avec des chutes très fortes dans les régions intermédiaires et dans les régions éloignées du Nord. Dans l'industrie manufacturière, l'emploi a chuté entre -7 et -19 % dans les régions et dans les sous-régions rurales, enregistrant une perte nationale de -12 %.

Dans la construction, l'emploi a connu une hausse de 9 % dans l'ensemble du pays. La hausse la plus importante a été enregistrée dans les régions intermédiaires et dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine. On n'a signalé aucune croissance de l'emploi dans les régions non adjacentes.

La croissance de l'emploi dans l'industrie des services contraste vivement avec ce qui s'est produit dans les autres secteurs. En général, l'emploi dans les industries de services s'est accru de 26 % entre 1981 et 1991. Dans les régions intermédiaires, l'augmentation était de 38 % et dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine, elle s'élevait à 30 %. Quant aux sous-régions non adjacentes et aux sous-régions éloignées du Nord, l'emploi dans les services s'y est accru de façon substantielle, mais à des taux inférieurs à ceux des autres régions.

Parmi les régions géographiques et politiques, l'agriculture représentait 10 % de l'emploi total dans les Prairies et entre 2 et 3 % de l'emploi dans toutes les autres régions sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, où cette proportion était négligeable (voir Tableau 6). Les autres industries primaires employaient entre 3 et 6 % de la main-d'oeuvre dans les provinces de l'Atlantique, dans les provinces des Prairies, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les emplois dans le secteur de la fabrication étaient les plus nombreux au Québec et en Ontario, et les moins nombreux au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les parts de

Figure 12
La croissance de l'emploi est la plus élevée dans les services

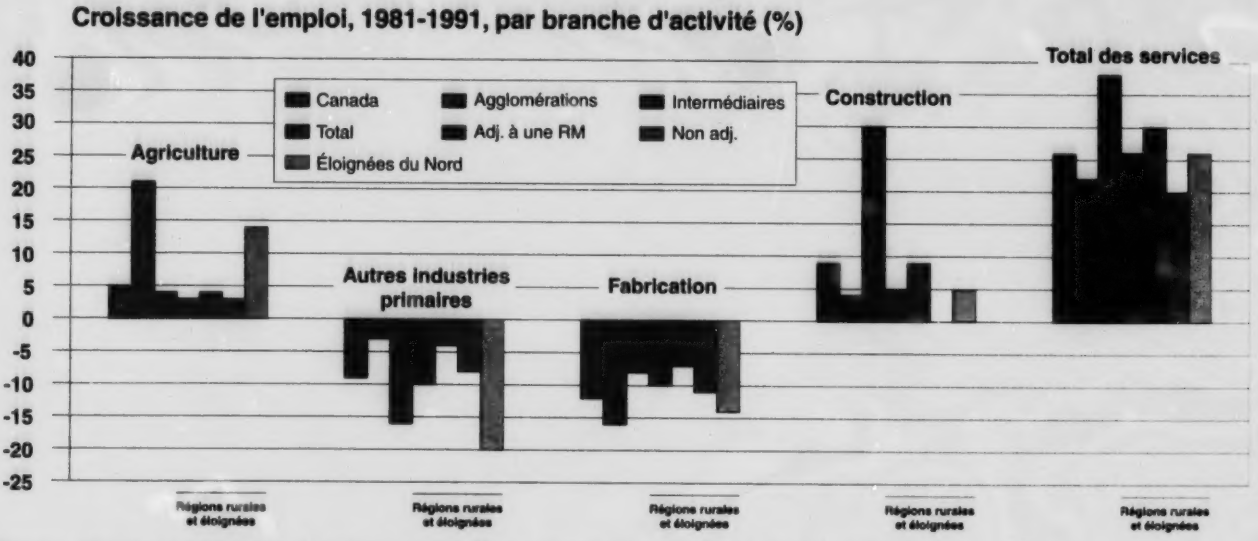

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

l'emploi dans l'industrie de la construction étaient similaires à ce que l'on vient d'indiquer pour les régions géographiques et politiques.

Lorsqu'ils sont pris globalement, les divers secteurs des services employaient de loin le plus grand nombre de personnes dans toutes les régions du Canada (voir Tableau 6). Ils représentaient de 70 à 73 % de l'emploi dans toutes les régions à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, où ils employaient 81 % de la main-d'oeuvre.

On distingue deux tendances dans la répartition de l'emploi lorsque les services sont divisés en quatre catégories (voir Tableau 6). Premièrement, les proportions notées pour les services de distribution et les services personnels étaient relativement uniformes dans les régions géographiques et politiques, avec environ 24 et 12 % de la main-d'oeuvre respectivement. Deuxièmement, les proportions de l'emploi dans les services aux producteurs et dans les services sociaux n'étaient pas distribuées également. Dans les provinces de l'Atlantique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les services aux producteurs représentaient une part beaucoup moins grande de l'emploi, alors que la part des services sociaux était plus élevée.

La croissance de l'emploi par secteur industriel a beaucoup varié de 1981 à 1991 (voir Tableau 6). En agriculture, l'emploi s'est accru modérément dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et dans les Prairies. Il a diminué en Ontario et a augmenté considérablement en

Tableau 6
Répartition de l'emploi et de la croissance de l'emploi par secteur industriel, par région géographique et politique

Région	Industrie							
	Agriculture	Autres industries primaires	Fabrication	Construction	Services de distribution	Services aux producteurs	Services personnels	Services sociaux
Part de l'emploi, 1991 (%)								
Atlantique	2	5	12	5	25	7	11	30
Québec	2	1	17	5	24	11	12	24
Ontario	3	1	17	6	23	13	11	23
Prairies	10	4	8	6	24	10	12	24
Colombie-Britannique	2	3	11	7	25	12	14	22
Territoires	0	6	2	7	23	6	11	41
Croissance de l'emploi, 1981-1991 (%)								
Atlantique	8	-11	-11	2	10	31	34	25
Québec	8	-16	-12	26	13	43	28	21
Ontario	-3	-20	-14	27	17	53	32	36
Prairies	7	0	-7	-24	6	19	39	29
Colombie-Britannique	20	-7	-8	7	16	44	51	30
Territoires	56	-31	7	62	29	40	44	55

Source : Données sur les divisions de recensement, Recensement de la population, Statistique Canada.
Note : À cause du développement d'industries non classifiées, il se peut que le total de chaque rangée n'arrive pas à 100.

l'emploi dans l'industrie de la construction étaient similaires à ce que l'on vient d'indiquer pour les régions géographiques et politiques.

Lorsqu'ils sont pris globalement, les divers secteurs des services employaient de loin le plus grand nombre de personnes dans toutes les régions du Canada (voir Tableau 6). Ils représentaient de 70 à 73 % de l'emploi dans toutes les régions à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, où ils employaient 81 % de la main-d'oeuvre.

On distingue deux tendances dans la répartition de l'emploi lorsque les services sont divisés en quatre catégories (voir Tableau 6). Premièrement, les proportions notées pour les services de distribution et les services personnels étaient relativement uniformes dans les régions géographiques et politiques, avec environ 24 et 12 % de la main-d'oeuvre respectivement. Deuxièmement, les proportions de l'emploi dans les services aux producteurs et dans les services sociaux n'étaient pas distribuées également. Dans les provinces de l'Atlantique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les services aux producteurs représentaient une part beaucoup moins grande de l'emploi, alors que la part des services sociaux était plus élevée.

La croissance de l'emploi par secteur industriel a beaucoup varié de 1981 à 1991 (voir Tableau 6). En agriculture, l'emploi s'est accru modérément dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et dans les Prairies. Il a diminué en Ontario et a augmenté considérablement en

Région	Industrie							
	Agriculture	Autres industries primaires	Fabrication	Construction	Services de distribution	Services aux producteurs	Services personnels	Services sociaux
Atlantique	2	5	12	5	25	7	11	30
Québec	2	1	17	5	24	11	12	24
Ontario	3	1	17	6	23	13	11	23
Prairies	10	4	8	6	24	10	12	24
Colombie-Britannique	2	3	11	7	25	12	14	22
Territoires	0	6	2	7	23	6	11	41
Atlantique	8	-11	-11	2	10	31	34	25
Québec	8	-16	-12	26	13	43	28	21
Ontario	-3	-20	-14	27	17	53	32	36
Prairies	7	0	-7	-24	6	19	39	29
Colombie-Britannique	20	-7	-8	7	16	44	51	30
Territoires	56	-31	7	62	29	40	44	55

Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans les autres industries primaires, l'emploi a beaucoup reculé dans toutes les régions excepté les Prairies; les plus grosses pertes ont été enregistrées au Québec, en Ontario, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans cinq des six régions géographiques et politiques, l'emploi a diminué dans le secteur manufacturier. Les chutes les plus spectaculaires se sont produites en Ontario et au Québec. Les chiffres relatifs à l'emploi ont augmenté au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest seulement. En ce qui a trait à la construction, les données sur l'emploi ont varié substantiellement. L'emploi a considérablement augmenté au Québec, en Ontario, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, mais il a chuté dans les provinces des Prairies.

L'emploi dans les industries de services s'est accru de plus de 20 % dans toutes les régions géographiques et politiques sauf dans les Prairies. La croissance la plus importante a été notée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (44 %), où les services sociaux ont augmenté au taux le plus rapide (55 %) au cours de cette période de dix ans.

Dans les régions rurales les taux d'emploi sont moindres pour chaque groupe d'âge

Bien que les taux d'emploi dans leur ensemble constituent un indicateur du rendement de l'économie canadienne, ils peuvent cacher des aspects importants de l'emploi dans des sous-groupes de la population. Dans ce texte, les taux d'emploi sont examinés selon l'âge afin de montrer le niveau d'attachement au marché du travail des différents groupes d'âge. Les groupes d'âge que nous retenons ici sont les jeunes adultes qui arrivent sur le marché du travail (15-24 ans), les personnes d'âge moyen (25-54 ans), les personnes plus âgées (55-64 ans) et les aînés (65 ans et plus). Les membres de chaque groupe d'âge doivent surmonter des difficultés lorsqu'ils veulent entrer sur le marché du travail, changer d'emploi ou quitter le milieu du travail.

En 1991, le groupe des 25-54 ans affichait les taux d'emploi les plus élevés dans l'ensemble des régions et des sous-régions rurales (voir Figures 13 et 14). Les chiffres pour les trois régions variaient de 75 à 79 % en 1991, et ces taux étaient de 2 à 5 points plus élevés que ceux de 1981. Pour les deux années, le taux le moins élevé pour ce groupe d'âge était observé dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Seulement 7 à 10 % des personnes de 65 ans et plus avaient un emploi (voir Figures 13 et 14). La plupart des personnes de ce groupe d'âge sont des retraités et non pas des chômeurs.

Figure 13
Pour les groupes d'âge actif, les taux d'emploi sont plus faibles dans les régions rurales et éloignées, Canada, 1991

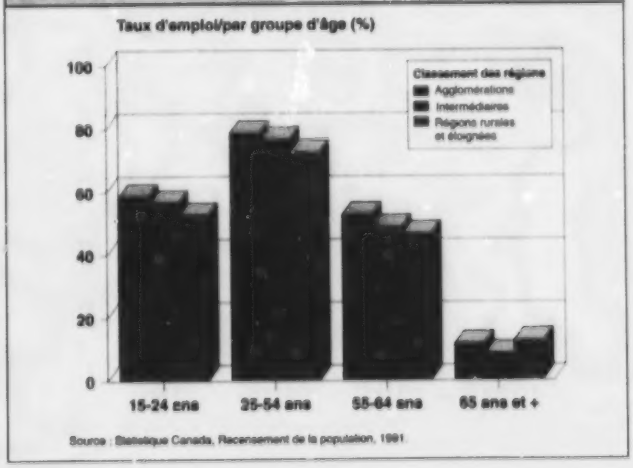

Figure 14
Pour les groupes d'âge actif dans les régions rurales, les taux d'emploi sont les plus élevés près des villes, Canada, 1991

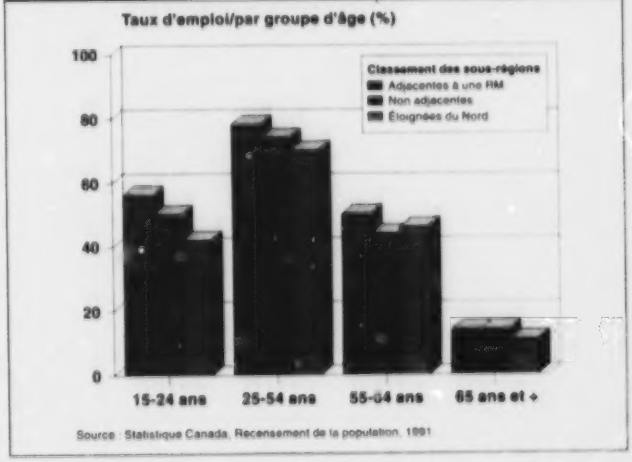

Les taux d'emploi variaient beaucoup d'une région à l'autre en ce qui a trait aux jeunes (15-24 ans). Ce groupe compte de nombreux étudiants, et cela tend à faire diminuer le taux d'emploi. En 1981, seulement 57 % d'entre eux avaient un emploi dans l'ensemble du Canada, et, en 1991, ce taux avait chuté d'un point. En 1991, pour ce groupe d'âge, les taux relevés dans les agglomérations étaient de 7 points plus élevés que dans les régions rurales et éloignées (voir Figure 13). Dans les régions rurales et éloignées du Canada, les taux étaient plus bas dans les régions les plus éloignées (voir Figure 14). Dans les régions éloignées du Nord, seulement 43 % des personnes de ce groupe d'âge avaient un emploi.

On observe une tendance semblable pour les personnes de 55 à 64 ans. Les taux d'emploi régionaux étaient plus bas dans les régions plus rurales (voir Figure 13), mais la différence n'était pas très grande parmi les sous-régions rurales (voir Figure 14). Pour ce groupe d'âge, les taux d'emploi n'ont cessé de diminuer entre 1981 et 1991.

Si on s'intéresse aux régions géographiques et politiques, on remarque, pour tous les groupes d'âge, les taux les plus bas dans les provinces de l'Atlantique et les taux les plus élevés dans les provinces des Prairies, en 1991 (voir Figure 15). Les taux d'emploi élevés notés dans les provinces des Prairies — particulièrement dans les sous-régions rurales et non adjacentes (voir Tableau 7) — sont partiellement dus à la migration de sortie des sans-emploi. Dans les Prairies agricoles, la migration de sortie des sans-emploi s'est accrue du fait que les agriculteurs constituent un des seuls groupes que la perte de leurs fermes et de leurs entreprises oblige souvent à s'établir ailleurs. Malgré un taux élevé d'emploi, les régions rurales des Prairies n'ont pas attiré de nombreux chercheurs d'emploi en provenance d'autres régions.

Figure 15
Taux d'emploi par groupe d'âge pour les régions géographiques et politiques du Canada, 1991

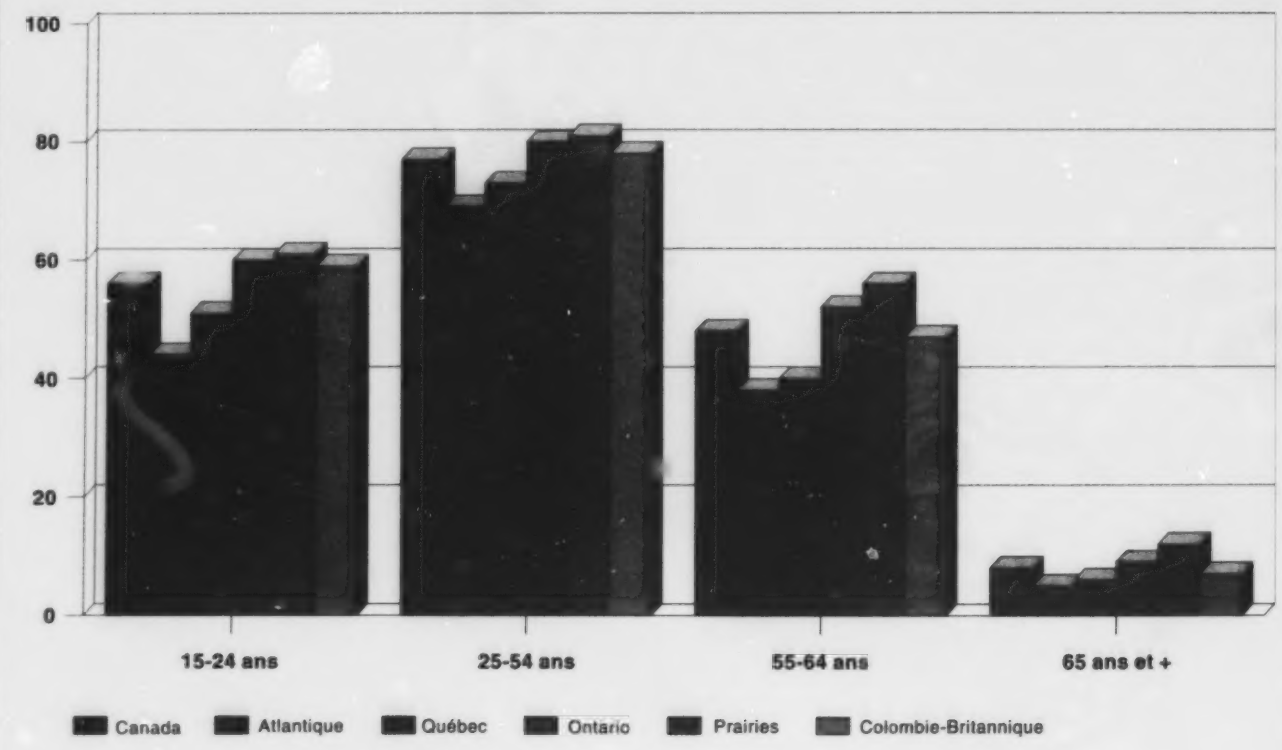

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Tableau 7
Taux d'emploi régionaux par groupe d'âge au Canada, 1981 et 1991

Région géographique et politique	1981					1991				
	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total[1]	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total[1]
Canada	0,57	0,74	0,52	0,10	0,68	0,56	0,77	0,48	0,08	0,71
Agglomérations	0,62	0,77	0,56	0,10	0,72	0,59	0,79	0,50	0,08	0,72
Intermédiaires	0,55	0,73	0,52	0,09	0,67	0,58	0,78	0,47	0,07	0,71
Régions rurales et éloignées	0,51	0,70	0,47	0,10	0,63	0,52	0,75	0,45	0,09	0,67
RR & E : adjacentes à une RM	0,54	0,72	0,49	0,10	0,65	0,56	0,77	0,47	0,09	0,70
RR & E : non adjacentes	0,49	0,68	0,46	0,09	0,61	0,50	0,73	0,43	0,09	0,65
RR & E : éloignées du Nord	0,46	0,67	0,48	0,09	0,59	0,43	0,70	0,45	0,07	0,62
Atlantique	0,46	0,66	0,43	0,08	0,58	0,44	0,69	0,38	0,05	0,61
Agglomérations	0,54	0,69	0,51	0,11	0,64	0,52	0,73	0,42	0,05	0,65
Intermédiaires	0,58	0,74	0,52	0,09	0,68	0,59	0,78	0,47	0,06	0,71
Régions rurales et éloignées	0,41	0,61	0,40	0,07	0,53	0,39	0,64	0,35	0,05	0,55
RR & E : adjacentes à une RM	0,44	0,66	0,43	0,07	0,57	0,43	0,69	0,37	0,04	0,60
RR & E : non adjacentes	0,41	0,63	0,40	0,07	0,54	0,39	0,65	0,36	0,05	0,56
RR & E : éloignées du Nord	0,40	0,65	0,44	0,07	0,55	0,29	0,60	0,37	0,04	0,50
Québec	0,49	0,68	0,46	0,08	0,61	0,51	0,73	0,40	0,06	0,65
Agglomérations	0,53	0,71	0,50	0,10	0,65	0,54	0,75	0,44	0,07	0,68
Intermédiaires	0,47	0,67	0,43	0,08	0,59	0,51	0,73	0,37	0,05	0,65
Régions rurales et éloignées	0,43	0,63	0,40	0,07	0,55	0,46	0,70	0,36	0,06	0,62
RR & E : adjacentes à une RM	0,46	0,67	0,43	0,09	0,59	0,51	0,74	0,38	0,07	0,66
RR & E : non adjacentes	0,43	0,62	0,39	0,06	0,54	0,45	0,69	0,34	0,05	0,60
RR & E : éloignées du Nord	0,37	0,59	0,40	0,07	0,51	0,37	0,66	0,38	0,06	0,57
Ontario	0,60	0,78	0,57	0,10	0,72	0,60	0,80	0,52	0,09	0,74
Agglomérations	0,63	0,81	0,62	0,12	0,75	0,58	0,80	0,55	0,10	0,74
Intermédiaires	0,59	0,76	0,54	0,09	0,70	0,61	0,80	0,51	0,08	0,74
Régions rurales et éloignées	0,56	0,75	0,50	0,10	0,68	0,61	0,79	0,47	0,09	0,73
RR & E : adjacentes à une RM	0,58	0,76	0,51	0,10	0,69	0,62	0,80	0,48	0,10	0,74
RR & E : non adjacentes	0,54	0,74	0,49	0,10	0,67	0,61	0,78	0,45	0,09	0,72
RR & E : éloignées du Nord	0,52	0,71	0,51	0,08	0,63	0,53	0,74	0,43	0,05	0,66
Prairies	0,65	0,78	0,58	0,13	0,73	0,61	0,81	0,56	0,12	0,76
Agglomérations	0,71	0,80	0,60	0,11	0,76	0,62	0,81	0,53	0,08	0,75
Intermédiaires	0,65	0,78	0,59	0,12	0,73	0,60	0,82	0,55	0,12	0,76
Régions rurales et éloignées	0,59	0,75	0,56	0,14	0,70	0,58	0,81	0,60	0,16	0,77
RR & E : adjacentes à une RM	0,62	0,76	0,57	0,14	0,71	0,62	0,82	0,59	0,16	0,78
RR & E : non adjacentes	0,57	0,75	0,57	0,14	0,70	0,60	0,83	0,62	0,18	0,79
RR & E : éloignées du Nord	0,48	0,69	0,49	0,11	0,61	0,38	0,70	0,47	0,09	0,60
Colombie-Britannique	0,62	0,76	0,51	0,08	0,70	0,59	0,78	0,47	0,07	0,71
Agglomérations	0,66	0,78	0,54	0,08	0,73	0,62	0,80	0,50	0,07	0,73
Intermédiaires	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Régions rurales et éloignées	0,57	0,72	0,47	0,08	0,66	0,55	0,75	0,44	0,07	0,68
RR & E : adjacentes à une RM	0,59	0,73	0,46	0,07	0,66	0,56	0,76	0,43	0,06	0,68
RR & E : non adjacentes	0,57	0,72	0,46	0,08	0,66	0,56	0,75	0,43	0,07	0,68
RR & E : éloignées du Nord	0,53	0,73	0,57	0,12	0,66	0,50	0,74	0,55	0,12	0,67
Yukon/T. N-O.	0,52	0,73	0,56	0,11	0,66	0,48	0,78	0,55	0,12	0,69

[1] Total = personnes occupées/population de 15 à 64 ans.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Tableau 7
Taux d'emploi régionaux par groupe d'âge au Canada, 1981 et 1991

Région géographique et politique	1981					1991				
	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total[1]	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total[1]
Canada	0,57	0,74	0,52	0,10	0,68	0,56	0,77	0,48	0,08	0,71
Agglomérations	0,62	0,77	0,56	0,10	0,72	0,59	0,79	0,50	0,08	0,72
Intermédiaires	0,55	0,73	0,52	0,09	0,67	0,58	0,78	0,47	0,07	0,71
Régions rurales et éloignées	0,51	0,70	0,47	0,10	0,63	0,52	0,75	0,45	0,09	0,67
RR & E : adjacentes à une RM	0,54	0,72	0,49	0,10	0,65	0,56	0,77	0,47	0,09	0,70
RR & E : non adjacentes	0,49	0,68	0,46	0,09	0,61	0,50	0,73	0,43	0,09	0,65
RR & E : éloignées du Nord	0,46	0,67	0,48	0,09	0,59	0,43	0,70	0,45	0,07	0,62
Atlantique	0,46	0,66	0,43	0,08	0,58	0,44	0,69	0,38	0,05	0,61
Agglomérations	0,54	0,69	0,51	0,11	0,64	0,52	0,73	0,42	0,05	0,65
Intermédiaires	0,58	0,74	0,52	0,09	0,68	0,59	0,78	0,47	0,06	0,71
Régions rurales et éloignées	0,41	0,61	0,40	0,07	0,53	0,39	0,64	0,35	0,05	0,55
RR & E : adjacentes à une RM	0,44	0,66	0,43	0,07	0,57	0,43	0,69	0,37	0,04	0,60
RR & E : non adjacentes	0,41	0,63	0,40	0,07	0,54	0,39	0,65	0,36	0,05	0,56
RR & E : éloignées du Nord	0,40	0,65	0,44	0,07	0,55	0,29	0,60	0,37	0,04	0,50
Québec	0,49	0,68	0,46	0,08	0,61	0,51	0,73	0,40	0,06	0,65
Agglomérations	0,53	0,71	0,50	0,10	0,65	0,54	0,75	0,44	0,07	0,68
Intermédiaires	0,47	0,67	0,43	0,08	0,59	0,51	0,73	0,37	0,05	0,65
Régions rurales et éloignées	0,43	0,63	0,40	0,07	0,55	0,46	0,70	0,36	0,06	0,62
RR & E : adjacentes à une RM	0,46	0,67	0,43	0,09	0,59	0,51	0,74	0,38	0,07	0,66
RR & E : non adjacentes	0,43	0,62	0,39	0,06	0,54	0,45	0,69	0,34	0,05	0,60
RR & E : éloignées du Nord	0,37	0,59	0,40	0,07	0,51	0,37	0,66	0,38	0,06	0,57
Ontario	0,60	0,78	0,57	0,10	0,72	0,60	0,80	0,52	0,09	0,74
Agglomérations	0,63	0,81	0,62	0,12	0,75	0,58	0,80	0,55	0,10	0,74
Intermédiaires	0,59	0,76	0,54	0,09	0,70	0,61	0,80	0,51	0,08	0,74
Régions rurales et éloignées	0,56	0,75	0,50	0,10	0,68	0,61	0,79	0,47	0,09	0,73
RR & E : adjacentes à une RM	0,58	0,76	0,51	0,10	0,69	0,62	0,80	0,48	0,10	0,74
RR & E : non adjacentes	0,54	0,74	0,49	0,10	0,67	0,61	0,78	0,45	0,09	0,72
RR & E : éloignées du Nord	0,52	0,71	0,51	0,08	0,63	0,53	0,74	0,43	0,05	0,66
Prairies	0,65	0,78	0,58	0,13	0,73	0,61	0,81	0,56	0,12	0,76
Agglomérations	0,71	0,80	0,60	0,11	0,76	0,62	0,81	0,53	0,08	0,75
Intermédiaires	0,65	0,78	0,59	0,12	0,73	0,60	0,82	0,55	0,12	0,76
Régions rurales et éloignées	0,59	0,75	0,56	0,14	0,70	0,58	0,81	0,60	0,16	0,77
RR & E : adjacentes à une RM	0,62	0,76	0,57	0,14	0,71	0,62	0,82	0,59	0,16	0,78
RR & E : non adjacentes	0,57	0,75	0,57	0,14	0,70	0,60	0,83	0,62	0,18	0,79
RR & E : éloignées du Nord	0,48	0,69	0,49	0,11	0,61	0,38	0,70	0,47	0,09	0,60
Colombie-Britannique	0,62	0,76	0,51	0,08	0,70	0,59	0,78	0,47	0,07	0,71
Agglomérations	0,66	0,78	0,54	0,08	0,73	0,62	0,80	0,50	0,07	0,73
Intermédiaires	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Régions rurales et éloignées	0,57	0,72	0,47	0,08	0,66	0,55	0,75	0,44	0,07	0,68
RR & E : adjacentes à une RM	0,59	0,73	0,46	0,07	0,66	0,56	0,76	0,43	0,06	0,68
RR & E : non adjacentes	0,57	0,72	0,46	0,08	0,66	0,56	0,75	0,43	0,07	0,68
RR & E : éloignées du Nord	0,53	0,73	0,57	0,12	0,66	0,50	0,74	0,55	0,12	0,67
Yukon/T. N-O.	0,52	0,73	0,56	0,11	0,66	0,48	0,78	0,55	0,12	0,69

[1] Total = personnes occupées/population de 15 à 64 ans.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Au Canada rural l'agriculture vient au premier rang de l'emploi pour l'industrie primaire mais l'exploitation minière et pétrolière domine dans le Nord

Les industries primaires (par exemple, les industries à base de ressources) sont concentrées dans les régions rurales et éloignées du Canada, mais elles procurent de moins en moins d'emplois directs. En 1991, 68 % des emplois dans les industries primaires se trouvaient dans les régions rurales et éloignées, mais ces industries ne représentaient que 13 % de la totalité des emplois dans ces régions (voir Figure 16).

L'importance des industries primaires réside davantage dans la création de la richesse que dans l'emploi direct. Au cours des 50 dernières années, le progrès technologique a contribué à l'accroissement de la production par travailleur, et les besoins en main-d'oeuvre ont diminué en conséquence. En outre, comme certains travaux ont été donnés par contrats à l'externe (par exemple, les affaires juridiques et les services d'entretien), les travaux auparavant attribués aux industries primaires ont été reclassés. C'est pourquoi la baisse du nombre d'emplois directs observée dans les industries primaires peut être moins importante que ne l'indiquent les chiffres. Aussi, au cours des années 1980, les industries primaires ont connu des difficultés économiques à cause du faible niveau des prix des produits de base et de la concurrence accrue des produits étrangers, ce qui a entraîné des pertes d'emploi.

Figure 16
Emploi par industrie primaire, 1991

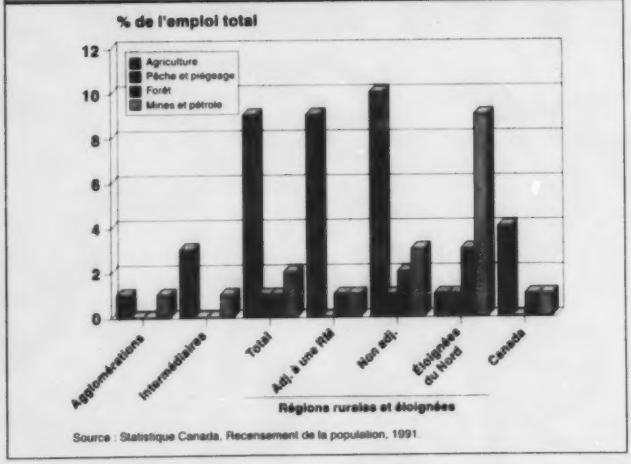

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

Malgré tout, plusieurs régions rurales et éloignées du Canada continuent d'être tributaires de l'extraction des ressources. En fait, ce sont les seules régions où une variation de l'emploi dans les industries primaires a eu une incidence quelconque sur l'emploi total. Alors que dans les agglomérations et les régions intermédiaires, l'agriculture, la foresterie, les mines et le pétrole représentaient, en 1991, de 2 à 4 % de l'emploi, dans les régions rurales et éloignées, l'agriculture à elle seule comptait pour 9 % de l'emploi total, alors que la foresterie, la pêche, le piégeage, les mines et le pétrole constituaient respectivement de 1 à 2 % de plus (voir Figure 16). C'est dans les sous-régions rurales et non adjacentes que l'emploi rattaché aux industries primaires était le plus élevé (16 %), alors que dans les régions éloignées du Nord, les exploitations minières et pétrolières revêtaient une importance particulière pour ce qui est de l'emploi.

L'agriculture représentait environ les deux tiers de tous les emplois des industries primaires au Canada et — cela paraîtra naturel — ces emplois se trouvaient surtout dans les provinces des Prairies (voir Figure 17). La foresterie

représentait environ 1 % des emplois dans toutes les régions sauf en Ontario et dans les Prairies. La pêche et le piégeage s'exerçaient surtout dans les provinces de l'Atlantique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Quoique présentes dans chaque région géographique, l'exploitation minière et l'exploitation pétrolière employaient le plus grand nombre de personnes dans les Prairies, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

On obtient un profil différent de l'emploi lorsque l'on se penche sur les sous-régions rurales et éloignées du Canada (voir Figure 18). En 1991, partout sauf dans les régions éloignées du Nord, l'agriculture représentait de 2 à 4 % de l'emploi dans les régions rurales et éloignées des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique, de 7 à 8 % au Québec et en Ontario, et de 19 à 26 % dans les provinces des Prairies. Dans les régions éloignées du Nord, l'agriculture jouait un rôle mineur. De 0 à 4 % de l'emploi était attribuable à la foresterie dans presque toutes les régions géographiques et politiques ainsi que dans les sous-régions rurales. Il y a exception en Colombie-Britannique, où la part de l'emploi rattachée à la foresterie était de 5 % dans les sous-régions non adjacentes et de 7 % dans les régions éloignées du Nord. La pêche et le piégeage représentaient une part infime de l'emploi dans toutes les régions politiques et géographiques à l'exception des provinces de l'Atlantique où ces secteurs représentaient de 2 à 8 % de l'emploi.

Bien qu'elles ne représentent que 2 % de tous les emplois dans les régions rurales et éloignées du Canada les mines et le pétrole génèrent de 7 à 14 % des emplois dans les régions éloignées du Nord des provinces de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, et 21 % dans les régions nordiques des Prairies (voir Figure 18).

En général, l'emploi a chuté dans certaines composantes des industries primaires; cela s'est manifesté dans la plupart des régions et des sous-régions rurales, et dans la plupart des régions géographiques et politiques, entre 1981 et 1991 (voir Tableau 8). En agriculture, en pêcherie et en piégeage, l'emploi s'est accru, mais il a reculé dans les secteurs de la foresterie, des mines et du pétrole. Le résultat net s'est manifesté par une baisse de 1 % de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie primaire. On a observé un recul dans 7 des 12 régions du Canada et une hausse dans 5 d'entre elles. Dans les régions intermédiaires, le plus important déclin s'est manifesté dans les secteurs de la pêche, du piégeage, des mines et du pétrole. Dans toutes les sous-régions rurales et éloignées on a remarqué une chute importante dans les domaines des mines et du pétrole. Dans les sous-régions non adjacentes, on a également noté une baisse importante en foresterie; dans les régions éloignées du Nord, toutes les industries primaires ont connu une chute de l'emploi sauf l'agriculture.

La région de l'Atlantique a subi une baisse de l'emploi en foresterie et, avec le Québec, elle a également connu une baisse substantielle dans les secteurs des mines et du pétrole. L'Ontario est la région qui, proportionnellement, a connu la plus forte baisse de l'emploi dans les pêches, le piégeage, les mines et le pétrole. En revanche, la région des Prairies a perdu modérément dans les domaines des pêches et du piégeage, mais elle a gagné des emplois en foresterie. En Colombie-Britannique, le niveau d'emploi a augmenté dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, mais il y a eu des pertes substantielles dans les mines et le pétrole.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont perdu beaucoup d'emplois dans les industries primaires entre 1981 et 1991 (-29 %). Ici, les fortes hausses de l'emploi en agriculture, en foresterie, dans la pêche et le piégeage ont été annulées par des pertes importantes de l'emploi dans les mines et le pétrole.

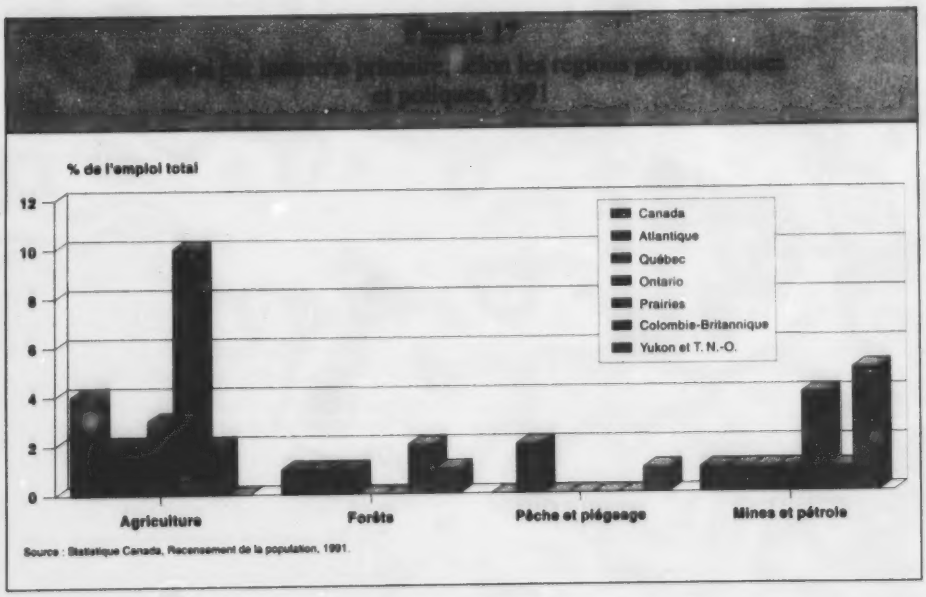

Figure 18
L'emploi dans les industries primaires, régions rurales et éloignées du Canada, 1991

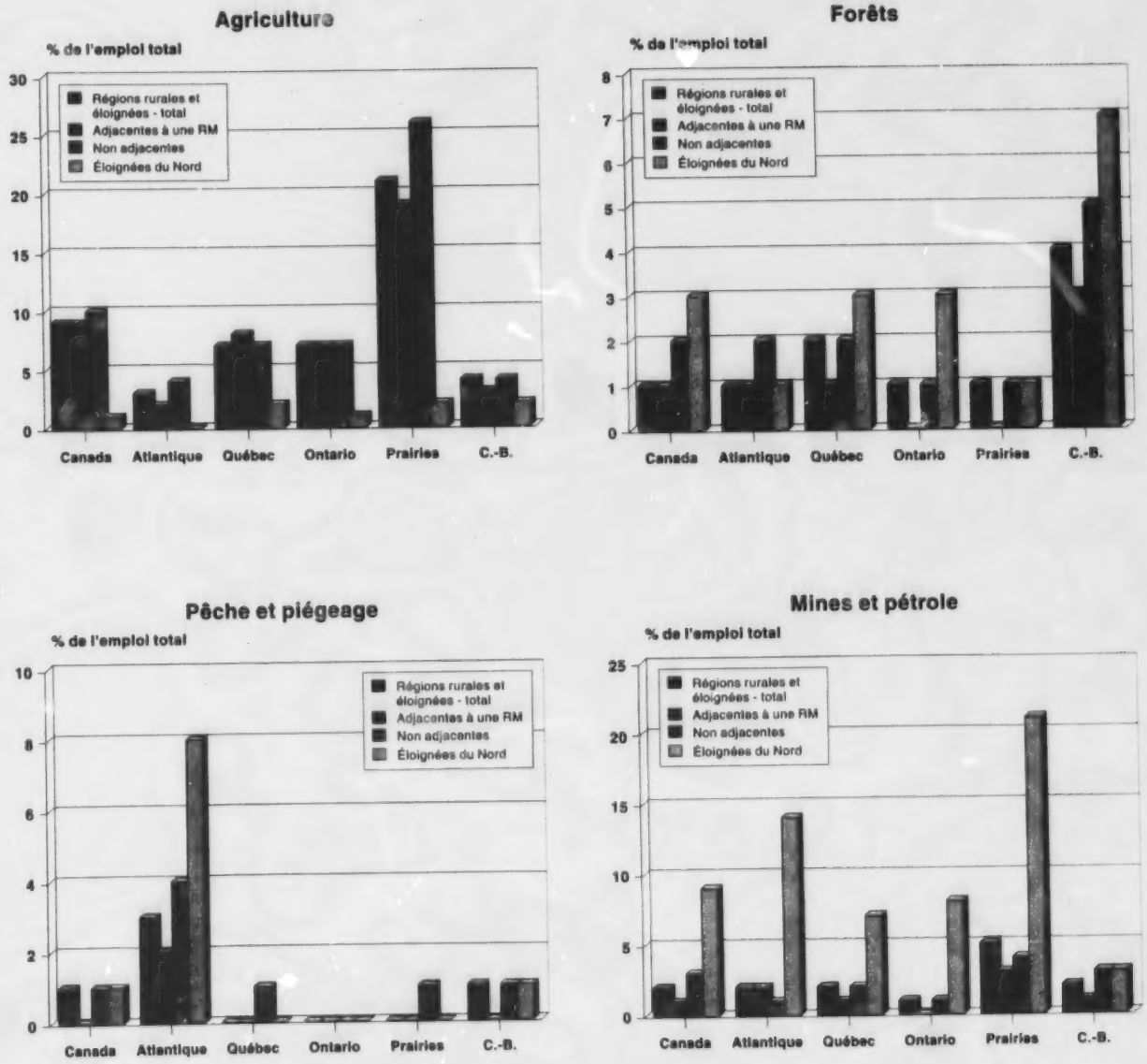

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Tableau 6
Variabilité de l'emploi dans les industries primaires, 1981-1991

Région géographique et politique Région/sous-région	Industries primaires				
	Agriculture variation de %	Forêts variation de %	Pêche et piégeage variation de %	Mines et pétrole variation de %	Total variation de %
Canada					
Agglomérations	21	30	-5	-7	-7
Intermédiaires	4	-5	-19	-19	-3
Régions rurales et éloignées					
Total	3	-8	9	-15	-2
Adjacentes à une RM	4	6	11	-13	2
Non adjacentes	3	-13	15	-11	-1
Éloignées du Nord	14	-11	-13	-23	-17
Canada - total	5	-4	6	-14	-1
Atlantique					
Agglomérations	42	-11	40	29	14
Intermédiaires	16	-16	-13	-18	-6
Régions rurales et éloignées					
Total	7	-24	6	-24	-6
Adjacentes à une RM	21	-6	6	-17	1
Non adjacentes	1	-33	9	-30	-7
Éloignées du Nord	s/o	57	-15	-27	-22
Atlantique - total	8	-23	5	-24	-6
Québec					
Agglomérations	28	147	333	-13	30
Intermédiaires	12	-14	186	15	9
Régions rurales et éloignées					
Total	4	-12	54	-31	-7
Adjacentes à une RM	3	15	s/o	-43	-1
Non adjacentes	6	-15	78	-22	-4
Éloignées du Nord	1	-17	0	-40	-29
Québec - total	8	-7	64	-27	-1
Ontario					
Agglomérations	14	363	-45	-23	11
Intermédiaires	0	-2	-37	-23	-7
Régions rurales et éloignées					
Total	-9	-24	-36	-25	-13
Adjacentes à une RM	-9	-4	-21	-19	-10
Non adjacentes	-10	-32	-64	-35	-16
Éloignées du Nord	43	-29	-53	-21	-21
Ontario - total	-3	-5	-38	-24	-8
Prairies					
Agglomérations	20	86	-15	-5	4
Intermédiaires	5	s/o	s/o	-14	3
Régions rurales et éloignées					
Total	6	9	-14	4	6
Adjacentes à une RM	9	42	129	1	9
Non adjacentes	3	1	-8	8	4
Éloignées du Nord	-2	-19	-22	2	-1
Prairies - total	7	27	-11	-1	5
Colombie-Britannique					
Agglomérations	29	-13	-6	-22	6
Intermédiaires	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Régions rurales et éloignées					
Total	16	2	24	-20	1
Adjacentes à une RM	19	5	42	-33	4
Non adjacentes	13	0	30	-9	2
Éloignées du Nord	38	7	-18	-50	-13
Colombie-Britannique - total	20	0	9	-21	2
Yukon/T.N.-O.					
Total	56	74	29	-39	-29

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Le revenu par habitant est plus faible au Canada rural

On utilise souvent le revenu par habitant comme mesure comparative du bien-être économique d'une population. Or, le rapport entre le revenu par habitant et le bien-être économique ne tient pas compte des différences dans le coût de la vie, la richesse, les revenus en nature, les revenus provenant de l'économie souterraine, la répartition du revenu et la richesse dans une région. Par conséquent, il s'agit seulement d'une évaluation approximative.

Au Canada, le revenu annuel moyen par habitant est passé de 8 438 $ en 1980 à 17 080 $ en 1990 (voir Figure 19). Ces moyennes sont obtenues à partir du revenu total de 205 milliards de dollars en 1980 (en dollars de 1980) et de 466 milliards de dollars en 1990 (en dollars de 1990).

Figure 19
Au Canada rural, le revenu par habitant est inférieur et c'est dans les sous-régions non adjacentes qu'il est le plus faible

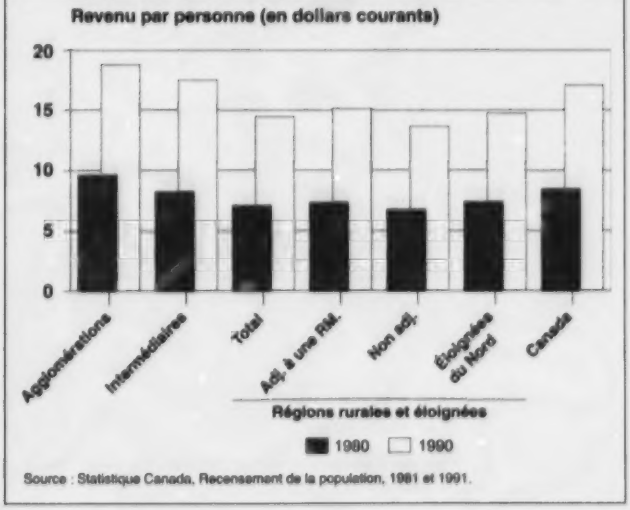

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Les revenus par habitant les plus élevés se trouvent dans les agglomérations, où ils étaient d'environ 1 800 $ au-dessus de la moyenne nationale en 1990. Dans les régions intermédiaires, ils étaient de 400 $ au-dessus de la moyenne canadienne en 1990. Dans les régions rurales et éloignées, ils étaient, toujours en 1990, de plus de 2 600 $ au-dessous de la moyenne nationale. Au sein du Canada rural, les revenus étaient les plus bas dans les sous-régions non adjacentes et les plus élevés dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine.

Les agglomérations affichent les revenus par habitant les plus élevés dans toutes les régions géographiques et politiques du Canada, sauf dans les provinces de l'Atlantique; elles sont suivies par les régions intermédiaires. Dans toutes les catégories de régions, c'est en Ontario que l'on observe les revenus les plus élevés (voir Tableau 9).

Au niveau des régions rurales et éloignées du Canada, les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine ont le revenu moyen par habitant le plus élevé de toutes les régions géographiques et politiques. Généralement, les habitants des sous-régions éloignées du Nord ont des revenus plus élevés que ceux des sous-régions non adjacentes. L'écart des revenus entre les régions rurales et éloignées et les agglomérations s'élevait à plus de 4 000 $ par personne, à l'échelle nationale. Cet écart était relativement constant d'une région géographique et politique à l'autre bien que les revenus en chiffres absolus varient.

Tableau 8
Variabilité de l'emploi dans les industries primaires, 1981-1991

Région géographique et politique Région/sous-région	Industries primaires				
	Agriculture variation de %	Forêts variation de %	Pêche et piégeage variation de %	Mines et pétrole variation de %	Total variation de %
Canada					
Agglomérations	21	30	-5	-7	-7
Intermédiaires	4	-5	-19	-19	-3
Régions rurales et éloignées					
Total	3	-8	9	-15	-2
Adjacentes à une RM	4	6	11	-13	2
Non adjacentes	3	-13	15	-11	-1
Éloignées du Nord	14	-11	-13	-23	-17
Canada - total	5	-4	6	-14	-1
Atlantique					
Agglomérations	42	-11	40	29	14
Intermédiaires	16	-16	-13	-18	-6
Régions rurales et éloignées					
Total	7	-24	6	-24	-6
Adjacentes à une RM	21	-6	6	-17	1
Non adjacentes	1	-33	9	-30	-7
Éloignées du Nord	s/o	57	-15	-27	-22
Atlantique - total	8	-23	5	-24	-6
Québec					
Agglomérations	28	147	333	-13	30
Intermédiaires	12	-14	186	15	9
Régions rurales et éloignées					
Total	4	-12	54	-31	-7
Adjacentes à une RM	3	15	s/o	-43	-1
Non adjacentes	6	-15	78	-22	-4
Éloignées du Nord	1	-17	0	-40	-29
Québec - total	8	-7	64	-27	-1
Ontario					
Agglomérations	14	363	-45	-23	11
Intermédiaires	0	-2	-37	-23	-7
Régions rurales et éloignées					
Total	-9	-24	-36	-25	-13
Adjacentes à une RM	-9	-4	-21	-19	-10
Non adjacentes	-10	-32	-64	-35	-16
Éloignées du Nord	43	-29	-53	-21	-21
Ontario - total	-3	-5	-38	-24	-8
Prairies					
Agglomérations	20	86	-15	-5	4
Intermédiaires	5	s/o	s/o	-14	3
Régions rurales et éloignées					
Total	6	9	-14	4	6
Adjacentes à une RM	9	42	129	1	9
Non adjacentes	3	1	-8	8	4
Éloignées du Nord	-2	-19	-22	2	-1
Prairies - total	7	27	-11	-1	5
Colombie-Britannique					
Agglomérations	29	-13	-6	-22	6
Intermédiaires	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Régions rurales et éloignées					
Total	16	2	24	-20	1
Adjacentes à une RM	19	5	42	-33	4
Non adjacentes	13	0	30	-9	2
Éloignées du Nord	38	7	-18	-50	-13
Colombie-Britannique - total	20	0	9	-21	2
Yukon/T.N.-O.					
Total	56	74	29	-39	-29

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Revenu par habitant

Le revenu par habitant est plus faible au Canada rural

On utilise souvent le revenu par habitant comme mesure comparative du bien-être économique d'une population. Or, le rapport entre le revenu par habitant et le bien-être économique ne tient pas compte des différences dans le coût de la vie, la richesse, les revenus en nature, les revenus provenant de l'économie souterraine, la répartition du revenu et la richesse dans une région. Par conséquent, il s'agit seulement d'une évaluation approximative.

Au Canada, le revenu annuel moyen par habitant est passé de 8 438 $ en 1980 à 17 080 $ en 1990 (voir Figure 19). Ces moyennes sont obtenues à partir du revenu total de 205 milliards de dollars en 1980 (en dollars de 1980) et de 466 milliards de dollars en 1990 (en dollars de 1990).

Figure 19
Au Canada rural, le revenu par habitant est inférieur et c'est dans les sous-régions non adjacentes qu'il est le plus faible

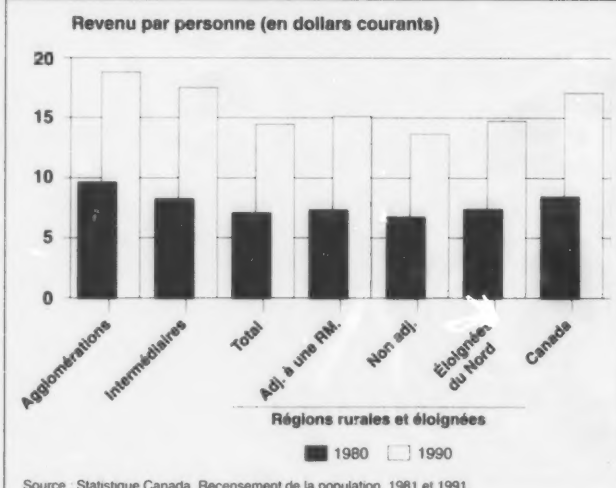

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Les revenus par habitant les plus élevés se trouvent dans les agglomérations, où ils étaient d'environ 1 800 $ au-dessus de la moyenne nationale en 1990. Dans les régions intermédiaires, ils étaient de 400 $ au-dessus de la moyenne canadienne en 1990. Dans les régions rurales et éloignées, ils étaient, toujours en 1990, de plus de 2 600 $ au-dessous de la moyenne nationale. Au sein du Canada rural, les revenus étaient les plus bas dans les sous-régions non adjacentes et les plus élevés dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine.

Les agglomérations affichent les revenus par habitant les plus élevés dans toutes les régions géographiques et politiques du Canada, sauf dans les provinces de l'Atlantique; elles sont suivies par les régions intermédiaires. Dans toutes les catégories de régions, c'est en Ontario que l'on observe les revenus les plus élevés (voir Tableau 9).

Au niveau des régions rurales et éloignées du Canada, les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine ont le revenu moyen par habitant le plus élevé de toutes les régions géographiques et politiques. Généralement, les habitants des sous-régions éloignées du Nord ont des revenus plus élevés que ceux des sous-régions non adjacentes. L'écart des revenus entre les régions rurales et éloignées et les agglomérations s'élevait à plus de 4 000 $ par personne, à l'échelle nationale. Cet écart était relativement constant d'une région géographique et politique à l'autre bien que les revenus en chiffres absolus varient.

Tableau 9
Revenu par habitant au Canada, 1980-1990

Région	Revenu par habitant ($ courants/pers.) 1980	1990	1980 Pop. (1981) (millions)	1980 Revenu ($ 1980) (milliards)	1990 Pop. (1991) (millions)	1990 Revenu ($ 1990) (milliards)
Canada	8 438 $	17 080 $	24,3	205	27,3	466
Agglomérations	9 617 $	18 808 $	10,6	103	12,1	228
Intermédiaires	8 239 $	17 497 $	5,2	43	6,2	108
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	7 356 $	15 121 $	3,9	29	4,3	65
Non adjacentes	6 742 $	13 664 $	3,8	26	3,9	53
Éloignées du Nord	7 404 $	14 731 $	0,8	6	0,8	11
Total	7 084 $	14 455 $	8,5	60	9,0	129
Provinces de l'Atlantique						
Agglomérations	7 381 $	14 608 $	0,1	0,6	0,1	1,2
Intermédiaires	8 000 $	17 177 $	0,4	2,9	0,4	7,1
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	6 271 $	13 707 $	0,8	5,1	0,8	11,6
Non adjacentes	5 524 $	12 268 $	0,9	5,1	0,9	11,4
Éloignées du Nord	6 199 $	12 492 $	0,1	0,3	0,1	0,7
Total	5 880 $	12 940 $	1,8	10,4	1,8	23,7
Québec						
Agglomérations	8 807 $	17 287 $	3,1	27,5	3,3	57,5
Intermédiaires	7 290 $	15 110 $	1,6	11,4	1,8	26,9
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	6 787 $	14 283 $	0,5	3,4	0,5	7,8
Non adjacentes	6 309 $	12 936 $	1,0	6,5	1,0	13,4
Éloignées du Nord	7 042 $	13 785 $	0,2	1,6	0,2	2,8
Total	6 539 $	13 445 $	1,8	11,5	1,8	24,0
Ontario						
Agglomérations	9 812 $	20 324 $	3,9	38,2	4,5	91,8
Intermédiaires	8 693 $	18 899 $	2,9	25,3	3,5	66,7
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	7 448 $	16 494 $	1,2	8,8	1,4	22,6
Non adjacentes	7 045 $	15 361 $ $	0,5	3,4	0,5	8,0
Éloignées du Nord	7 502 $	15 568 $	0,2	1,2	0,2	2,4
Total	7 346	16 136 $	1,8	13,4	2,0	33,0
Provinces des Prairies						
Agglomérations	10 000 $	17 804 $	2,0	20,0	2,3	40,9
Intermédiaires	8 858 $	16 257 $	0,4	3,5	0,4	7,2
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	7 709 $	14 159 $	1,0	7,3	1,0	14,1
Non adjacentes	7 101 $	13 247 $	0,8	5,4	0,7	9,7
Éloignées du Nord	6 967 $	13 589 $	0,1	1,0	0,2	2,1
Totals	7 403 $	13 757 $	1,8	13,7	1,9	25,9
Colombie-Britannique						
Agglomérations	10 398 $	19 254 $	1,5	16,0	1,9	37,1
Intermédiaires	—	—	—	—	—	—
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	8 890 $	16 429 $	0,5	4,2	0,6	9,2
Non adjacentes	8 564 $	15 814 $	0,6	5,4	0,7	10,8
Éloignées du Nord	8 743 $	16 218 $	0,1	1,0	0,1	1,8
Total	8 706 $	16 101 $	1,2	10,5	1,3	21,8
Yukon/T. N.-O.	8 177 $	17 061 $	0,1	0,6	0,1	1,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Changements dans le revenu réel par habitant 1980 à 1990

Au Canada rural la croissance du revenu réel par habitant dépasse la moyenne nationale

Les tendances du revenu par habitant témoignent des variations du bien-être économique. Malheureusement, il n'existe pas de moyen d'évaluer ces tendances avec certitude, parce que les valeurs doivent être corrigées en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) afin d'être comparables. L'IPC est basé sur l'étude des prix dans les régions métropolitaines de recensement, ce qui nous oblige à soulever l'hypothèse selon laquelle les régions rurales et éloignées du Canada connaissent des variations semblables dans le niveau des prix. La prudence s'impose lorsqu'il s'agit d'interpréter les variations du revenu réel par habitant en tant que variations du bien-être économique.

La croissance du revenu réel par habitant a été évaluée à 14 % pour l'ensemble du Canada, de 1980 à 1990 (voir Figure 20 et Tableau 10). Dans les sous-régions rurales et éloignées, les taux ont varié entre 12 et 16 % à l'échelle

Figure 20
Dans le Canada rural, la croissance* du revenu réel par habitant dépasse la moyenne nationale, 1980-1990

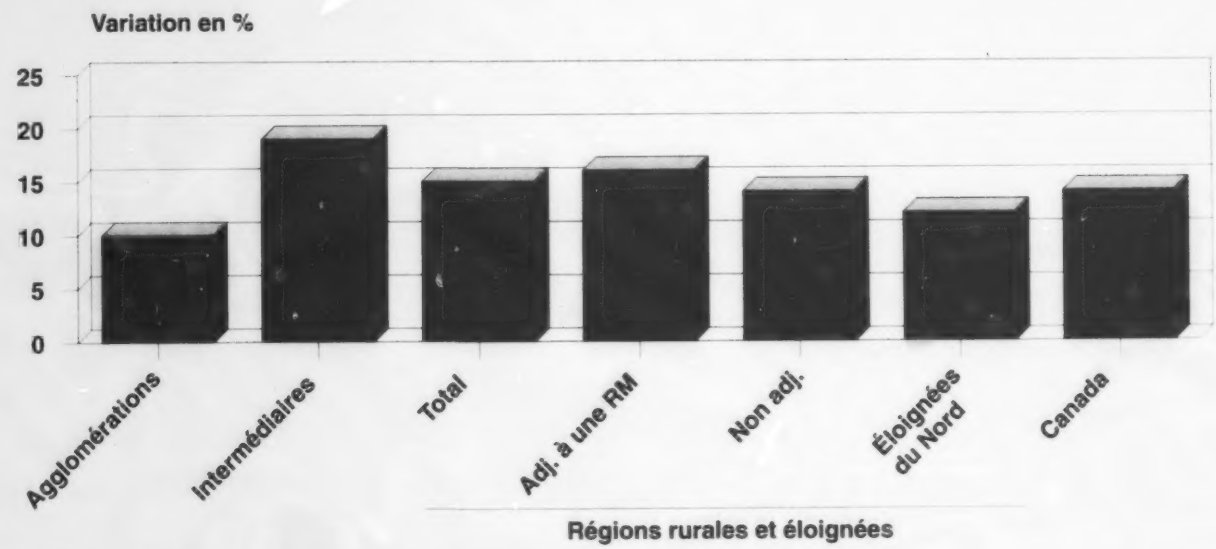

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1980 à 1990.
* Corrigée au moyen de l'IPC national.

Tableau 9
Revenu par habitant au Canada, 1980-1990

Région	Revenu par habitant ($ courants/pers.)		1980		1990	
	1980	1990	Pop. (1981) (millions)	Revenu ($ 1980) (milliards)	Pop. (1991) (millions)	Revenu ($ 1990) (milliards)
Canada	8 438 $	17 080 $	24,3	205	27,3	466
Agglomérations	9 617 $	18 808 $	10,6	103	12,1	228
Intermédiaires	8 239 $	17 497 $	5,2	43	6,2	108
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	7 356 $	15 121 $	3,9	29	4,3	65
Non adjacentes	6 742 $	13 664 $	3,8	26	3,9	53
Éloignées du Nord	7 404 $	14 731 $	0,8	6	0,8	11
Total	7 084 $	14 455 $	8,5	60	9,0	129
Provinces de l'Atlantique						
Agglomérations	7 381 $	14 608 $	0,1	0,6	0,1	1,2
Intermédiaires	8 000 $	17 177 $	0,4	2,9	0,4	7,1
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	6 271 $	13 707 $	0,8	5,1	0,8	11,6
Non adjacentes	5 524 $	12 268 $	0,9	5,1	0,9	11,4
Éloignées du Nord	6 199 $	12 492 $	0,1	0,3	0,1	0,7
Total	5 880 $	12 940 $	1,8	10,4	1,8	23,7
Québec						
Agglomérations	8 807 $	17 287 $	3,1	27,5	3,3	57,5
Intermédiaires	7 290 $	15 110 $	1,6	11,4	1,8	26,9
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	6 787 $	14 283 $	0,5	3,4	0,5	7,8
Non adjacentes	6 309 $	12 936 $	1,0	6,5	1,0	13,4
Éloignées du Nord	7 042 $	13 785 $	0,2	1,6	0,2	2,8
Total	6 539 $	13 445 $	1,8	11,5	1,8	24,0
Ontario						
Agglomérations	9 812 $	20 324 $	3,9	38,2	4,5	91,8
Intermédiaires	8 693 $	18 899 $	2,9	25,3	3,5	66,7
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	7 448 $	16 494 $	1,2	8,8	1,4	22,6
Non adjacentes	7 045 $	15 361 $ $	0,5	3,4	0,5	8,0
Éloignées du Nord	7 502 $	15 568 $	0,2	1,2	0,2	2,4
Total	7 346	16 136 $	1,8	13,4	2,0	33,0
Provinces des Prairies						
Agglomérations	10 000 $	17 804 $	2,0	20,0	2,3	40,9
Intermédiaires	8 858 $	16 257 $	0,4	3,5	0,4	7,2
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	7 709 $	14 159 $	1,0	7,3	1,0	14,1
Non adjacentes	7 101 $	13 247 $	0,8	5,4	0,7	9,7
Éloignées du Nord	6 [illegible]67 $	13 589 $	0,1	1,0	0,2	2,1
Totals	7 403 $	13 757 $	1,8	13,7	1,9	25,9
Colombie-Britannique						
Agglomérations	0 398 $	19 254 $	1,5	16,0	1,9	37,1
Intermédiaires	—	—	—	—	—	—
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	8 [illegible]30 $	16 429 $	0,5	4,2	0,6	9,2
Non adjacentes	8 56[illegible] $	15 814 $	0,6	5,4	0,7	10,8
Éloignées du Nord	8 743 $	16 218 $	0,1	1,0	0,1	1,8
Total	8 706 $	16 101 $	1,2	10,5	1,3	21,8
Yukon/T. N.-O.	8 177 $	17 061 $	0,1	0,6	0,1	1,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Changements dans le revenu réel par habitant 1980 à 1990

Au Canada rural la croissance du revenu réel par habitant dépasse la moyenne nationale

Les tendances du revenu par habitant témoignent des variations du bien-être économique. Malheureusement, il n'existe pas de moyen d'évaluer ces tendances avec certitude, parce que les valeurs doivent être corrigées en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) afin d'être comparables. L'IPC est basé sur l'étude des prix dans les régions métropolitaines de recensement, ce qui nous oblige à soulever l'hypothèse selon laquelle les régions rurales et éloignées du Canada connaissent des variations semblables dans le niveau des prix. La prudence s'impose lorsqu'il s'agit d'interpréter les variations du revenu réel par habitant en tant que variations du bien-être économique.

La croissance du revenu réel par habitant a été évaluée à 14 % pour l'ensemble du Canada, de 1980 à 1990 (voir Figure 20 et Tableau 10). Dans les sous-régions rurales et éloignées, les taux ont varié entre 12 et 16 % à l'échelle

Figure 20
Dans le Canada rural, la croissance* du revenu réel par habitant dépasse la moyenne nationale, 1980-1990

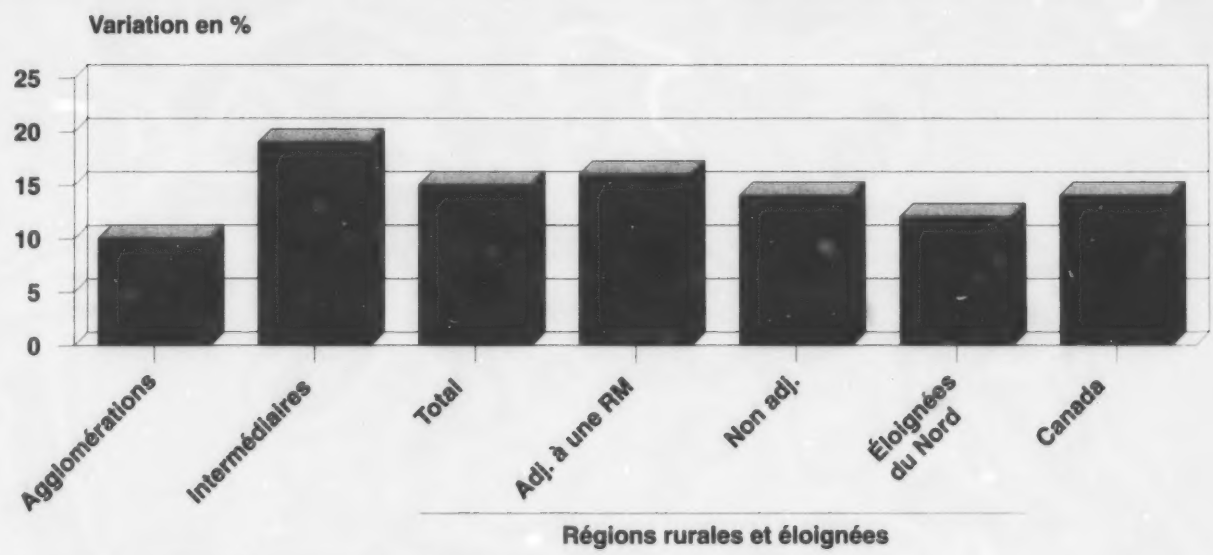

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1980 à 1990.
* Corrigée au moyen de l'IPC national.

du pays. Les taux les plus bas ont été enregistrés dans les agglomérations (10 %), alors que les régions intermédiaires affichaient les taux les plus élevés (19 %).

Dans les régions géographiques et politiques, cependant, il y a eu des variations considérables (voir Tableau 10). Dans les provinces de l'Atlantique, le taux de croissance s'est échelonné de 15 % dans les sous-régions éloignées du Nord à 25 % dans les sous-régions non adjacentes. Au Québec, c'est dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine que les revenus ont augmenté le plus rapidement (18 %). L'Ontario a connu une forte croissance (17 à 25 %) dans toutes les sous-régions rurales et éloignées. Dans les provinces des Prairies, la croissance réelle des revenus par habitant a connu toutes sortes de structures : c'était plus élevé dans les régions rurales et éloignées (5 %) que dans les agglomérations ou les régions intermédiaires, mais toutes les valeurs étaient basses. Au sein des régions rurales et éloignées, la croissance la plus forte a été notée dans les régions éloignées du Nord et la plus faible, dans les sous-régions adjacentes aux régions métropolitaines. La Colombie-Britannique a malheureusement connu des taux uniformément bas (4 %).

Tableau 10
Variation en pourcentage du revenu réel au Canada, 1980-1990

	Région géographique et politique					
Région	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Agglomérations	10	11	10	16	0	4
Intermédiaires	19	21	17	22	3	—
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	16	23	18	25	3	4
Non adjacentes	14	25	15	23	5	4
Éloignées du Nord	12	15	10	17	10	4
Total	15	24	16	24	5	4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1980 et 1990.

Au Canada rural on compte relativement plus de lits d'hôpitaux mais moins de médecins

Le régime universel de soins de santé constitue un aspect fondamental du filet de sécurité sociale du Canada. On peut évaluer l'accessibilité fondamentale des services médicaux en utilisant des indicateurs communs et quantitatifs comme le nombre de lits d'hôpitaux et le nombre de médecins par habitant (bien qu'il y ait des limites, particulièrement en ce qui a trait à la qualité des soins de santé).

Le lien qui existe entre le nombre de lits d'hôpitaux et l'éloignement n'est pas clair (voir Figure 21 et Tableau 11). À l'échelle nationale, en 1990, on comptait en moyenne 6,5 lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants. Les rapports les plus élevés étaient observés dans les agglomérations et dans les sous-régions rurales non adjacentes. Les rapports les plus bas se manifestaient dans les régions intermédiaires et dans les sous-régions rurales adjacentes à une région métropolitaine. Il est probable qu'un bon nombre des habitants vivant près des grands centres urbains se font soigner dans des hôpitaux se trouvant dans les divisions de recensement des agglomérations. D'après le nombre de lits d'hôpitaux, les habitants des régions rurales et éloignées du Canada ont le même accès aux établissements de soins de santé que tous les autres Canadiens. Cependant, cela ne tient pas explicitement compte de la diversité des distances à parcourir pour avoir accès aux soins de santé.

Figure 21
On compte plus de lits d'hôpitaux par habitant dans les régions non adjacentes aux villes

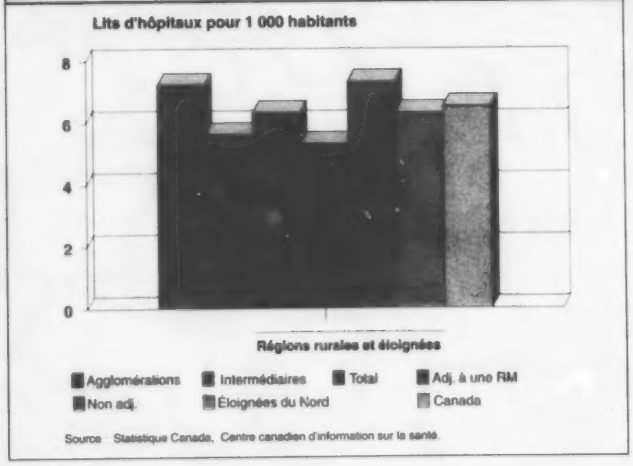

Source : Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé.

Le nombre de médecins et de chirurgiens par rapport à la population était inverse à l'éloignement (voir Figure 22). En 1991, ce rapport était de 2,7 pour 1 000 habitants dans les agglomérations, et de 0,9 pour 1 000 habitants dans les régions éloignées du Nord. Dans les régions rurales et éloignées, ce ratio s'établissait à moins de la moitié de celui des agglomérations. Il importe de noter que les médecins et les chirurgiens sont recensés là où ils vivent et non pas là où ils pratiquent. Cela crée vraisemblablement une distorsion des chiffres dans les agglomérations et dans les régions avoisinantes. Par exemple, il se peut que des médecins vivent dans une région intermédiaire ou dans une sous-région rurale adjacente à une région métropolitaine et qu'ils pratiquent dans une agglomération ou vice versa. Les médecins hautement spécialisés de même que les installations et le matériel de soutien dont ils se servent étaient tous concentrés, indubitablement, dans les agglomérations.

Dans les régions géographiques et politiques, le rapport entre le nombre de lits d'hôpitaux et la population varie (voir Figure 23). Le ratio pour les provinces de l'Atlantique et pour la Colombie-Britannique est semblable à celui de l'ensemble du Canada, c'est-à-dire 6,5 lits pour

du pays. Les taux les plus bas ont été enregistrés dans les agglomérations (10 %), alors que les régions intermédiaires affichaient les taux les plus élevés (19 %).

Dans les régions géographiques et politiques, cependant, il y a eu des variations considérables (voir Tableau 10). Dans les provinces de l'Atlantique, le taux de croissance s'est échelonné de 15 % dans les sous-régions éloignées du Nord à 25 % dans les sous-régions non adjacentes. Au Québec, c'est dans les sous-régions adjacentes à une région métropolitaine que les revenus ont augmenté le plus rapidement (18 %). L'Ontario a connu une forte croissance (17 à 25 %) dans toutes les sous-régions rurales et éloignées. Dans les provinces des Prairies, la croissance réelle des revenus par habitant a connu toutes sortes de structures : c'était plus élevé dans les régions rurales et éloignées (5 %) que dans les agglomérations ou les régions intermédiaires, mais toutes les valeurs étaient basses. Au sein des régions rurales et éloignées, la croissance la plus forte a été notée dans les régions éloignées du Nord et la plus faible, dans les sous-régions adjacentes aux régions métropolitaines. La Colombie-Britannique a malheureusement connu des taux uniformément bas (4 %).

Tableau 10
Variation en pourcentage du revenu réel au Canada, 1980-1990

	Région géographique et politique					
Région	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Agglomérations	10	11	10	16	0	4
Intermédiaires	19	21	17	22	3	—
Régions rurales et éloignées						
Adjacentes à une RM	16	23	18	25	3	4
Non adjacentes	14	25	15	23	5	4
Éloignées du Nord	12	15	10	17	10	4
Total	15	24	16	24	5	4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1980 et 1990.

Hôpitaux — nombre de lits et de médecins

Au Canada rural on compte relativement plus de lits d'hôpitaux mais moins de médecins

Le régime universel de soins de santé constitue un aspect fondamental du filet de sécurité sociale du Canada. On peut évaluer l'accessibilité fondamentale des services médicaux en utilisant des indicateurs communs et quantitatifs comme le nombre de lits d'hôpitaux et le nombre de médecins par habitant (bien qu'il y ait des limites, particulièrement en ce qui a trait à la qualité des soins de santé).

Le lien qui existe entre le nombre de lits d'hôpitaux et l'éloignement n'est pas clair (voir Figure 21 et Tableau 11). À l'échelle nationale, en 1990, on comptait en moyenne 6,5 lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants. Les rapports les plus élevés étaient observés dans les agglomérations et dans les sous-régions rurales non adjacentes. Les rapports les plus bas se manifestaient dans les régions intermédiaires et dans les sous-régions rurales adjacentes à une région métropolitaine. Il est probable qu'un bon nombre des habitants vivant près des grands centres urbains se font soigner dans des hôpitaux se trouvant dans les divisions de recensement des agglomérations. D'après le nombre de lits d'hôpitaux, les habitants des régions rurales et éloignées du Canada ont le même accès aux établissements de soins de santé que tous les autres Canadiens. Cependant, cela ne tient pas explicitement compte de la diversité des distances à parcourir pour avoir accès aux soins de santé.

Figure 21
On compte plus de lits d'hôpitaux par habitant dans les régions non adjacentes aux villes

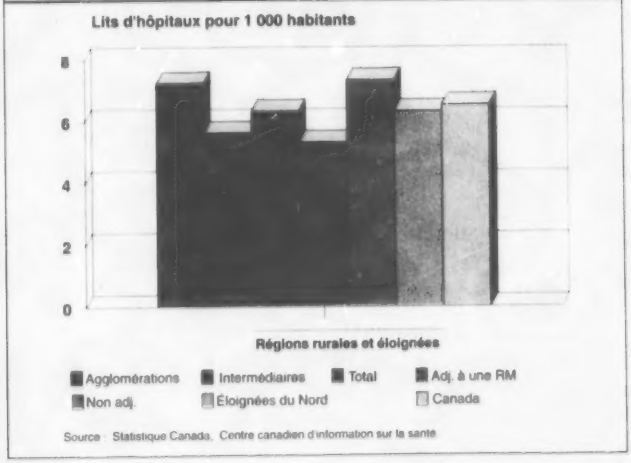

Source : Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé

Le nombre de médecins et de chirurgiens par rapport à la population était inverse à l'éloignement (voir Figure 22). En 1991, ce rapport était de 2,7 pour 1 000 habitants dans les agglomérations, et de 0,9 pour 1 000 habitants dans les régions éloignées du Nord. Dans les régions rurales et éloignées, ce ratio s'établissait à moins de la moitié de celui des agglomérations. Il importe de noter que les médecins et les chirurgiens sont recensés là où ils vivent et non pas là où ils pratiquent. Cela crée vraisemblablement une distorsion des chiffres dans les agglomérations et dans les régions avoisinantes. Par exemple, il se peut que des médecins vivent dans une région intermédiaire ou dans une sous-région rurale adjacente à une région métropolitaine et qu'ils pratiquent dans une agglomération ou vice versa. Les médecins hautement spécialisés de même que les installations et le matériel de soutien dont ils se servent étaient tous concentrés, indubitablement, dans les agglomérations.

Dans les régions géographiques et politiques, le rapport entre le nombre de lits d'hôpitaux et la population varie (voir Figure 23). Le ratio pour les provinces de l'Atlantique et pour la Colombie-Britannique est semblable à celui de l'ensemble du Canada, c'est-à-dire 6,5 lits pour

1 000 habitants. Au Québec, le ratio est beaucoup plus élevé (8,1 lits pour 1 000 habitants). Dans les Prairies, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le ratio était de 7,1 lits pour 1 000 habitants, quelque peu au-dessus de la moyenne nationale. En Ontario, le ratio était plus bas (5,2 lits pour 1 000 habitants).

Le nombre de médecins et de chirurgiens par rapport à la population ne variait pas aussi fortement sur une base géographique et politique qu'il le faisait sur une base régionale (voir Figures 22 et 23). La moyenne nationale de 2 médecins pour 1 000 habitants est légèrement dépassée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, alors que dans les provinces de l'Atlantique et dans les Prairies, le nombre de médecins est légèrement inférieur à la moyenne nationale. On notait une pénurie relative de médecins et de chirurgiens au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest : le ratio y était d'environ la moitié de ce qu'il était pour le reste du Canada.

Figure 22
On compte plus de médecins par habitant dans les régions rurales près des villes

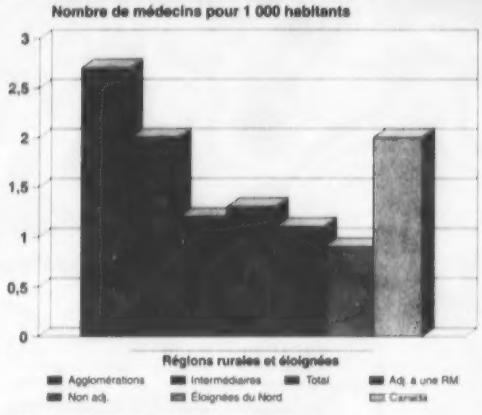

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

Figure 23
Nombre de lits d'hôpitaux (en 1991) et de médecins (en 1991) pour 1 000 habitants
Selon les régions géographiques et politiques du Canada

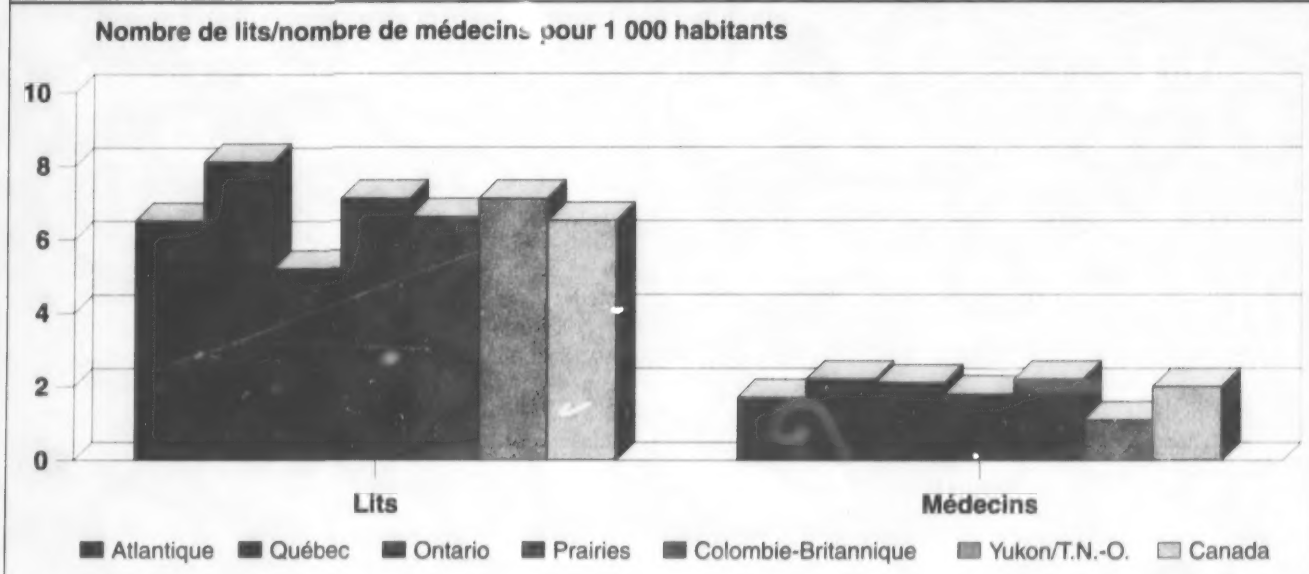

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

Tableau 11
Nombre de médecins et de lits d'hôpitaux, selon le type de région et la région géographique et polique du Canada[1]

Région géographique et politique	Nombre de médecins pour 1 000 habitants	Nombre d'hôpitaux pour 1 000 habitants
Canada		
Agglomérations	7,2	2,7
Intermédiaires	5,6	2,0
Régions rurales et éloignées		
Total	6,3	1,2
Adjacentes à une RM	5,3	1,3
Non adjacentes	7,3	1,1
Eloignées du Nord	6,3	0,9
Canada - total	6,5	2,0
Provinces de l'Atlantique		
Agglomérations	15,5	1,4
Intermédiaires	7,7	3,6
Régions rurales et éloignées		
Total	5,8	1,4
Adjacentes à une RM	5,8	1,6
Non adjacentes	5,9	1,1
Eloignées du Nord	5,6	0,7
Provinces de l'Atlantique -total	6,5	1,7
Québec		
Agglomérations	9,4	3,1
Intermédiaires	6,2	1,5
Régions rurales et éloignées		
Total	7,6	1,1
Adjacentes à une RM	2,1	1,3
Non adjacentes	10,4	1,1
Eloignées du Nord	8,0	0,8
Québec - total	8,1	2,2
Ontario		
Agglomérations	5,7	2,7
Intermédiaires	4,8	1,9
Régions rurales et éloignées		
Total	4,7	1,1
Adjacentes à une RM	4,0	1,0
Non adjacentes	5,8	1,1
Eloignées du Nord	6,7	1,0
Ontario - total	5,2	2,1
Provinces des Prairies		
Agglomérations	6,7	2,4
Intermédiaires	7,6	2,6
Régions rurales et éloignées		
Total	7,6	1,0
Adjacentes à une RM	8,5	1,1
Non adjacentes	7,1	1,0
Eloignées du Nord	3,8	0,7
Provinces des Prairies - total	7,1	1,8
Colombie-Britannique		
Agglomérations	7,2	2,7
Intermédiaires	s/o	s/o
Régions rurales et éloignées		
Total	5,8	1,4
Adjacentes à une RM	5,5	1,6
Non adjacentes	6,0	1,2
Eloignées du Nord	5,7	1,3
Colombie-Britannique - total	6,6	2,2
Yukon/T.N.-O.	7,1	1,1

Sources : Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé,
Statistique Canada Recensement de la population, 1991.

[1] L'information sur les lits d'hôpitaux concerne 1990, l'information sur le ratio médecin/habitant concerne 1991.

1 000 habitants. Au Québec, le ratio est beaucoup plus élevé (8,1 lits pour 1 000 habitants). Dans les Prairies, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le ratio était de 7,1 lits pour 1 000 habitants, quelque peu au-dessus de la moyenne nationale. En Ontario, le ratio était plus bas (5,2 lits pour 1 000 habitants).

Le nombre de médecins et de chirurgiens par rapport à la population ne variait pas aussi fortement sur une base géographique et politique qu'il le faisait sur une base régionale (voir Figures 22 et 23). La moyenne nationale de 2 médecins pour 1 000 habitants est légèrement dépassée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, alors que dans les provinces de l'Atlantique et dans les Prairies, le nombre de médecins est légèrement inférieur à la moyenne nationale. On note une pénurie relative de médecins et de chirurgiens au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest : le ratio y était d'environ la moitié de ce qu'il était pour le reste du Canada.

Figure 22
On compte plus de médecins par habitant dans les régions rurales près des villes

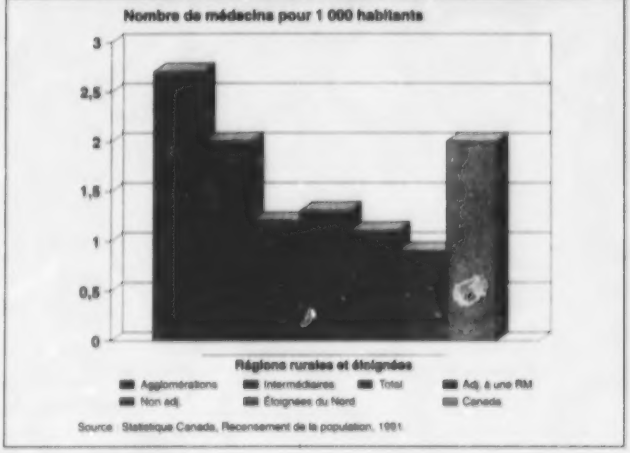

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

Figure 23
Nombre de lits d'hôpitaux (en 1991) et de médecins (en 1991) pour 1 000 habitants
Selon les régions géographiques et politiques du Canada

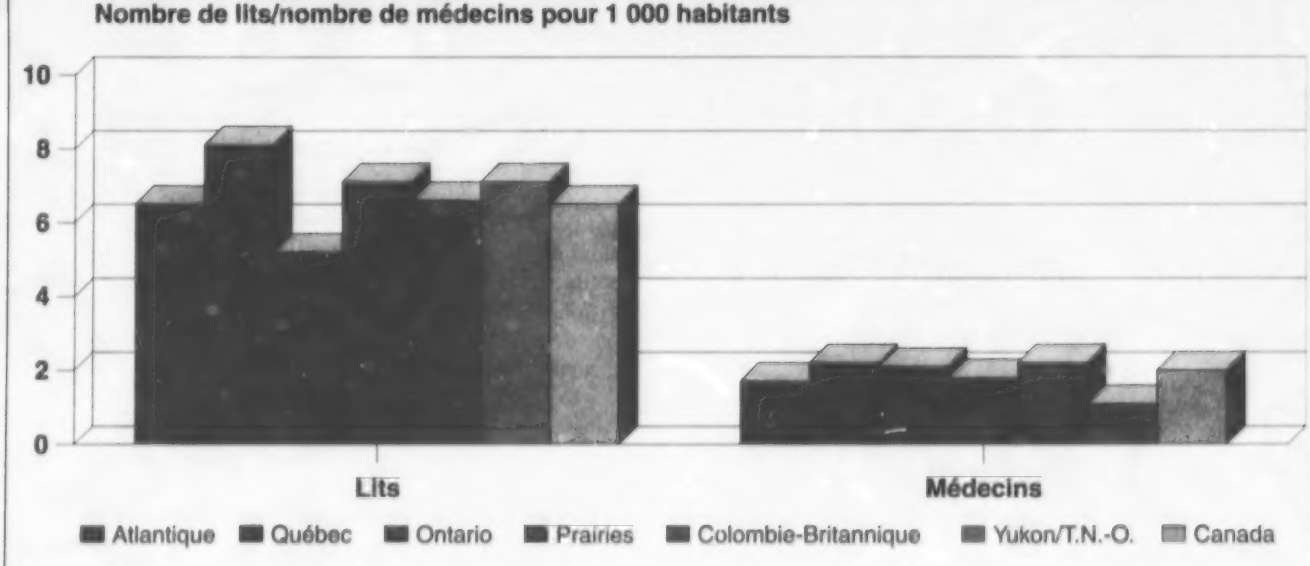

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

Tableau 11
Nombre de médecins et de lits d'hôpitaux, selon le type de région et la région géographique et politique du Canada[1]

Région géographique et politique	Nombre de médecins pour 1 000 habitants	Nombre d'hôpitaux pour 1 000 habitants
Canada		
Agglomérations	7,2	2,7
Intermédiaires	5,6	2,0
Régions rurales et éloignées		
Total	6,3	1,2
Adjacentes à une RM	5,3	1,3
Non adjacentes	7,3	1,1
Eloignées du Nord	6,3	0,9
Canada - total	6,5	2,0
Provinces de l'Atlantique		
Agglomérations	15,5	1,4
Intermédiaires	7,7	3,6
Régions rurales et éloignées		
Total	5,8	1,4
Adjacentes à une RM	5,8	1,6
Non adjacentes	5,9	1,1
Eloignées du Nord	5,6	0,7
Provinces de l'Atlantique -total	6,5	1,7
Québec		
Agglomérations	9,4	3,1
Intermédiaires	6,2	1,5
Régions rurales et éloignées		
Total	7,6	1,1
Adjacentes à une RM	2,1	1,3
Non adjacentes	10,4	1,1
Eloignées du Nord	8,0	0,8
Québec - total	8,1	2,2
Ontario		
Agglomérations	5,7	2,7
Intermédiaires	4,8	1,9
Régions rurales et éloignées		
Total	4,7	1,1
Adjacentes à une RM	4,0	1,0
Non adjacentes	5,8	1,1
Eloignées du Nord	6,7	1,0
Ontario - total	5,2	2,1
Provinces des Prairies		
Agglomérations	6,7	2,4
Intermédiaires	7,6	2,6
Régions rurales et éloignées		
Total	7,6	1,0
Adjacentes à une RM	8,5	1,1
Non adjacentes	7,1	1,0
Eloignées du Nord	3,8	0,7
Provinces des Prairies - total	7,1	1,8
Colombie-Britannique		
Agglomérations	7,2	2,7
Intermédiaires	s/o	s/o
Régions rurales et éloignées		
Total	5,8	1,4
Adjacentes à une RM	5,5	1,6
Non adjacentes	6,0	1,2
Eloignées du Nord	5,7	1,3
Colombie-Britannique - total	6,6	2,2
Yukon/T.N.-O.	7,1	1,1

Sources : Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé,
Statistique Canada Recensement de la population, 1991.

[1] L'information sur les lits d'hôpitaux concerne 1990, l'information sur le ratio médecin/habitant concerne 1991.

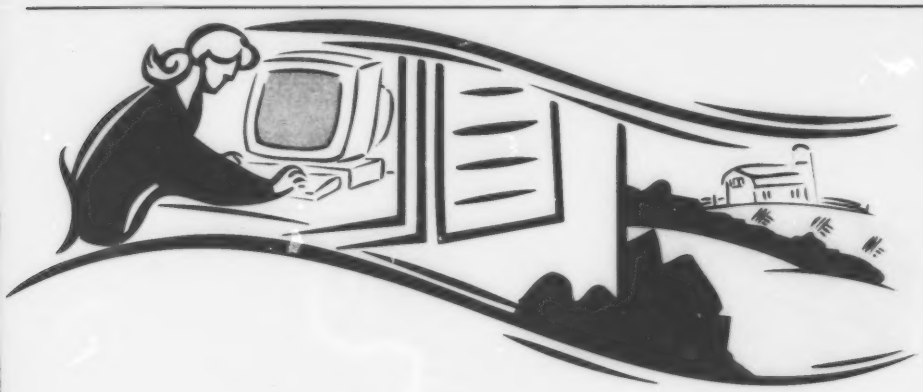

Niveaux de scolarité

Les Canadiens des régions rurales ont un niveau d'instruction inférieur

Le niveau d'instruction constitue une méthode d'évaluation du développement des ressources humaines au sein d'une population. Le niveau de compétence associé à des diplômes, à des certificats et à des grades sert souvent d'indicateur du bien-être économique et social.

En 1981, un quart de la population canadienne avait moins de neuf années de scolarité (voir Figure 24 et Tableau 12). Dans les régions rurales et éloignées, cette moyenne nationale était dépassée de loin. C'est dans les sous-régions non adjacentes et dans les sous-régions éloignées du Nord que l'on observait la plus haute proportion de personnes ayant seulement ce niveau de scolarité, soit un tiers de la population. Dans les agglomérations et les régions intermédiaires, cette proportion était inférieure à la moyenne nationale.

Figure 24
Dans les régions rurales, une part plus élevée de la population a moins de neuf années de scolarité Canada, 1981 et 1991

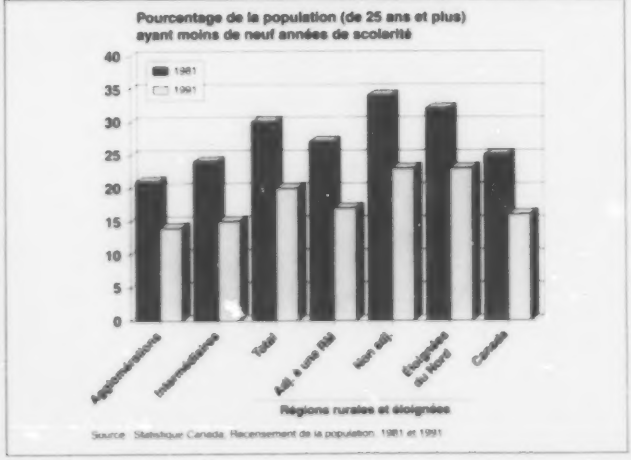

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991

En 1991, la part des Canadiens ayant fait moins de neuf années d'études avait diminué pour se situer à 16 %. Cette tendance est manifeste dans toutes les régions, mais les proportions demeurent plus élevées dans les régions rurales et dans les régions éloignées du Canada, avec les taux les plus hauts dans les sous-régions encore plus éloignées (voir Figure 24). La tendance la plus étonnante a été la chute de -9 points à l'échelle du Canada et celle de -10 points dans les régions rurales et éloignées du pays (voir Tableau 12). La proportion de personnes ayant moins de neuf années de scolarité a non seulement diminué dans chaque catégorie de régions, mais également dans toutes les régions géographiques et politiques du pays.

En 1981, un autre quart de la population adulte du Canada avait une scolarité variant entre la neuvième et la treizième année. En 1991, cette part avait diminué partout sauf dans les sous-régions rurales non adjacentes. Alors que la proportion pour cette catégorie avait chuté de -2 points à l'échelle du pays, il n'y avait eu aucune diminution dans les régions rurales et éloignées.

Les changements observés chez les personnes faisant des études postsecondaires étaient moins prononcés. Entre 1981 et 1991, les chiffres touchant les certificats professionnels étaient à peu près inchangés et variaient peu d'une région à l'autre. On peut observer la même tendance chez les personnes ayant une formation non universitaire ne menant pas à un certificat.

Les programmes d'études menant à un certificat n'émanant pas de l'université sont d'importance relative tout en étant à la hausse au Canada. En 1991, la proportion de personnes

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Tableau 12
Répartition des personnes (de 25 ans ou plus) selon le niveau d'instruction, 1981 et 1991

Niveau d'instruction	Région													
							Régions rurales et éloignées							
	Canada		Agglomérations		Intermédiaires		Total		Adjacentes à une RM		Non adjacentes		Éloignées du Nord	
	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %
Moins de 9 années	25	16	21	14	24	15	30	20	27	17	34	23	32	23
Entre 9 et 13 années	23	21	21	18	22	20	25	25	26	25	24	25	21	22
Diplôme d'études secondaires	11	14	12	14	13	15	10	13	10	14	10	13	10	12
Certificat professionnel	4	4	3	4	4	5	4	5	4	5	4	5	5	6
Autre certificat[1]	15	17	15	16	16	18	14	18	15	18	14	16	15	18
Autres études sans certificat[1]	5	6	6	6	5	6	4	5	5	6	4	5	4	6
Études universitaires partielles	8	9	9	10	7	8	6	7	6	7	6	6	6	6
Grade universitaire	10	13	13	17	9	12	6	7	6	8	5	7	6	7

[1] Formation non universitaire.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

atteignant ce niveau d'instruction atteignait presque 20 % (voir Tableau 12) et le phénomène s'est accru dans toutes les régions entre 1981 et 1991.

En 1981, à l'échelle du Canada, 18 % des personnes ayant 25 ans et plus avaient fréquenté l'université ou détenaient un diplôme universitaire. En 1991, cette proportion atteignait 22 % (voir Figure 25). Dans les régions rurales et éloignées du Canada, seulement 12 à 14 % des gens avaient fréquenté l'université, ce qui représente moins de 65 % de la moyenne nationale. La proportion était plus élevée que la moyenne nationale dans les agglomérations (27 % en 1991), et plus basse que la moyenne dans les régions intermédiaires.

Les niveaux d'instruction variaient énormément selon les catégories de régions parmi les régions géographiques et politiques. Dans les régions rurales et éloignées, la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas de diplôme de niveau secondaire se trouvait au Manitoba (50 %) et la moins élevée, en Colombie-Britannique (35 %). À Terre-Neuve et en Saskatchewan, 56 % des résidants des sous-régions non adjacentes n'avaient pas leur diplôme d'études secondaire; en Colombie-Britannique, cette proportion baissait à 39 %. En outre, dans les sous-régions non adjacentes, 10 % des personnes âgées de 25 ans et plus avaient au moins fréquenté l'université au Québec, alors qu'à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, cette proportion atteignait 20 %.

Les régions éloignées du Nord présentent certains contrastes intéressants. En 1991, le pourcentage le plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires était

Figure 25
Faible part de la population ayant fait des études postsecondaires dans les régions rurales Canada, 1981 et 1991

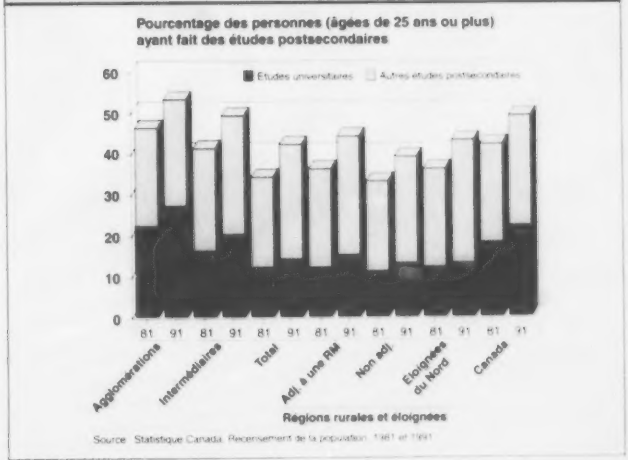

Tableau 12
Répartition des personnes (de 25 ans ou plus) selon le niveau d'instruction, 1981 et 1991

Niveau d'instruction	Région													
							Régions rurales et éloignées							
	Canada		Agglomérations		Intermédiaires		Total		Adjacentes à une RM		Non adjacentes		Éloignées du Nord	
	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %	1981 %	1991 %
Moins de 9 années	25	16	21	14	24	15	30	20	27	17	34	23	32	23
Entre 9 et 13 années	23	21	21	18	22	20	25	25	26	25	24	25	21	22
Diplôme d'études secondaires	11	14	12	14	13	15	10	13	10	14	10	13	10	12
Certificat professionnel	4	4	3	4	4	5	4	5	4	5	4	5	5	6
Autre certificat[1]	15	17	15	16	16	18	14	18	15	18	14	16	15	18
Autres études sans certificat[1]	5	6	6	6	5	6	4	5	5	6	4	5	4	6
Études universitaires partielles	8	9	9	10	7	8	6	7	6	7	6	6	6	6
Grade universitaire	10	13	13	17	9	12	6	7	6	8	5	7	6	7

[1] Formation non universitaire.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

atteignant ce niveau d'instruction atteignait presque 20 % (voir Tableau 12) et le phénomène s'est accru dans toutes les régions entre 1981 et 1991.

En 1981, à l'échelle du Canada, 18 % des personnes ayant 25 ans et plus avaient fréquenté l'université ou détenaient un diplôme universitaire. En 1991, cette proportion atteignait 22 % (voir Figure 25). Dans les régions rurales et éloignées du Canada, seulement 12 à 14 % des gens avaient fréquenté l'université, ce qui représente moins de 65 % de la moyenne nationale. La proportion était plus élevée que la moyenne nationale dans les agglomérations (27 % en 1991), et plus basse que la moyenne dans les régions intermédiaires.

Les niveaux d'instruction variaient énormément selon les catégories de régions parmi les régions géographiques et politiques. Dans les régions rurales et éloignées, la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas de diplôme de niveau secondaire se trouvait au Manitoba (50 %) et la moins élevée, en Colombie-Britannique (35 %). À Terre-Neuve et en Saskatchewan, 56 % des résidants des sous-régions non adjacentes n'avaient pas leur diplôme d'études secondaire; en Colombie-Britannique, cette proportion baissait à 39 %. En outre, dans les sous-régions non adjacentes, 10 % des personnes âgées de 25 ans et plus avaient au moins fréquenté l'université au Québec, alors qu'à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, cette proportion atteignait 20 %.

Les régions éloignées du Nord présentent certains contrastes intéressants. En 1991, le pourcentage le plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires était

Figure 25
Faible part de la population ayant fait des études postsecondaires dans les régions rurales Canada, 1981 et 1991

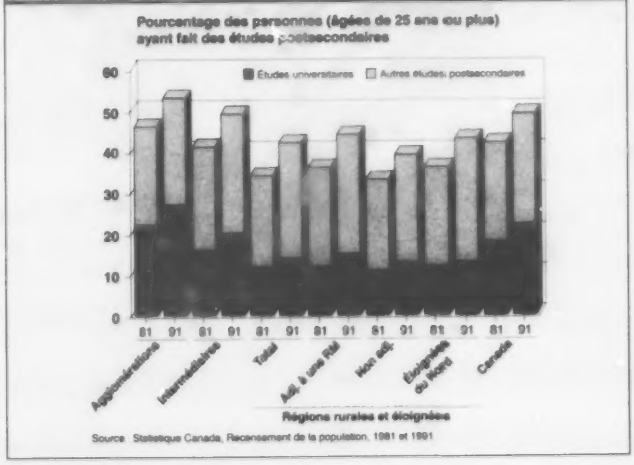

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991

enregistré dans le nord du Manitoba et le nord de la Saskatchewan (53 et 54 %), et le pourcentage le plus bas, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (23 %). D'autre part, la proportion la plus importante de personnes ayant reçu une formation universitaire s'est retrouvée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (26 %), et la proportion la moins élevée, au nord du Québec (10 %).

En 1991, dans les agglomérations, le pourcentage de résidants qui ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires s'échelonnait d'un minimum de 28 % en Colombie-Britannique à un maximum de 41 % au Nouveau-Brunswick. Toujours dans ces provinces, un maximum de 28 % et un minimum de 17 % respectivement avaient reçu une éducation universitaire ou même détenaient un diplôme universitaire. Dans les régions intermédiaires, c'est au Québec que l'on a observé le pourcentage le plus faible de personnes ayant fait des études universitaires (14 %), et au Nouveau-Brunswick que l'on a enregistré le pourcentage le plus élevé (31 %).

Logements non autochtone et hors réserve

Amélioration des conditions du logement dans les régions rurales non agricoles entre 1981 et 1991

Le logement constitue un instrument essentiel de mesure du bien-être d'une population. Il y a des normes sociétales qui établissent les conditions adéquates de logement afin de déterminer s'ils sont assez spacieux et confortables, s'ils sont abordables pour les personnes qui les occupent. Les conditions de logement sont évaluées à l'aide d'un indicateur intégré que l'on appelle « indicateur des besoins impérieux de logement ». Les ménages sont considérés comme ayant des besoins impérieux si leurs logements ne satisfont pas à au moins un des trois critères mentionnés ci-après et si leurs revenus ne leur permettent pas de louer un logement qui répond à ces critères.

- **Grandeur (taille) convenable.** Ce critère indique le nombre de chambres à coucher dont le ménage a besoin pour ne pas être entassé, selon le nombre de personnes que compte la famille et sa composition.

- **Qualité.** Pour satisfaire à ce critère, il faut que les logements n'aient besoin que de réparations mineures ou d'un entretien normal; il faut qu'on y trouve l'eau courante et l'eau chaude, une toilette intérieure, un bain ou une douche.

Définitions

En utilisant les données des recensements de 1981 et de 1991, on peut évaluer de façon spécifique les conditions des logements ruraux non agricoles, des logements ruraux agricoles et des logements urbains. Cependant, dans le reste de cet indicateur, le terme « rural » renvoie à agricole et à non agricole.

- **Région rurale non agricole.** Toutes les municipalités ayant une population de moins de 2 500 habitants et qui ne font pas partie de villes plus grandes sont définies comme étant « rurales » parce que 1) elles n'ont pas complètement développé leur marché immobilier et elles n'ont pas de parcs de logements locatifs; 2) elles ne sont pas desservies par les industries de la construction ou de la rénovation. Par cette définition, nous reconnaissons que les mesures à envisager pour répondre aux besoins de logement en régions rurales ne sont pas celles qui s'offrent sur le marché immobilier des grands centres urbains.

- **Région rurale agricole.** Les coûts du logement rural ne peuvent être évalués pour les ménages agricoles parce qu'on ne peut pas les dissocier de l'ensemble des frais d'exploitation agricole. Comme on ne mesure que la grandeur (la taille) et la qualité du logement pour ce type de logement, les conditions du logement agricole se présentent de façon distincte.

- **Région urbaine.** Ce sont les régions qui ont des populations de 2 500 habitants et plus, dont la densité est d'au moins 400 personnes au kilomètre carré. Elles offrent également divers programmes d'aide au logement. Les ménages urbains seront moins portés que les ménages ruraux à organiser des solutions informelles pour résoudre leurs problèmes de logement.

- **Abordabilité.** Cette norme stipule que le ménage ne doit pas avoir à dépenser plus de 30 % de son revenu pour obtenir un logement adéquat.

Entre 1981 et 1991, le nombre de ménages ruraux a augmenté de 10 %, ce qui représentait 1,5 million de personnes ou 16 % de tous les ménages. En dépit de cette progression, le nombre de ménages éprouvant des besoins impérieux de logement n'avait pas changé, tant et si bien que le pourcentage de cette catégorie a chuté à 13 %. Ainsi, à l'échelle nationale, la part des ménages ruraux ayant des besoins impérieux de logement a décliné de 18 à 14 %, alors que la part des ménages urbains augmentait.

En 1991, quatre ménages sur cinq en régions rurales étaient propriétaires de leur logement, contre trois sur cinq en régions urbaines (voir Tableau 13). Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'en région rurale, les ménages propriétaires représentent le gros des ménages ayant des besoins impérieux de logement. Cela contraste avec les régions urbaines où la majorité des ménages ayant des besoins impérieux de logement sont des locataires.

Même s'il y a eu amélioration de la qualité des logements au cours de la décennie à l'étude, les propriétaires en régions rurales sont ceux qui avaient encore le plus de besoins impérieux en matière de logement, en 1991. En fait, les problèmes de qualité du logement des propriétaires ont causé près du cinquième des besoins impérieux en matière de logements ruraux, en 1991. À l'inverse, les locataires urbains étaient encore les plus susceptibles d'avoir des problèmes d'abordabilité du logement (voir Figure 26).

Au cours de la décennie, la proportion des ménages ruraux éprouvant des besoins impérieux de logement à cause de problèmes de qualité des logements a chuté (voir Figure 26). Du même coup, cependant, la proportion de personnes éprouvant des besoins à cause de leur abordabilité a augmenté. En 1991, même si l'abordabilité et la qualité du logement rural soulevaient des difficultés encore plus grandes, les besoins de logement ruraux et urbains étaient plus semblables qu'en 1981.

Figure 26
En région rurale, amélioration des conditions de logement du point de vue de la qualité, mais détérioration du point du vue de l'abordabilité et de la taille, 1981-1991

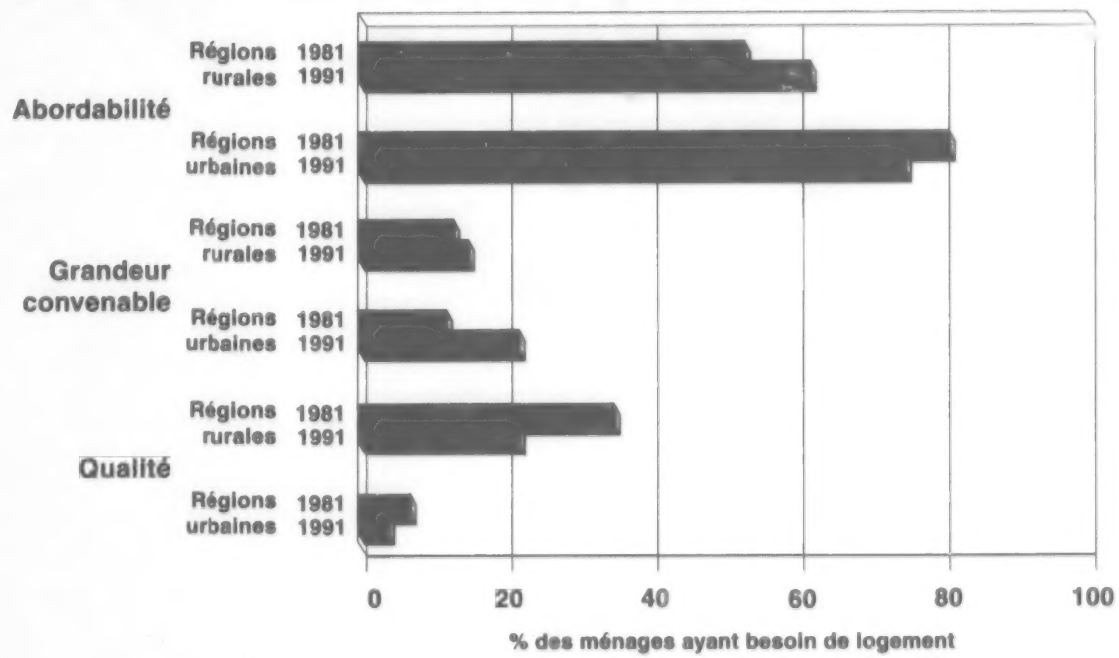

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Logement agricole en 1991

En 1991, 4,8 % des ménages agricoles éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement (voir Tableau 14). Cependant, les ménages agricoles couraient les plus hauts risques d'éprouver ces besoins s'ils vivaient dans les provinces des Prairies, c'est-à-dire en Saskatchewan ou en Alberta, en l'occurrence.

Tableau 13
En région rurale les propriétaires étaient, en 1991, plus nombreux que les locataires à avoir des besoins impérieux de logement

Catégorie	Régions rurales			Régions urbaines		
	Propriétaires	Locataires	Total	Propriétaires	Locataires	Total
	pourcentage					
Ensemble des ménages	80	20	100	60	40	100
Ménages ayant des besoins impérieux de logement	59	41	100	25	75	100

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 1991.

Tableau 14
Ménages agricoles dont le logement ne satisfait pas au critère de la qualité et/ou au critère de la taille, selon la province, 1991

Province	Nombre total de ménages agricoles	Nombre de ménages agricoles dans un logement ne satisfaisant pas au critère de taille ou de qualité	Nombre de ménages agricoles ayant des besoins impérieux de logement	Pourcentage de l'ensemble des ménages agricoles ayant des besoins impérieux de logement
Terre-Neuve	225	45	0	0,0
Île-du-Prince-Édouard	1 590	335	85	5,3
Nouvelle-Écosse	2 195	360	75	3,4
Nouveau-Brunswick	1 660	305	70	4,2
Québec	26 445	4 230	505	1,9
Ontario	49 910	8 035	1 105	2,2
Manitoba	18 860	3 365	1 060	5,6
Saskatchewan	39 920	6 300	2 975	7,5
Alberta	43 760	8 015	3 145	7,2
Colombie-Britannique	11 765	1 935	490	4,2
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0,0
Yukon	0	0	0	0,0
Canada	196 335	32 925	9 515	4,8

Source : Division de la recherche et des services statistiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement.
Note : Ces nombres ont été arrondis et il se peut que le total des colonnes ne soit pas égal au total des nombres qui y sont inscrits.

Logement agricole en 1991

En 1991, 4,8 % des ménages agricoles éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement (voir Tableau 14). Cependant, les ménages agricoles couraient les plus hauts risques d'éprouver ces besoins s'ils vivaient dans les provinces des Prairies, c'est-à-dire en Saskatchewan ou en Alberta, en l'occurrence.

Tableau 13
En région rurale les propriétaires étaient, en 1991, plus nombreux que les locataires à avoir des besoins impérieux de logement

Catégorie	Régions rurales			Régions urbaines		
	Propriétaires	Locataires	Total	Propriétaires	Locataires	Total
	pourcentage					
Ensemble des ménages	80	20	100	60	40	100
Ménages ayant des besoins impérieux de logement	59	41	100	25	75	100

Source : Statistique Canada Recensement de la population 1991.

Tableau 14
Ménages agricoles dont le logement ne satisfait pas au critère de la qualité et/ou au critère de la taille, selon la province, 1991

Province	Nombre total de ménages agricoles	Nombre de ménages agricoles dans un logement ne satisfaisant pas au critère de taille ou de qualité	Nombre de ménages agricoles ayant des besoins impérieux de logement	Pourcentage de l'ensemble des ménages agricoles ayant des besoins impérieux de logement
Terre-Neuve	225	45	0	0,0
Île-du-Prince-Édouard	1 590	335	85	5,3
Nouvelle-Écosse	2 195	360	75	3,4
Nouveau-Brunswick	1 660	305	70	4,2
Québec	26 445	4 230	505	1,9
Ontario	49 910	8 035	1 105	2,2
Manitoba	18 860	3 365	1 060	5,6
Saskatchewan	39 920	6 300	2 975	7,5
Alberta	43 760	8 015	3 145	7,2
Colombie-Britannique	11 765	1 935	490	4,2
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0,0
Yukon	0	0	0	0,0
Canada	196 335	32 925	9 515	4,8

Source : Division de la recherce et des services statistiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement.
Note : Ces nombres ont été arrondis et il se peut que le total des colonnes ne soit pas égal au total des nombres qui y sont inscrits.

F2

Les populations autochtones sont jeunes, vivent plus longtemps et connaissent une croissance rapide

En examinant les données du recensement, on constate que les populations autochtones du Canada peuvent être subdivisées : il y a celles qui sont seulement autochtones et celles qui ont au moins une ascendance autochtone. Les premières s'identifient comme Indiens inscrits ou ayant exclusivement une ascendance autochtone et les secondes s'identifient comme ayant des ascendances à la fois autochtones et non autochtones. Les régions « rurales » sont celles qui ont une population de moins de 1 000 habitants et dont la densité est de moins de 400 habitants au kilomètre carré.

Les Autochtones sont plus enclins à vivre au Canada rural que la population canadienne en général. En 1986, moins du quart de tous les Canadiens vivaient à l'extérieur des centres urbains, alors que plus de 60 % des populations d'origine uniquement autochtone vivaient dans les régions rurales. Près de 46 % des personnes se réclamant d'ascendance autochtone vivaient à l'extérieur des régions urbaines. Les Canadiens d'ascendance autochtone comptaient pour seulement un peu plus de 5 % de la population rurale et représentaient plus de 70 % des populations rurales des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Les collectivités inuits, les réserves et les établissements d'Indiens inscrits sont pour la plupart situés dans les régions rurales, souvent dans des endroits éloignés (voir Figure 27). En 1986, 96 % de la population indienne, inscrite et vivant dans des réserves et 74 % de la population inuit vivaient au Canada rural.

Les populations autochtones sont jeunes et leur effectif augmente rapidement. En 1986, 38 % de la population rurale d'origine autochtone seulement appartenait au groupe d'âge des moins de 15 ans. La situation était identique pour la population d'ascendance autochtone. Cela se compare à moins de 25 % pour l'ensemble du Canada rural. Alors que 9 % de l'ensemble des Canadiens vivant dans des régions rurales appartenaient au groupe d'âge des 65 ans et plus, cela ne valait que pour 4 % des Autochtones du même âge vivant en région rurale.

Il est difficile d'estimer les taux de croissance des populations autochtones à partir des données du recensement. D'autres sources nous permettent de conclure que la population indienne vivant dans les réserves a augmenté d'un peu plus de 2 % par année entre 1986 et 1991. En comparaison, la population rurale du Canada et la population du pays en général a augmenté de 1,4 et de 1,5 % respectivement. Les populations autochtones vivant dans les régions rurales vont continuer de connaître une croissance rapide. Même si les femmes autochtones ont moins d'enfants que par le passé, les taux de survie des enfants autochtones durant la première année de leur existence et l'espérance générale de vie pour les Autochtones continuent de s'améliorer.

Les données des recensements de 1981 et de 1986 indiquent que la migration n'était qu'un facteur secondaire dans le mouvement de la population autochtone rurale. La probabilité que des personnes d'ascendance autochtone aient été sur le point de se déplacer d'une région urbaine à une région rurale était de 6 % plus élevée que de les voir se déplacer dans le sens inverse. Chez les personnes d'origine autochtone seulement, la probabilité de se déplacer d'une région rurale à une région urbaine est plus élevée d'environ 2 %.

Figure 27
Emplacement des collectivités autochtones au Canada

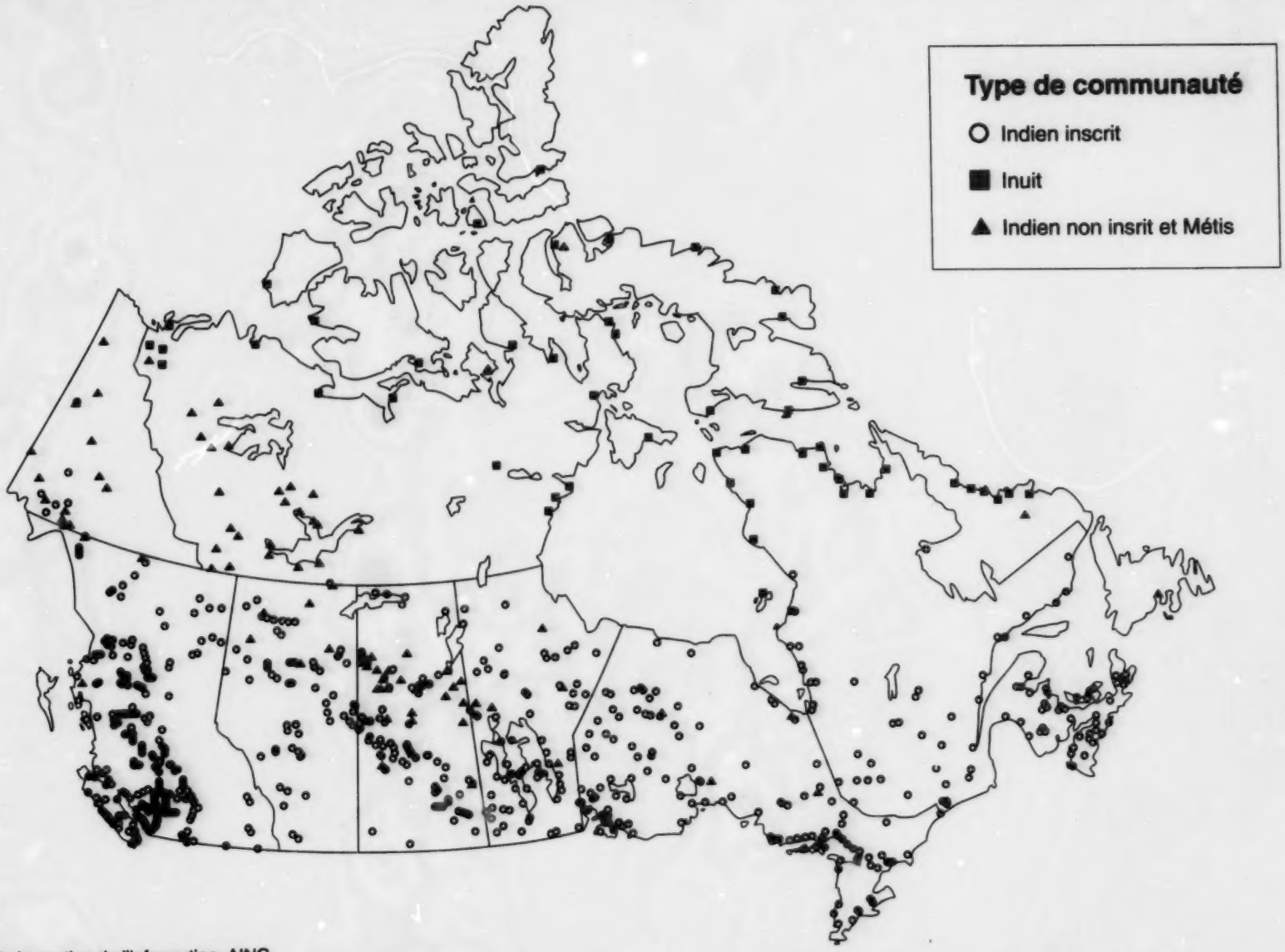

Direction de la gestion de l'information, AINC

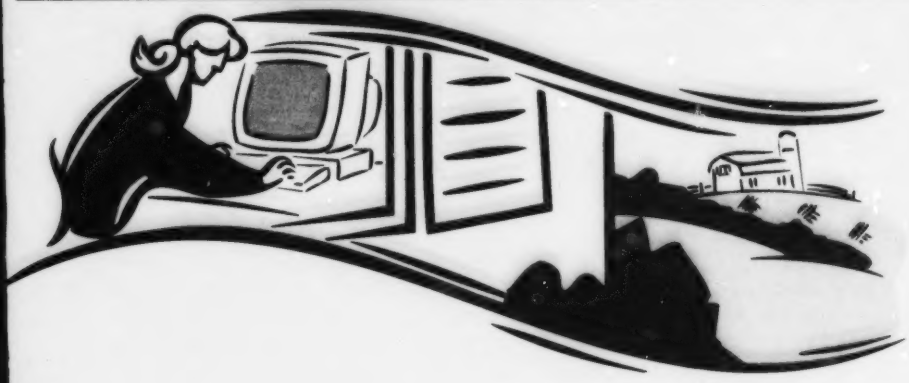

Malgré certains gains les Autochtones sont moins instruits, moins nombreux à occuper un emploi et moins bien logés que l'ensemble des Canadiens

Un aperçu des conditions de vie socio-économique des populations autochtones vivant dans les régions rurales du Canada — tel que nous le fournissent les données du recensement de 1986 — nous révèle les niveaux d'instruction, les taux d'emploi, les revenus moyens des travailleurs, la moyenne des revenus par habitant et les caractéristiques du logement.

Les Autochtones vivant dans les régions rurales avaient moins de scolarité formelle que la population du Canada dans son ensemble (voir Figure 28). En 1986, près de la moitié de ceux qui avaient 15 ans et plus et qui étaient autochtones seulement, et 38 % de ceux qui avaient une ascendance autochtone avaient une scolarité ne dépassant pas la neuvième année. Une proportion relativement réduite des populations autochtones vivant dans les régions rurales détenait un diplôme universitaire. Les personnes d'ascendance autochtone avaient autant de chances (40 %) que les Canadiens vivant dans les régions rurales de détenir un diplôme et la population autochtone seulement avait autant de chances (10 %) que l'ensemble des Canadiens de détenir un diplôme.

Figure 28
Le niveau d'instruction des Autochtones est bien inférieur à celui des autres Canadiens, population de 15 ans et plus, 1986

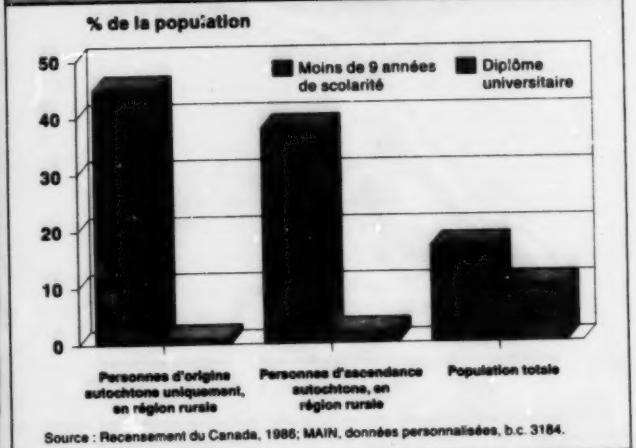

Source : Recensement du Canada, 1986; MAIN, données personnalisées, b.c. 3184.

Figure 29
Le taux d'emploi des Autochtones est bien inférieur à celui des autres Canadiens, population de 15 à 64 ans, 1986

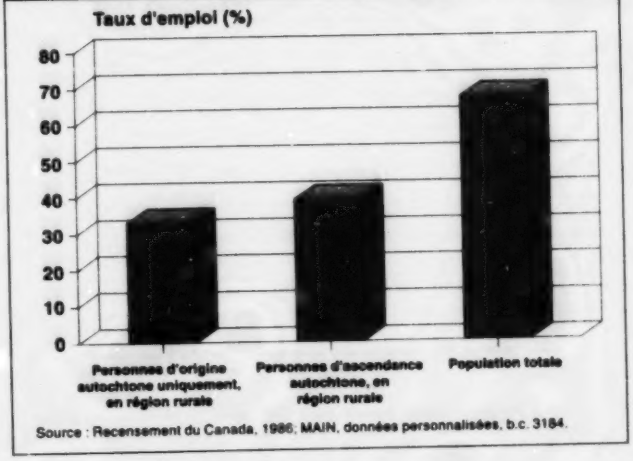

Source : Recensement du Canada, 1986; MAIN, données personnalisées, b.c. 3184.

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Les ratios d'emploi (les pourcentages des personnes âgées de 15 à 64 ans qui ont un emploi) des Autochtones et des autres Canadiens étaient également très distincts les uns des autres (voir Figure 29). En 1986, les pourcentages d'emploi parmi les populations autochtones vivant dans les régions rurales se situaient entre 30 et 40 %, alors que ceux qui touchaient les autres Canadiens vivant en milieu rural et la population canadienne dans son ensemble atteignaient 60 et 70 %.

En 1985, les revenus moyens (provenant de toutes sources) des Autochtones âgés de 15 ans et plus (comportant aussi une part de revenus déclarés) étaient plus bas que ceux du reste du Canada, s'échelonnant de 61 à 69 % de ceux du Canada rural et de 54 à 61 % de la moyenne de tout le Canada (voir Tableau 15). Les revenus par habitant (provenant de toutes sources) des Autochtones étaient également plus bas, s'échelonnant de 45 à 52 % de ceux des Canadiens vivant en milieu rural et de 37 à 42 % de ceux de l'ensemble des Canadiens.

Tableau 15
Revenu moyen (de toutes provenances) en 1985, populations autochtones et autres Canadiens

Catégorie	Revenu moyen en 1985 (de toutes sources, en dollars de 1985)	Revenu par habitant en 1985 (de toutes sources, en dollars de 1985)
Personnes d'origine autochtone uniquement, en région rurale	9 810 $	4 593 $
Personnes d'ascendance autochtone, en région rurale	11 055 $	5 202 $
Population totale	18 188 $	12 445 $

Le logement a été évalué sur la base du nombre moyen de personnes par pièce dans un ménage. La moyenne parmi ceux qui étaient autochtones seulement était de 0,84 personne par pièce, et parmi ceux qui avaient une ascendance autochtone, la moyenne était de 0,74 par pièce. En comparaison, la moyenne au Canada rural et la moyenne pour l'ensemble du Canada sont juste en dessous de 0,5 personne par pièce.

Changements dans les conditions socio-économiques entre 1981 et 1991

Pour évaluer les changements d'ordre socio-économique qui se sont produits, entre 1981 et 1991, parmi les populations autochtones vivant dans les régions rurales, nous comparons les données sur les Indiens inscrits vivant en réserve à la moyenne générale du Canada pour la même période.

L'écart entre les niveaux de scolarité atteints par les Autochtones et par l'ensemble du Canada s'est quelque peu rétréci. La proportion des Indiens inscrits vivant dans les réserves et ayant moins d'une neuvième année a diminué considérablement au cours de cette période, et la proportion de ceux qui ont terminé leur école secondaire et qui ont une scolarité postsecondaire s'est accrue.

Il y a eu peu de changement dans les ratios d'emploi, dans l'un et l'autre des groupes de population (voir Figure 30). Les conditions de logement des Indiens inscrits vivant dans des réserves se sont améliorées de très peu, et le ratio de logements où il y a plus d'une personne par pièce était dix fois plus élevé dans les réserves que dans l'ensemble de la population, en 1981 comme en 1991.

Figure 30
Taux d'emploi et conditions de logement sensiblement les mêmes chez les Indiens inscrits vivant dans une réserve que pour l'ensemble des Canadiens, 1981-1991

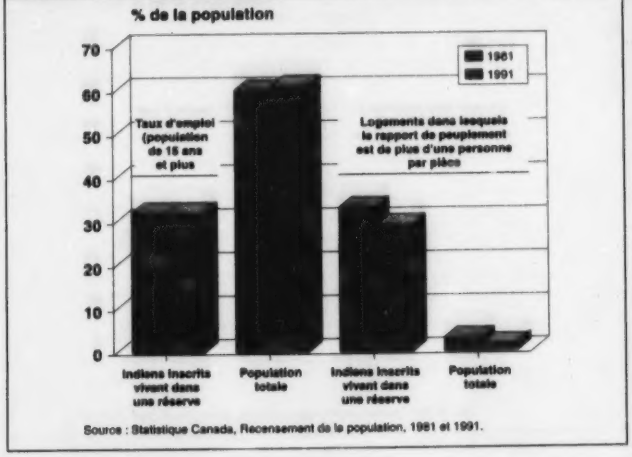

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Tableau 16
Revenu annuel des personnes ayant touché un revenu et revenu par habitant (de toutes sources), Indiens inscrits vivant dans une réserve et ensemble des Canadiens, 1981 et 1991 (dollars constants de 1990)

	Indiens inscrits vivant dans une réserve		Population totale	
Catégorie de revenu	1981	1991	1981	1991
Revenu annuel moyen de toutes sources (population de 15 ans et plus)	12 431 $	10 420 $	23 127 $	24 001 $
Revenu par habitant, de toutes sources	5 314 $	5 799 $	15 182 $	17 271 $

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Il n'y a pas eu non plus de changement majeur dans les moyennes des revenus des Indiens inscrits vivant dans des réserves ou de l'ensemble des Canadiens (voir Tableau 16). Le revenu des Indiens inscrits ayant 15 ans et plus a diminué de 2 000 $ entre 1981 et 1991 (après ajustement pour tenir compte de l'inflation), alors que le revenu de l'ensemble des Canadiens a augmenté de 1 000 $. Le revenu annuel moyen de l'ensemble des Canadiens a cependant augmenté de deux fois le revenu des Indiens inscrits vivant dans les réserves, en 1981, à deux fois et demie en 1991.

Les revenus par habitant des deux populations a légèrement augmenté entre 1981 et 1991. Cependant, les revenus des Indiens inscrits vivant dans des réserves équivalaient à environ un tiers de la moyenne canadienne en 1981 comme en 1991.

Les ratios d'emploi (les pourcentages des personnes âgées de 15 à 64 ans qui ont un emploi) des Autochtones et des autres Canadiens étaient également très distincts les uns des autres (voir Figure 29). En 1986, les pourcentages d'emploi parmi les populations autochtones vivant dans les régions rurales se situaient entre 30 et 40 %, alors que ceux qui touchaient les autres Canadiens vivant en milieu rural et la population canadienne dans son ensemble atteignaient 60 et 70 %.

En 1985, les revenus moyens (provenant de toutes sources) des Autochtones âgés de 15 ans et plus (comportant aussi une part de revenus déclarés) étaient plus bas que ceux du reste du Canada, s'échelonnant de 61 à 69 % de ceux du Canada rural et de 54 à 61 % de la moyenne de tout le Canada (voir Tableau 15). Les revenus par habitant (provenant de toutes sources) des Autochtones étaient également plus bas, s'échelonnant de 45 à 52 % de ceux des Canadiens vivant en milieu rural et de 37 à 42 % de ceux de l'ensemble des Canadiens.

Tableau 15
Revenu moyen (de toutes provenances) en 1985, populations autochtone et non autochtone du Canada

Catégorie	Revenu moyen en 1985 (de toutes sources, en dollars de 1985)	Revenu par habitant en 1985 (de toutes sources, en dollars de 1985)
Personnes d'origine autochtone uniquement, en région rurale	9 810 $	4 593 $
Personnes d'ascendance autochtone, en région rurale	11 055 $	5 202 $
Population totale	18 188 $	12 445 $

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 1986.

Le logement a été évalué sur la base du nombre moyen de personnes par pièce dans un ménage. La moyenne parmi ceux qui étaient autochtones seulement était de 0,84 personne par pièce, et parmi ceux qui avaient une ascendance autochtone, la moyenne était de 0,74 par pièce. En comparaison, la moyenne au Canada rural et la moyenne pour l'ensemble du Canada sont juste en dessous de 0,5 personne par pièce.

Changements dans les conditions socio-économiques entre 1981 et 1991

Pour évaluer les changements d'ordre socio-économique qui se sont produits, entre 1981 et 1991, parmi les populations autochtones vivant dans les régions rurales, nous comparons les données sur les Indiens inscrits vivant en réserve à la moyenne générale du Canada pour la même période.

L'écart entre les niveaux de scolarité atteints par les Autochtones et par l'ensemble du Canada s'est quelque peu rétréci. La proportion des Indiens inscrits vivant dans les réserves et ayant moins d'une neuvième année a diminué considérablement au cours de cette période, et la proportion de ceux qui ont terminé leur école secondaire et qui ont une scolarité postsecondaire s'est accrue.

Il y a eu peu de changement dans les ratios d'emploi, dans l'un et l'autre des groupes de population (voir Figure 30). Les conditions de logement des Indiens inscrits vivant dans des réserves se sont améliorées de très peu, et le ratio de logements où il y a plus d'une personne par pièce était dix fois plus élevé dans les réserves que dans l'ensemble de la population, en 1981 comme en 1991.

Figure 30
Taux d'emploi et conditions de logement sensiblement les mêmes chez les Indiens inscrits vivant dans une réserve que pour l'ensemble des Canadiens, 1981-1991

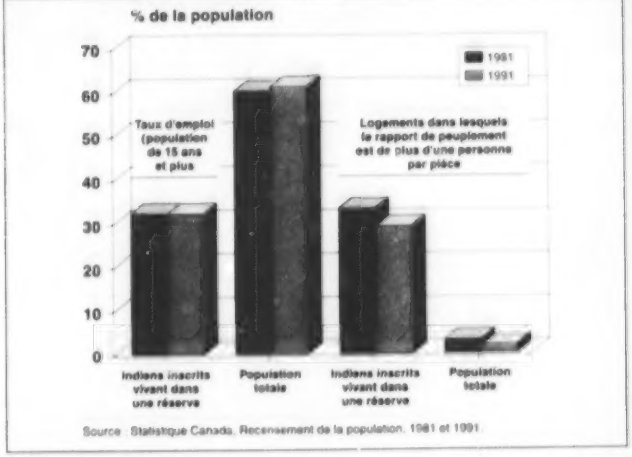

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Tableau 16
Revenu annuel des personnes ayant touché un revenu et revenu par habitant (de toutes sources). Indiens inscrits vivant dans une réserve et ensemble des Canadiens, 1981 et 1991 (dollars constants de 1990)

	Indiens inscrits vivant dans une réserve		Population totale	
Catégorie de revenu	1981	1991	1981	1991
Revenu annuel moyen de toutes sources (population de 15 ans et plus)	12 431 $	10 420 $	23 127 $	24 001 $
Revenu par habitant, de toutes sources	5 314 $	5 799 $	15 182 $	17 271 $

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 1991.

Il n'y a pas eu non plus de changement majeur dans les moyennes des revenus des Indiens inscrits vivant dans des réserves ou de l'ensemble des Canadiens (voir Tableau 16). Le revenu des Indiens inscrits ayant 15 ans et plus a diminué de 2 000 $ entre 1981 et 1991 (après ajustement pour tenir compte de l'inflation), alors que le revenu de l'ensemble des Canadiens a augmenté de 1 000 $. Le revenu annuel moyen de l'ensemble des Canadiens a cependant augmenté de deux fois le revenu des Indiens inscrits vivant dans les réserves, en 1981, à deux fois et demie en 1991.

Les revenus par habitant des deux populations a légèrement augmenté entre 1981 et 1991. Cependant, les revenus des Indiens inscrits vivant dans des réserves équivalaient à environ un tiers de la moyenne canadienne en 1981 comme en 1991.

Indicateurs de l'environnement rural — travail en cours de parachèvement

À la suite de l'engagement du Canada en faveur du développement durable et de la reconnaissance de l'importance des rapports qui existent entre l'environnement, l'économie et la société, le Comité interministériel sur les régions rurales et éloignées du Canada (CIRREC) s'est intéressé à élaborer des indicateurs de l'environnement rural venant à l'appui des indicateurs ruraux et socio-économiques déjà mis en vigueur par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Il en est résulté un travail d'élaboration d'indicateurs de l'environnement rural, cette initiative s'intégrant au projet intitulé *Profil du Canada rural*. La question des indicateurs est devenue un défi d'importance puisqu'aucun autre pays jusqu'ici n'avait réussi à établir un ensemble d'indicateurs de l'environnement rural. Le projet de l'OCDE dans ce domaine n'a que peu progressé. À la suite des efforts considérables déployés par les membres du Comité, l'élaboration d'indicateurs appropriés de l'environnement rural continue d'être problématique.

Cependant le CIRREC a progressé dans les domaines suivants : les espèces à risque, les perturbations causées aux forêts et l'utilisation des terres agricoles. Ces indicateurs particuliers ont été choisis à cause de leur pertinence directe envers le Canada rural et grâce à la disponibilité de nombreuses données. Les indicateurs de l'environnement rural dont il est question ci-dessus doivent donc être perçus comme étant du « travail en cours de parachèvement ».

Nous souhaitons qu'une publication subséquente puisse s'inspirer de nos travaux et présenter des indicateurs de l'environnement rural encore plus efficaces. Le Comité est intéressé à recevoir des commentaires sur ces ébauches d'indicateurs dans l'espoir d'en venir à élaborer des indicateurs de l'environnement qui soient utiles au Canada rural.

Veuillez faire parvenir vos commentaires à l'adresse suivante :

Comité interministériel sur les régions rurales et éloignées du Canada
Direction générale des services au marché du travail
Développement des ressources humaines Canada
Place du Portage, phase IV, 5^{e} étage
140, promenade du Portage
Ottawa (Ontario) K1A 0J9
Aux soins de Ken Donnelly
Téléphone : (819) 994-6701
Télécopieur : (819) 953-5941

Les espèces à risque augmentent rapidement au Canada

Le sort des organismes vivants autres qu'humains est de plus en plus assujetti, d'une décennie à l'autre, à la dégradation directe et indirecte de l'environnement dont se rendent coupables toutes les sociétés. Les changements à la fois déclarés et imperceptibles compromettent progressivement la capacité de survie et de reproduction de nombreux organismes de même que leur capacité de préserver leur santé. Les espèces qui ont peu de tolérance à l'endroit d'un ou de plusieurs facteurs environnementaux sont celles qui courent les risques les plus grands. Cependant, comme certains écosystèmes entiers se modifient, les incidences peuvent être suffisantes pour mettre en danger des communautés complètes d'espèces. Aujourd'hui, toutes les espèces, y compris l'espèce humaine, sont menacées. Par conséquent, les espèces à risque servent souvent d'indicateurs de changement, soit pour certains facteurs environnementaux en particulier, soit pour la détérioration profonde de systèmes entiers. En tant qu'indicateurs de changement, certaines espèces à risque sont utiles, mais cela n'est pas le seul facteur à considérer. Par exemple, même si la liste répertoriée des espèces à risque s'allonge rapidement, la dégradation correspondante de l'environnement ne se fait pas nécessairement au même rythme.

Même si le Canada est une nation moderne et urbanisée, l'extraction des ressources et l'incidence de l'action de la population sur l'environnement se font sentir dans l'ensemble des régions rurales et éloignées. Parce que la plupart des habitats se trouvent dans les régions rurales, les espèces à risque constituent des indicateurs particulièrement efficaces de la santé des environnements ruraux.

Le terme « espèce » renvoie à toutes les espèces indigènes, aux sous-espèces ou à des populations géographiquement éloignées les unes des autres. Cela nous permet de constater qu'il y a cinq catégories d'espèces à risque :

Espèces disparues : espèces anciennement indigènes au **Canada** et qui n'existent plus nulle part.

Espèces extirpées : espèces qui n'existent plus parmi la faune du Canada mais qui existent ailleurs.

Espèces en danger : espèces menacées de disparition imminente ou d'extirpation dans l'ensemble ou sur une partie importante du territoire canadien.

Espèces menacées : espèces qui risquent d'être atteintes au Canada si les facteurs auxquels elles sont vulnérables ne sont pas éliminés.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Espèces vulnérables : espèces à risque à cause de la diminution ou de la faible importance du nombre, du peu d'importance de sa répartition géographique ou autres raisons, mais espèces qui ne sont pas menacées.

Il existe des listes nationales des espèces à risque pour tous les mammifères indigènes, les oiseaux, les poissons, les amphibiens, les reptiles et les plantes vasculaires. Ces listes sont conservées pour toutes les provinces, tous les territoires du Canada et pour certains environnements spécialement choisis, comme l'Océan Atlantique et la Baie d'Hudson.

Il incombe au Comité responsable du statut des espèces menacées du Canada d'établir la liste des espèces à risque au Canada. Nous connaissons les divers niveaux de vulnérabilité de certaines espèces depuis des décennies, mais à partir de 1984 des efforts spéciaux ont été déployés pour préciser la terminologie et pour identifier et classer les espèces. Cependant, les données sont incomplètes non seulement dans les régions géographiques, mais également parmi les classes d'organismes. Par conséquent, l'information présentée, constitue la somme de nos connaissances actuelles (1994) et des tendances qui se manifestent depuis 1984. Toutes les donnée émanent du Comité responsable du statut des espèces menacées, plus particulièrement d'un document intitulé *Les espèces canadiennes à risque*, paru en avril 1994.

Avant 1984, il y avait au Canada 36 espèces de toutes les catégories et de tous les classements qui étaient menacées (voir Figure 31). Comme les initiatives se sont renouvelées et se sont accrues à partir de cette date, le nombre des espèces répertoriées a augmenté chaque année de façon spectaculaire pour atteindre un total de 255 en 1994. Parmi les catégories, le nombre de toutes les espèces augmente à mesure que le niveau de risque diminue. En 1994, neuf espèces ont disparu au Canada, 11 ont été extirpées, 55 étaient en danger, 62 étaient menacées et 118 étaient déclarées vulnérables. Le nombre des espèces disparues et extirpées n'a pas beaucoup changé depuis 1987, mais dans toutes les autres catégories, les chiffres se sont accrus de façon dramatique (voir Tableau 17).

Parmi les groupes biologiques, les plantes vasculaires comptent le nombre le plus élevé d'espèces à risque (voir Figure 32). Les groupes de vertébrés sont à peu près représentés à parts égales, les poissons, les mammifères et les oiseaux comptant entre 48 et 59 espèces dans toutes les catégories de risque. Les reptiles et les amphibiens ne sont pas le plus grand nombre. Les connaissances que nous avons du statut des groupes d'espèces varient considérablement. Le statut des mammifères et des

Figure 31
Espèces à risque au Canada pour toutes les catégories de risques et toutes les espèces

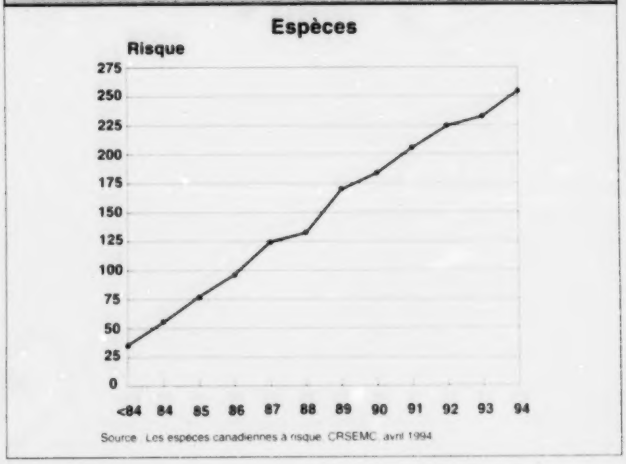

Source : Les espèces canadiennes à risque, CRSEMC, avril 1994

Tableau 17
Nombre d'espèces de tous classements pour chacune des catégories de risque

	Nombre d'espèces de tous classements											
Catégorie	<1984	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Espèces disparues	0	1	6	7	8	9	9	9	9	9	9	9
Espèces extirpées	2	2	2	2	7	7	7	8	10	11	11	11
Espèces en danger	11	16	20	28	31	34	35	39	46	49	52	55
Espèces menacées	5	11	13	17	25	34	37	42	47	51	53	62
Espèces vulnérables	18	26	37	43	54	69	82	86	94	105	108	118
Total	36	56	78	97	125	133	170	184	206	225	233	255

Source : Les espèces canadiennes à risque CRSEMC avril 1994.

Espèces vulnérables : espèces à risque à cause de la diminution ou de la faible importance du nombre, du peu d'importance de sa répartition géographique ou autres raisons, mais espèces qui ne sont pas menacées.

Il existe des listes nationales des espèces à risque pour tous les mammifères indigènes, les oiseaux, les poissons, les amphibiens, les reptiles et les plantes vasculaires. Ces listes sont conservées pour toutes les provinces, tous les territoires du Canada et pour certains environnements spécialement choisis, comme l'Océan Atlantique et la Baie d'Hudson.

Il incombe au Comité responsable du statut des espèces menacées du Canada d'établir la liste des espèces à risque au Canada. Nous connaissons les divers niveaux de vulnérabilité de certaines espèces depuis des décennies, mais à partir de 1984 des efforts spéciaux ont été déployés pour préciser la terminologie et pour identifier et classer les espèces. Cependant, les données sont incomplètes non seulement dans les régions géographiques, mais également parmi les classes d'organismes. Par conséquent, l'information présentée, constitue la somme de nos connaissances actuelles (1994) et des tendances qui se manifestent depuis 1984. Toutes les donnée émanent du Comité responsable du statut des espèces menacées, plus particulièrement d'un document intitulé *Les espèces canadiennes à risque*, paru en avril 1994.

Avant 1984, il y avait au Canada 36 espèces de toutes les catégories et de tous les classements qui étaient menacées (voir Figure 31). Comme les initiatives se sont renouvelées et se sont accrues à partir de cette date, le nombre des espèces répertoriées a augmenté chaque année de façon spectaculaire pour atteindre un total de 255 en 1994. Parmi les catégories, le nombre de toutes les espèces augmente à mesure que le niveau de risque diminue. En 1994, neuf espèces ont disparu au Canada, 11 ont été extirpées, 55 étaient en danger, 62 étaient menacées et 118 étaient déclarées vulnérables. Le nombre des espèces disparues et extirpées n'a pas beaucoup changé depuis 1987, mais dans toutes les autres catégories, les chiffres se sont accrus de façon dramatique (voir Tableau 17).

Parmi les groupes biologiques, les plantes vasculaires comptent le nombre le plus élevé d'espèces à risque (voir Figure 32). Les groupes de vertébrés sont à peu près représentés à parts égales, les poissons, les mammifères et les oiseaux comptant entre 48 et 59 espèces dans toutes les catégories de risque. Les reptiles et les amphibiens ne sont pas le plus grand nombre. Les connaissances que nous avons du statut des groupes d'espèces varient considérablement. Le statut des mammifères et des

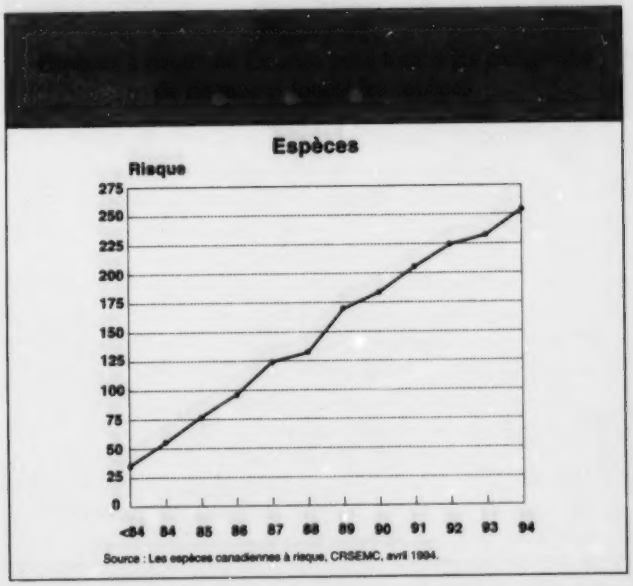

Source : Les espèces canadiennes à risque, CRSEMC, avril 1994.

	Nombre d'espèces de tous classements											
Catégorie	<1984	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Espèces disparues	0	1	6	7	8	9	9	9	9	9	9	9
Espèces extirpées	2	2	2	2	7	7	7	8	10	11	11	11
Espèces en danger	11	16	20	28	31	34	35	39	46	49	52	55
Espèces menacées	5	11	13	17	25	34	37	42	47	51	53	62
Espèces vulnérables	18	26	37	43	54	69	82	86	94	105	108	118
Total	36	56	78	97	125	133	170	184	206	225	233	255

Plantes vasculaires

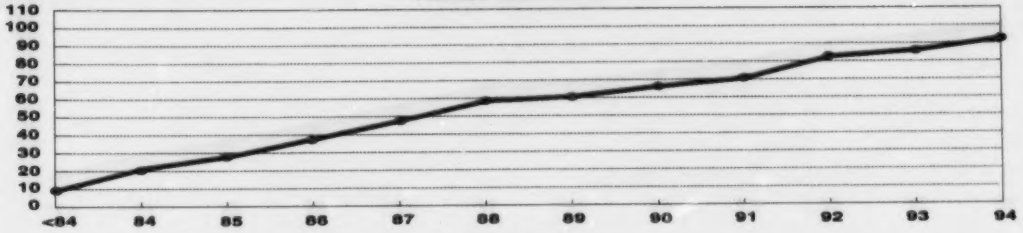

Poissons

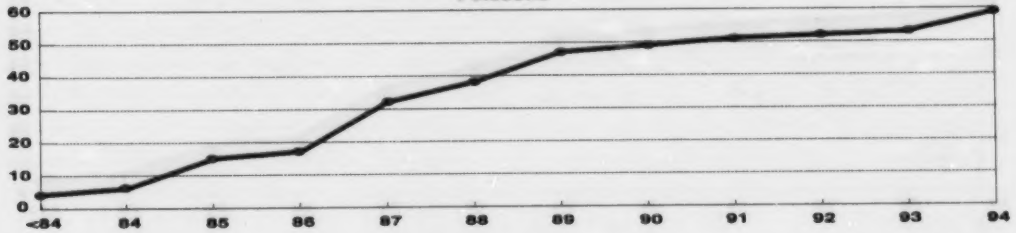

Mammifères

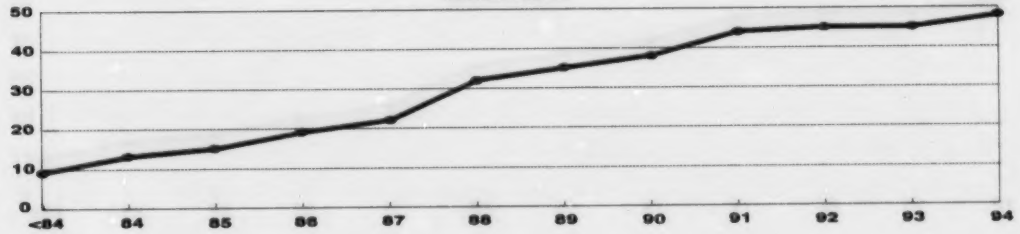

Oiseaux

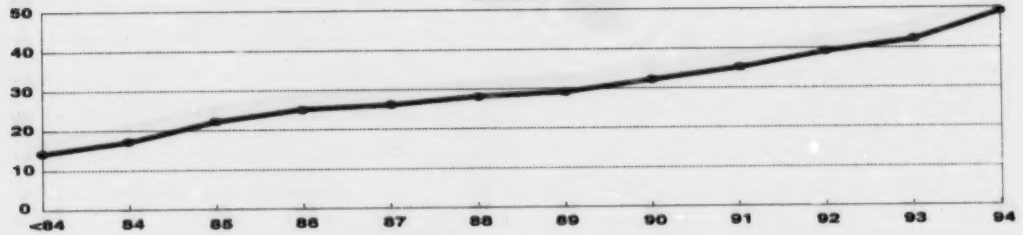

Amphibiens et reptiles

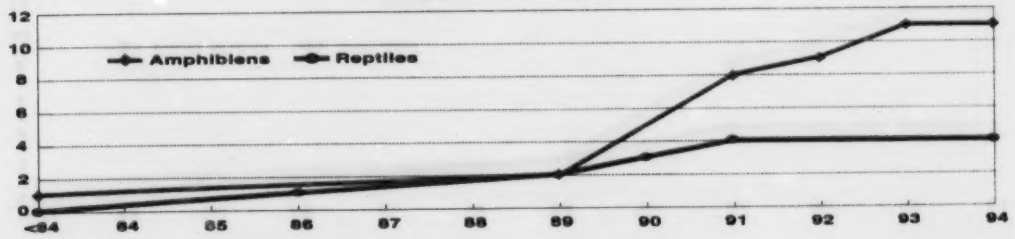

Source : Les espèces canadiennes à risque, CRSEMC, avril 1994.

oiseaux est mieux connu que celui des poissons, des amphibiens, des reptiles et des plantes vasculaires. La tendance est à la hausse dans tous les groupes.

La liste dressée par le Comité responsable du statut des espèces menacées pour 1994 indique également que le statut d'un certain nombre d'espèces a été soumis à révision. Douze espèces ont été placées dans une catégorie à risque plus élevé, cinq sont passées dans une catégorie à risque moins élevé et 12 sont demeurées dans la même catégorie. Deux des cinq espèces, qui sont passées dans une catégorie à risque moins élevé, ont été par la suite retirées de la liste.

Le nombre d'espèces à risque varie considérablement d'une province à l'autre, d'un territoire à l'autre et d'une région à l'autre du pays (voir Figure 33). C'est l'Ontario qui compte le plus grand nombre d'espèces à risque (129). Cela indique à la fois un haut niveau de biodiversité et une forte pression exercée par les populations humaines. Cependant il se peut également que l'on n'ait pas les mêmes connaissances d'une région à l'autre (selon le taux de la population) sur les espèces virtuellement en danger. Par exemple, on sait peu de chose sur le statut des plantes vasculaires dans les régions rurales et éloignées, comme les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le nombre des espèces qui figurent sur la liste du Comité responsable du statut des espèces menacées n'est que la pointe de l'iceberg en termes d'espèces à risque au Canada. Jusqu'en 1994, le Comité n'avait pas le mandat d'assigner de statut aux invertébrés ni aux plantes non vasculaires. Avec les bactéries, ces deux groupes représentent le gros de la diversité des espèces du Canada.

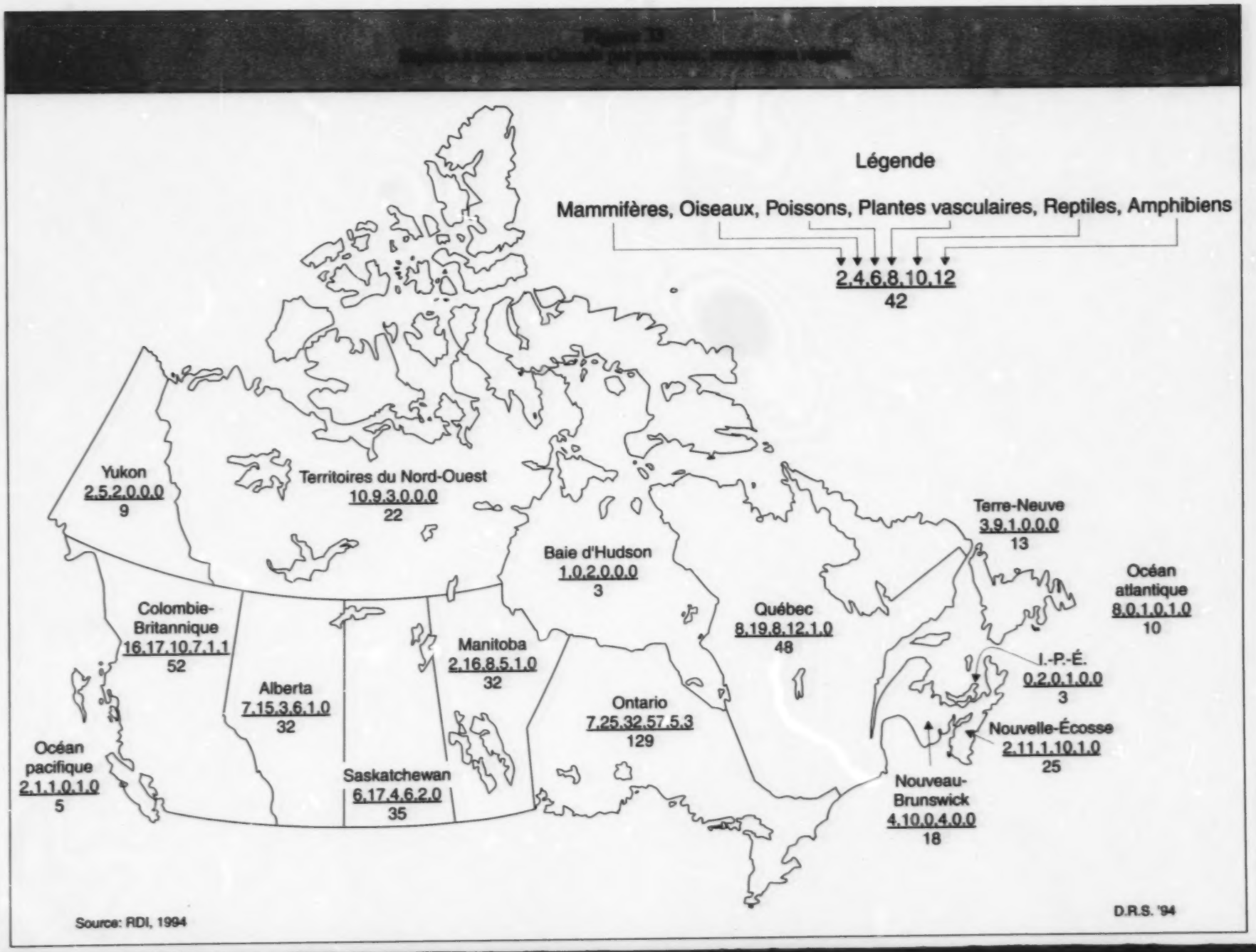
Légende
Mammifères, Oiseaux, Poissons, Plantes vasculaires, Reptiles, Amphibiens
2,4,6,8,10,12
42
Yukon
2,5,2,0,0,0
9
Territoires du Nord-Ouest
10,9,3,0,0,0
22
Baie d'Hudson
1,0,2,0,0,0
3
Terre-Neuve
3,9,1,0,0,0
13
Océan atlantique
8,0,1,0,1,0
10
Québec
8,19,8,12,1,0
48
Colombie-Britannique
16,17,10,7,1,1
52
Manitoba
2,16,8,5,1,0
32
I.-P.-É.
0,2,0,1,0,0
3
Alberta
7,15,3,6,1,0
32
Ontario
7,25,32,57,5,3
129
Nouvelle-Écosse
2,11,1,10,1,0
25
Océan pacifique
2,1,1,0,1,0
5
Saskatchewan
6,17,4,6,2,0
35
Nouveau-Brunswick
4,10,0,4,0,0
18
Source: RDI, 1994
D.R.S. '94

Les insectes et les incendies qui causent la défoliation sont les principaux ennemis de la forêt

Les forêts du monde reçoivent plus d'attention à mesure que les populations prennent conscience de leur importance dans l'univers. La protection assurée par la forêt diminue rapidement et cela crée de nombreuses et importantes préoccupations. Premièrement, la transformation des gaz et le rôle de la forêt dans la purification de la nature ont une incidence directe sur la qualité de l'air que nous respirons. Deuxièmement, la question de la qualité de l'air nous mène directement à la question du réchauffement de la planète, et cela constitue un problème pour tous les pays de tous les continents. Enfin, la perte de la biodiversité cause une inquiétude de par le monde, puisque le nombre d'espèces à risque ou déjà disparues croît de façon ininterrompue. Les forêts jouent également un rôle essentiel en régularisant nos systèmes aquatiques, en prévenant l'érosion et en pourvoyant l'habitat naturel. On a tenu d'importantes conventions internationales sur la biodiversité et les changements climatiques. Tous les pays ont reconnu qu'il faut gérer les forêts de façon responsable afin non seulement de répondre aux besoins de leurs habitants, mais aussi des habitants de toute la planète.

Le Canada est parmi les pays qui possèdent de nombreuses forêts : 416 millions d'hectares de divers types de forêts. On y reconnaît huit régions forestières majeures; 14 des 15 écozones territoriales renferment des forêts. Quatre-vingt-quatorze pour cent des forêts sont propriété publique et 12 % des ces forêts sont protégées contre la coupe. L'administration des forêts relève des provinces. Environ 57 % des forêts du Canada peuvent donner du bois d'oeuvre, mais seulement 28 % d'entre elles sont présentement exploitées à cette fin. La plupart des forêts canadiennes sont équiennes à cause de certaines perturbations cycliques et répandues comme les incendies les infestations d'insectes et la coupe des arbres. L'incidence écologique des ces perturbations varie en termes de durée et de gravité selon l'intensité de l'incendie ou de l'infestation et selon le type de coupe.

Figure 34
Défoliation causée par les insectes (en millions d'hectares), 1972-1992

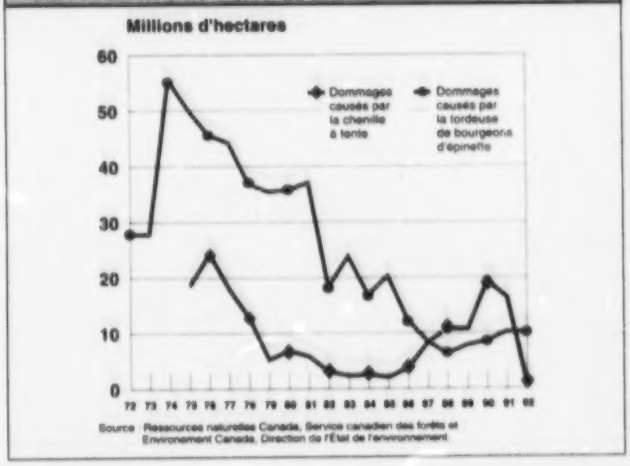

Perturbation de la forêt

La défoliation causée par les insectes est la raison principale de la perturbation des forêts du Canada, deux espèces majeures d'insectes étant impliquées : la tordeuse de

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

bourgeons d'épinette et la chenille à tente (voir Figure 34). La tordeuse de bourgeons d'épinette attaque périodiquement de très grandes superficies : entre 1974 et 1977, plus de 10 % du territoire forestier du Canada était affecté. La défoliation causée par la tordeuse de bourgeons d'épinette a diminué, mais de façon irrégulière au cours des dix-huit dernières années. Toutefois, elle a continué de frapper annuellement, de 1987 à 1992, environ 10 millions d'hectares. C'est en 1976 que l'on a commencé à observer systématiquement la défoliation des forêts par la chenille à tente. Une infestation majeure a eu lieu au milieu des années 1970 et elle a atteint approximativement 25 millions d'hectares de forêt. Une épidémie d'une magnitude similaire s'est produite en 1990, lorsque les dommages causés par la chenille à tente ont dépassé ceux que l'on attribue à la tordeuse de bourgeons d'épinette. Ensemble, ces deux « pestes » majeures endommagent les forêts du Canada beaucoup plus que tous les autres facteurs combinés de perturbation. On ne rapporte par

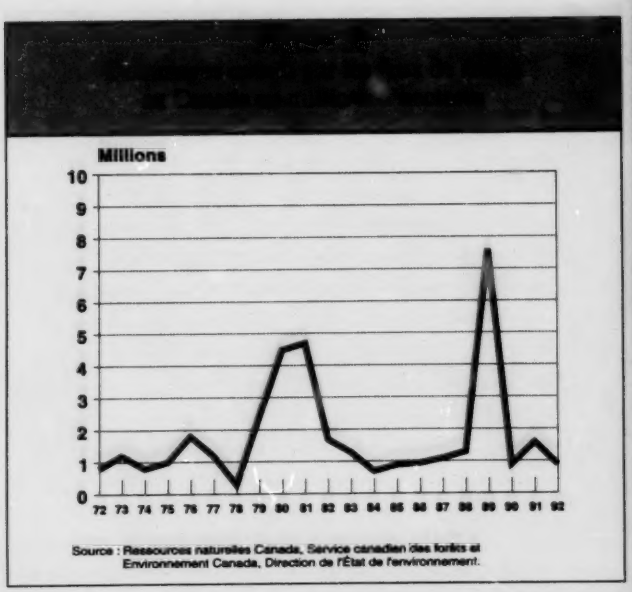

Source : Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts et Environnement Canada, Direction de l'État de l'environnement.

Année	Ecozone						
	Cordillère de la montagne	Plaine boréale	Plaine de la taïga	Bouclier boréal	Plaine d'Hudson	Plaine de forêt mixte	Atlantique maritime
Tordeuse de bourgeons d'épinette							
1972	—	—	—	89%	—	—	11%
1973	—	—	—	89%	—	—	11%
1974	—	—	—	89%	—	—	11%
1975	—	—	—	83%	—	—	17%
1976	—	<1%	—	86%	—	—	14%
1977	—	<1%	—	86%	—	—	14%
1978	—	<1%	<1%	87%	—	—	13%
1979	—	<1%	—	87%	—	—	13%
1980	—	—	—	93%	—	—	7%
1981	—	—	—	73%	—	—	27%
1982	—	<1%	<1%	73%	—	—	27%
1983	—	<1%	<1%	76%	—	—	24%
1984	—	<1%	<1%	91%	—	—	9%
1985	—	<1%	—	91%	—	—	9%
1986	—	<1%	<1%	88%	—	—	12%
1987	—	<1%	<1%	94%	—	—	6%
1988	—	2%	<1%	89%	—	—	9%
1989	—	4%	<1%	89%	—	—	7%
1990	—	6%	2%	90%	—	—	2%
1991	—	4%	1%	92%	—	<1%	3%
1992	—	3%	<1%	95%	—	<1%	1%
Chenille à tente							
1976	—	36%	—	61%	<1%	2%	—
1977	<1%	33%	—	64%	<1%	3%	<1%
1978	—	—	—	94%	1%	5%	—
1979	—	70%	—	27%	<1%	2%	1%
1980	—	85%	—	13%	—	<1%	2%
1981	—	66%	1%	10%	—	1%	21%
1982	—	74%	—	2%	—	—	24%
1983	—	56%	—	1%	—	—	43%
1984	—	73%	—	19%	—	—	8%
1985	—	83%	—	17%	—	—	—
1986	—	55%	—	5%	—	—	—
1987	—	41%	—	58%	—	—	—
1988	1%	45%	—	41%	2%	12%	—
1989	1%	19%	—	67%	5%	7%	—
1990	1%	9%	—	72%	—	18%	—
1991	—	1%	—	99%	—	—	—
1992	—	—	—	99%	—	—	—

ailleurs que des infestations moyennes ou graves causées par ces deux insectes.

Les feux de friche ou les feux irréprimés constituent la seconde cause de perturbation des forêts du Canada (voir Figure 35). Les dommages causés par le feu varient beaucoup d'une année à l'autre, avec des changements annuels moyens équivalents à plus de cinq fois les valeurs des années faibles. En 1980 et en 1981, moins de cinq hectares de forêt canadienne ont été détruits pas le feu (chaque année). C'est en 1989 que les dommages ont été les plus graves (7,6 millions d'hectares). Les années où les dommages atteignent des sommets sont souvent précédées ou suivies de périodes au cours desquelles moins d'un million d'hectares sont endommagés par le feu. C'est en 1978 que l'on a connu l'année la moins perturbée (370 000 hectares). Tous les dommages causés par des incendies doivent faire l'objet d'un rapport, quelle que soit la gravité du cas.

La coupe des arbres est la troisième cause majeure de perturbation dans les forêts du Canada. La superficie totale des coupes a augmenté de façon irrégulière entre 1972 et 1992, passant d'environ 600 000 hectares par année au début des années 1970 à 800 000 hectares par année au début des années 1990. Les années où l'on a fait le plus de coupes sont les années 1986, 1987 et 1988 période durant laquelle plus de 900 000 hectares ont été rasés. Une coupe d'un million d'hectares toucherait 0,2 % du territoire forestier du Canada 0,4 % de la base forestière commerciale du pays et 0,9 % de notre superficie forestière gérée de façon active.

Perturbation de la forêt par écozone

On reconnaît 15 écozones au Canada (voir Figure 36). Quoiqu'elles varient considérablement en étendue, toutes sont assez grandes pour servir à l'évaluation des ressources et des perturbations qui y sont causées. Certaines des écozones du Nord n'ont aucune importance économique en ce qui a trait à la foresterie.

	Écozones (voir figure 36)												
Année	CT	CB	PM	CM	PB	PT	P	BT	BB	PH	PFM	AM	AS
1972	2	5	<1	1	14	23	<1	21	28	<1	<1	<1	<1
1973	1	1	<1	1	8	51	<1	25	14	<1	<1	<1	<1
1974	<1	<1	<1	<1	6	4	<1	7	76	1	<1	<1	<1
1975	3	6	<1	<1	4	41	<1	29	14	<1	<1	<1	<1
1976	1	3	<1	1	4	26	<1	20	42	<1	<1	1	<1
1977	6	13	<1	<1	8	22	<1	10	39	<1	<1	<1	<1
1978	<1	6	<1	7	16	25	<1	14	29	<1	<1	1	<1
1979	1	<1	<1	<1	5	58	<1	25	9	<1	—	<1	<1
1980	<1	3	—	<1	21	23	1	9	43	<1	—	<1	—
1981	<1	1	<1	<1	24	26	9	4	35	<1	—	<1	—
1982	2	31	<1	<1	28	27	—	8	4	—	—	<1	—
1983	<1	4	<1	2	2	18	<1	11	59	3	—	<1	—
1984	1	1	—	1	14	14	2	10	57	<1	—	<1	—
1985	<1	12	<1	11	5	4	—	54	12	<1	—	<1	—
1986	2	7	<1	<1	1	35	—	3	46	<1	—	4	<1
1987	2	<1	<1	2	11	39	<1	5	38	<1	—	<1	1
1988	<1	<1	—	<1	24	5	1	20	47	2	—	<1	<1
1989	1	4	<1	<1	16	4	<1	34	41	<1	—	<1	<1
1990	5	13	<1	3	10	14	<1	14	38	<1	—	<1	<1
1991	2	5	<1	<1	7	12	<1	23	47	2	—	<1	<1
1992	1	3	<1	1	14	4	1	6	67	<1	—	<1	<1

bourgeons d'épinette et la chenille à tente (voir Figure 34). La tordeuse de bourgeons d'épinette attaque périodiquement de très grandes superficies : entre 1974 et 1977, plus de 10 % du territoire forestier du Canada était affecté. La défoliation causée par la tordeuse de bourgeons d'épinette a diminué, mais de façon irrégulière au cours des dix-huit dernières années. Toutefois, elle a continué de frapper annuellement, de 1987 à 1992, environ 10 millions d'hectares. C'est en 1976 que l'on a commencé à observer systématiquement la défoliation des forêts par la chenille à tente. Une infestation majeure a eu lieu au milieu des années 1970 et elle a atteint approximativement 25 millions d'hectares de forêt. Une épidémie d'une magnitude similaire s'est produite en 1990, lorsque les dommages causés par la chenille à tente ont dépassé ceux que l'on attribue à la tordeuse de bourgeons d'épinette. Ensemble, ces deux « pestes » majeures endommagent les forêts du Canada beaucoup plus que tous les autres facteurs combinés de perturbation. On ne rapporte par

Figure 35
Dommages causés par les feux de friche au Canada en millions d'hectares

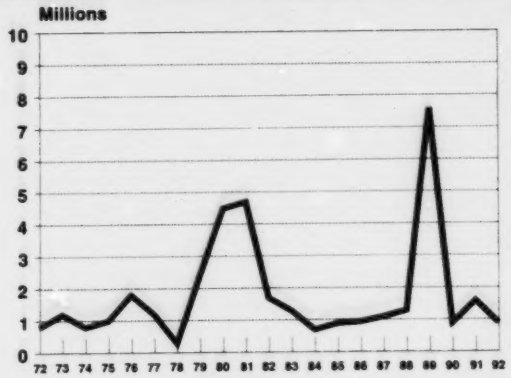

Source : Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts et Environnement Canada, Direction de l'État de l'environnement.

Tableau 18
Répartition proportionnelle par écozone[1] de la défoliation causée par les insectes au Canada, 1972/76-1992 (%)

Année	Ecozone						
	Cordillère de la montagne	Plaine boréale	Plaine de la taïga	Bouclier boréal	Plaine d'Hudson	Plaine de forêt mixte	Atlantique maritime
Tordeuse de bourgeons d'épinette							
1972	—	—	—	89%	—	—	11%
1973	—	—	—	89%	—	—	11%
1974	—	—	—	89%	—	—	11%
1975	—	—	—	83%	—	—	17%
1976	—	<1%	—	86%	—	—	14%
1977	—	<1%	—	86%	—	—	14%
1978	—	<1%	<1%	87%	—	—	13%
1979	—	<1%	—	87%	—	—	13%
1980	—	—	—	93%	—	—	7%
1981	—	—	—	73%	—	—	27%
1982	—	<1%	<1%	73%	—	—	27%
1983	—	<1%	<1%	76%	—	—	24%
1984	—	<1%	<1%	91%	—	—	9%
1985	—	<1%	—	91%	—	—	9%
1986	—	<1%	<1%	88%	—	—	12%
1987	—	<1%	<1%	94%	—	—	6%
1988	—	2%	<1%	89%	—	—	9%
1989	—	4%	<1%	89%	—	—	7%
1990	—	6%	2%	90%	—	—	2%
1991	—	4%	1%	92%	—	<1%	3%
1992	—	3%	<1%	95%	—	<1%	1%
Chenille à tente							
1976	—	36%	—	61%	<1%	2%	—
1977	<1%	33%	—	64%	<1%	3%	<1%
1978	—	—	—	94%	1%	5%	—
1979	—	70%	—	27%	<1%	2%	1%
1980	—	85%	—	13%	—	<1%	2%
1981	—	66%	1%	10%	—	1%	21%
1982	—	74%	—	2%	—	—	24%
1983	—	56%	—	1%	—	—	43%
1984	—	73%	—	19%	—	—	8%
1985	—	83%	—	17%	—	—	—
1986	—	55%	—	5%	—	—	—
1987	—	41%	—	58%	—	—	—
1988	1%	45%	—	41%	2%	12%	—
1989	1%	19%	—	67%	5%	7%	—
1990	1%	9%	—	72%	—	18%	—
1991	—	1%	—	99%	—	—	—
1992	—	—	—	99%	—	—	—

[1] Les écozones sont indiquées à la figure 35.
Source : Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts et Environnement Canada, Direction de l'État de l'environnement.

ailleurs que des infestations moyennes ou graves causées par ces deux insectes.

Les feux de friche ou les feux irréprimés constituent la seconde cause de perturbation des forêts du Canada (voir Figure 35). Les dommages causés par le feu varient beaucoup d'une année à l'autre, avec des changements annuels moyens équivalents à plus de cinq fois les valeurs des années faibles. En 1980 et en 1981, moins de cinq hectares de forêt canadienne ont été détruits pas le feu (chaque année). C'est en 1989 que les dommages ont été les plus graves (7,6 millions d'hectares). Les années où les dommages atteignent des sommets sont souvent précédées ou suivies de périodes au cours desquelles moins d'un million d'hectares sont endommagés par le feu. C'est en 1978 que l'on a connu l'année la moins perturbée (370 000 hectares). Tous les dommages causés par des incendies doivent faire l'objet d'un rapport, quelle que soit la gravité du cas.

La coupe des arbres est la troisième cause majeure de perturbation dans les forêts du Canada. La superficie totale des coupes a augmenté de façon irrégulière entre 1972 et 1992, passant d'environ 600 000 hectares par année au début des années 1970 à 800 000 hectares par année au début des années 1990. Les années où l'on a fait le plus de coupes sont les années 1986, 1987 et 1988 période durant laquelle plus de 900 000 hectares ont été rasés. Une coupe d'un million d'hectares toucherait 0,2 % du territoire forestier du Canada 0,4 % de la base forestière commerciale du pays et 0,9 % de notre superficie forestière gérée de façon active.

Perturbation de la forêt par écozone

On reconnaît 15 écozones au Canada (voir Figure 36). Quoiqu'elles varient considérablement en étendue, toutes sont assez grandes pour servir à l'évaluation des ressources et des perturbations qui y sont causées. Certaines des écozones du Nord n'ont aucune importance économique en ce qui a trait à la foresterie.

Tableau 19
Répartition proportionnelle par écozone de la perturbation causée par le feu chaque année au Canada, 1972-1992

	Écozones (voir figure 36)												
Année	CT	CB	PM	CM	PB	PT	P	BT	BB	PH	PFM	AM	AS
1972	2	5	<1	1	14	23	<1	21	28	<1	<1	<1	<1
1973	1	1	<1	1	8	51	<1	25	14	<1	<1	<1	<1
1974	<1	<1	<1	<1	6	4	<1	7	78	1	<1	<1	<1
1975	3	6	<1	<1	4	41	<1	29	14	<1	<1	<1	<1
1976	1	3	<1	1	4	26	<1	20	42	<1	<1	1	<1
1977	6	13	<1	<1	8	22	<1	10	39	<1	<1	<1	<1
1978	<1	6	<1	7	16	25	<1	14	29	<1	<1	1	<1
1979	1	<1	<1	<1	5	58	<1	25	9	<1	—	<1	<1
1980	<1	3	—	<1	21	23	1	9	43	<1	—	<1	—
1981	<1	1	<1	<1	24	26	9	4	35	<1	—	<1	—
1982	2	31	<1	<1	28	27	—	8	4	—	—	<1	—
1983	<1	4	<1	2	2	18	<1	11	59	3	—	<1	—
1984	1	1	—	1	14	14	2	10	57	<1	—	<1	—
1985	<1	12	<1	11	5	4	—	54	12	<1	—	<1	—
1986	2	7	<1	<1	1	35	—	3	46	<1	—	4	<1
1987	2	<1	<1	2	11	39	<1	5	38	<1	—	<1	1
1988	<1	<1	—	<1	24	5	1	20	47	2	—	<1	<1
1989	1	4	<1	<1	16	4	<1	34	41	<1	—	<1	<1
1990	5	13	<1	3	10	14	<1	14	38	<1	—	<1	<1
1991	2	5	<1	<1	7	12	<1	23	47	2	—	<1	<1
1992	1	3	<1	1	14	4	1	6	67	<1	—	<1	<1

Les dommages causés aux forêts par les insectes se concentrent dans trois écozones. Entre 1972 et 1992, 73 à 95 % de tous les dommages causés par la tordeuse de bourgeons d'épinette et 2 à 99 % des dommages causés par la chenille à tente se sont produits dans le territoire du Bouclier boréal (voir Tableau 18). La Plaine boréale est infestée par les chenilles à tente presque toutes les années, parfois de façon considérable. Cependant, les infestations causées par la tordeuse de bourgeons d'épinette sont périodiques et légères dans les forêts de la Plaine boréale.

Dans l'écozone de l'Atlantique maritime, on rapporte chaque année des dommages causés par la tordeuse de bourgeons d'épinette, mais il n'y a pas souvent d'infestation grave. Il y a encore moins d'invasions de la chenille à tente, mais elle y a fait des dommages visibles entre 1981 et 1983 (voir Tableau 18). En somme, les dommages causés par la tordeuse de bourgeons d'épinette sont enregistrés dans seulement cinq des 15 écozones et la chenille à tente a agi dans sept des 15 écozones de 1972 à 1992.

Les dommages causés par les feux de forêts varient considérablement, non seulement d'une année à l'autre (voir Figure 35) mais également d'une écozone à l'autre (voir Tableau 19). Cependant, quatre écozones sont constamment endommagées par les incendies : la Plaine boréale, la Plaine de la taïga, le Bouclier de la taïga et le Bouclier boréal. On rapporte périodiquement des dommages modérés causés par le feu dans l'écozone de la Cordillère boréale. Il se peut qu'au cours d'une année une écozone subisse des dommages considérables, alors que les autres n'en subissent pas. Le feu constitue donc une perturbation importante pour les forêts canadiennes mais son action est imprévisible.

On effectue des coupes de bois complètes dans neuf des 15 écozones. Moins de 1 % des coupes annuelles se produisent dans la Cordillère de la taïga et dans la Plaine de la taïga et plus de 5 % dans les écozones de la Cordillère boréale, de la Plaine de forêt mixte et les écozones du Pacifique maritime (voir Figure 36). Entre 5 et 15 % des coupes annuelles de bois au Canada se font dans les écozones de la Cordillère de la montagne et de la Plaine boréale.

Les deux principales régions où l'on fait la coupe du bois au Canada sont l'écozone de l'Atlantique maritime et celle du Bouclier boréal. Entre 18 et 25 % des coupes annuelles se font dans les écozones de l'Atlantique maritime. Cependant, c'est dans le Bouclier boréal que se fait le pourcentage le plus élevé de coupes au Canada. De 1972 à 1992, 44 à 54 % de toutes les coupes se faisaient dans cette écozone. Ces pourcentages de coupes par écozone sont demeurés relativement stables au cours de cette période de vingt-et-un ans.

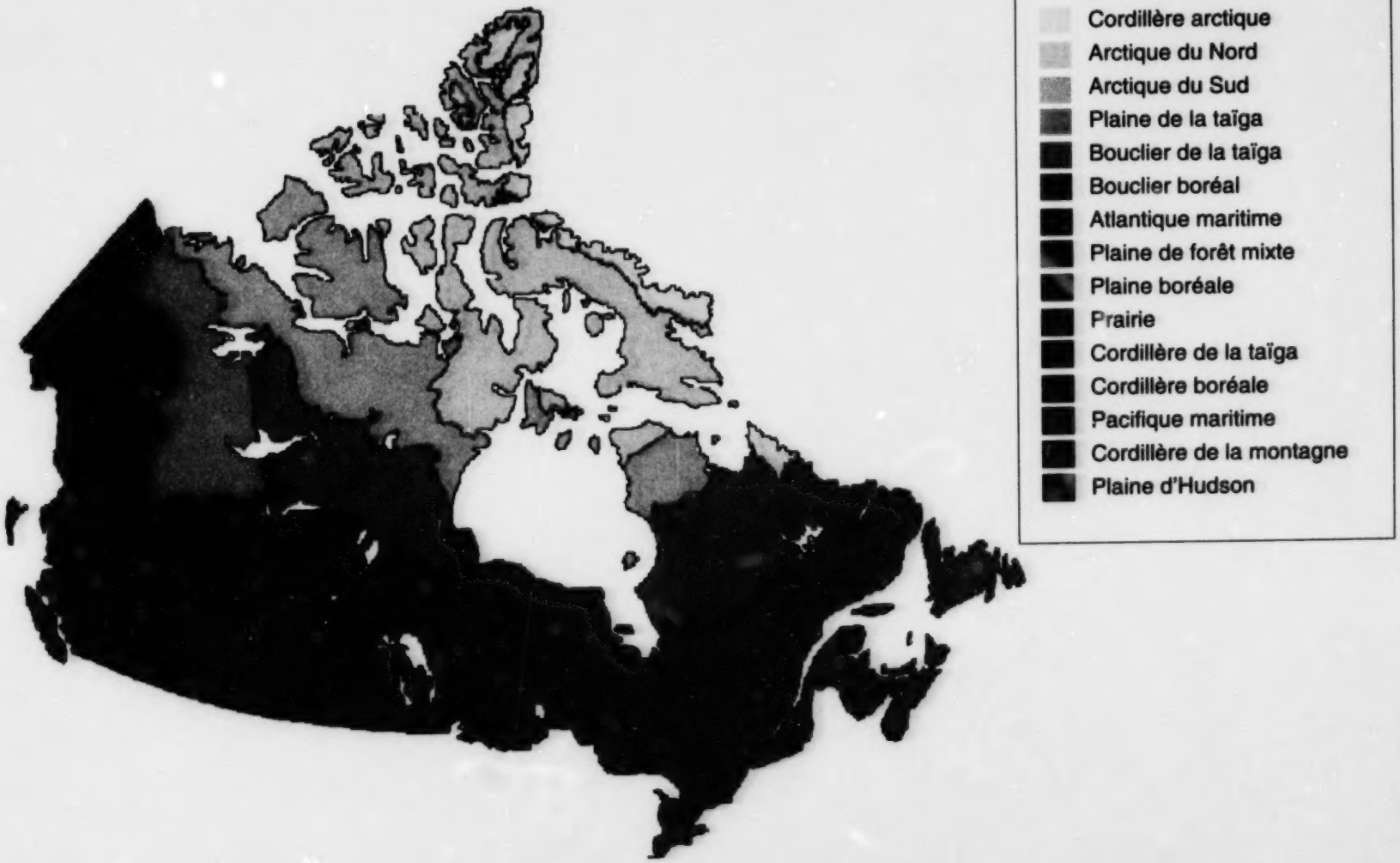
Légende
Cordillère arctique
Arctique du Nord
Arctique du Sud
Plaine de la taïga
Bouclier de la taïga
Bouclier boréal
Atlantique maritime
Plaine de forêt mixte
Plaine boréale
Prairie
Cordillère de la taïga
Cordillère boréale
Pacifique maritime
Cordillère de la montagne
Plaine d'Hudson

L'utilisation du territoire agricole connaît une intensité croissante

L'agriculture demeure l'industrie primaire la plus importante du Canada, non seulement en termes de superficie touchée, mais également en termes d'emplois et de produit intérieur brut. Les pratiques modernes d'agriculture incluant les labours et l'utilisation de produits chimiques ont fait s'intensifier l'utilisation des terres et accroître la dégradation des ressources du sol. La production par unité de terre s'est accrue régulièrement, même si la superficie totale des terres agricoles du Canada est demeurée relativement stable au cours des soixante dernières années. Quoique très grandes dans leur ensemble les terres du Canada ne sont capables de donner des produits agricole qu'à 11 % de leur superficie et moins de 5 % peuvent produire des récoltes.

Environ 68 millions d'hectares de terres canadiennes ont été classés terres agricoles en 1991. Voici quatre des catégories de terres agricoles retenues par les règles de recensement du Canada :

Les terres arables incluent la superficie totale des terres gérées en tant qu'entreprises agricoles. Les terres arables améliorées sont des hectares réservés aux récoltes, au pâturage amélioré ou à la mise en jachère. Les terres arables non améliorées incluent le pâturage naturel, les prairies, les forêts les marais et les marécages.

Les terres à culture sont l'ensemble des terres ensemencées pour en obtenir des récoltes.

Les terres en jachère sont les terres qui sont cultivées ou aspergées, mais elles ne sont pas utilisées pour produire des récoltes de culture.

Toutes les autres terres incluent les terres où il y a des bâtiments de ferme, des basses-cours, des routes, des maisons-jardins, des serres, des champignonnières, des terres améliorées et non utilisées, des terres boisées, des érablières, des ceintures de verdure et des terres marécageuses.

Au Canada, la superficie des terres en jachère, des pâturages améliorés et des terres arables non améliorées a atteint un sommet ou s'est stabilisée entre 1941 et 1961 (voir Figure 37).

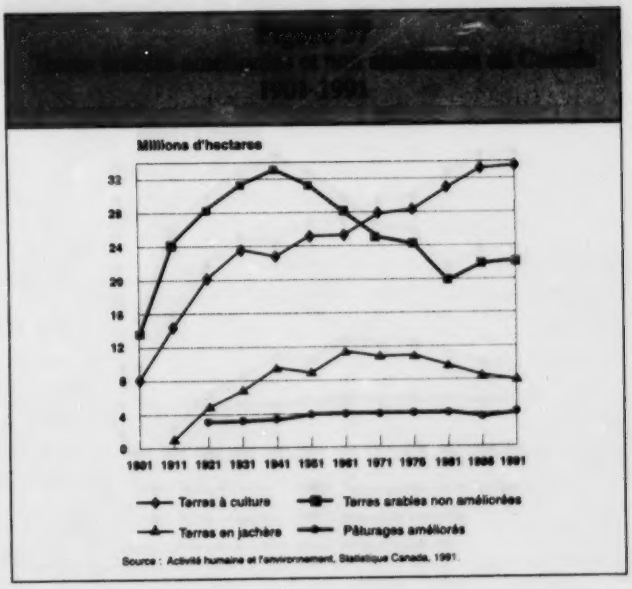

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Le nombre des terres arables non améliorées a diminué de façon ininterrompue et rapidement après un sommet de 33 millions d'hectares en 1941, lorsque cette catégorie comptait 47 % de l'ensemble des terres arables. Il y a eu une augmentation mineure entre 1981 et 1991. Les terres mises en jachère et les pâturages améliorés sont demeurés relativement stables en termes de superficie entre 1941 et 1981, mais au cours des récentes années, on a noté une tendance à la décroissance.

À l'inverse, la superficie des terres de culture s'est constamment accrue entre 1941 et 1991, et une tendance à la hausse s'est manifestée entre 1976 et 1991 (voir Figure 37). Compte tenu du fait que la superficie totale des terres arables est demeurée stable depuis 1941 l'augmentation dans la catégorie des terres de culture signifie qu'on utilise davantage les terres antérieurement mises en jachère, les pâturages améliorés et les terres arables non améliorées.

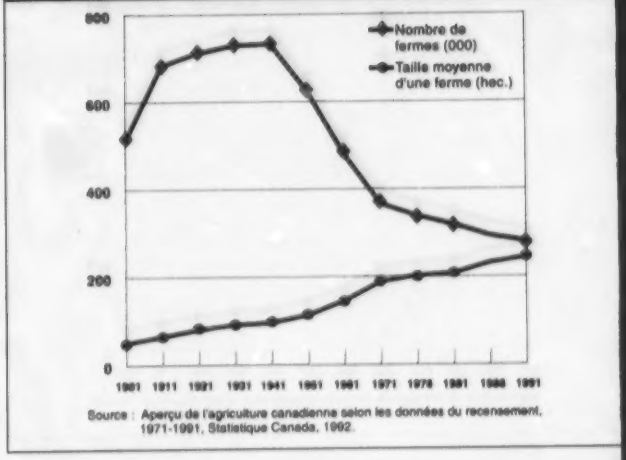

Source : Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement, 1971-1991, Statistique Canada, 1992.

Les changements dans l'utilisation des terres agricoles se sont accompagnés de changements de structures dans les fermes elles-mêmes (voir Figure 38). En 1941, le nombre de fermes recensées au Canada a atteint un sommet de 732 000. Ce chiffre a diminué depuis, de façon rapide et ininterrompue. En 1986, il ne restait plus que 293 000 fermes recensées. Étant donné que la superficie totale des terres agricoles n'a pas changé de façon marquée, la taille moyenne des fermes recensées a augmenté de façon spectaculaire. Jusqu'en 1941, les fermes recensées du Canada comptaient 100 hectares en moyenne, mais depuis lors elles ont augmenté en taille de façon constante, atteignant 231 hectares en 1986. Par conséquent, l'agriculture moderne se caractérise par le phénomène suivant : il y a moins d'agriculteurs mais ces derniers gèrent des fermes plus grandes et de manière plus intense.

Province	Superficie	Terres arables			
		1971	1991	Changement 71-91	% de terres arables 1991
		(hectares)		(pourcentage)	
Terre-Neuve	37 163 736	25 375	47 353	87	1
Île-du-Prince-Édouard	566 171	313 482	258 875	17	46
Nouvelle-Écosse	5 284 093	537 777	397 031	-26	8
Nouveau-Brunswick	7 156 913	541 928	375 631	-31	5
Québec	135 780 890	4 371 056	3 429 610	-22	3
Ontario	91 743 326	6 460 019	5 451 379	-16	6
Manitoba	54 770 473	7 692 369	7 724 990	<1	14
Saskatchewan	57 011 330	26 327 581	26 865 488	2	47
Alberta	63 823 287	20 034 481	20 811 002	4	33
Colombie-Britannique	89 307 184	2 358 382	2 392 341	2	3
Canada	922 097 313	68 662 448	67 573 700	-1	7

Tendances provinciales dans l'utilisation des terres agricoles

Nous possédons également des données sur l'utilisation que font les provinces de leurs terres agricoles (Statistique Canada, 1991). Entre 1971 et 1991, Terre-Neuve est la seule province où l'on enregistre un pourcentage élevé de croissance dans la superficie des terres agricoles. Mais la véritable superficie servant à la culture est sans importance, puisqu'en 1991, moins de 1 % des terres agricoles était consacré à la production de récoltes. On remarque des taux de croissance mineurs dans les terres arables, pour la même époque, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Entre 1971 et 1991, on enregistre des diminutions de terres arables de 16 à 31 % dans les provinces de l'est du Canada (voir Tableau 20). Les diminutions les plus considérables se produisent en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où plus d'un hectare sur quatre, cultivé en 1971, ne l'était plus en 1991. Le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario ont connu des diminutions de 16 à 22 % de leurs terres arables durant cette période. Par conséquent les tendances dans le secteur des terres arables diffèrent entre le Canada de l'est et le Canada de l'ouest.

Les taux de terres classées comme étant des terres agricoles varient beaucoup d'une province à l'autre (voir Tableau 20). L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Alberta ont des parts importantes de leur territoire qui sont consacrées à des entreprises agricoles. C'est l'agriculture qui occupe la plus grande partie du territoire dans ces provinces. À l'inverse, les entreprises agricoles sont plus largement distribuées parmi les autres utilisations que l'on peut faire des terres dans les autres provinces. L'utilisation considérable des terres peut être reliée ou pas aux taux d'utilisation des ressources locales du sol.

Les changements qui se produisent dans les taux d'utilisation des terres arables par province se reflètent par comparaison dans les superficies vouées à un taux élevé d'utilisation des terres de culture et des terres mises en jachère avec la superficie qui reste dans « toutes les autres catégories » de terres (voir Figure 39). Le taux d'utilisation des terres en tant que terres de culture a augmenté dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et au Québec où l'on a noté des diminutions mineures. Dans la catégorie des terres de culture on a enregistré des augmentations majeures des taux à Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans l'ensemble du Canada, on remarque, pour les terres de culture, une augmentation de 20 % entre 1971 et 1991.

Figure 39
Changement par province dans l'utilisation des terres arables au Canada pour les terres à culture, les terres en jachère et toutes les autres terres, 1971-1991

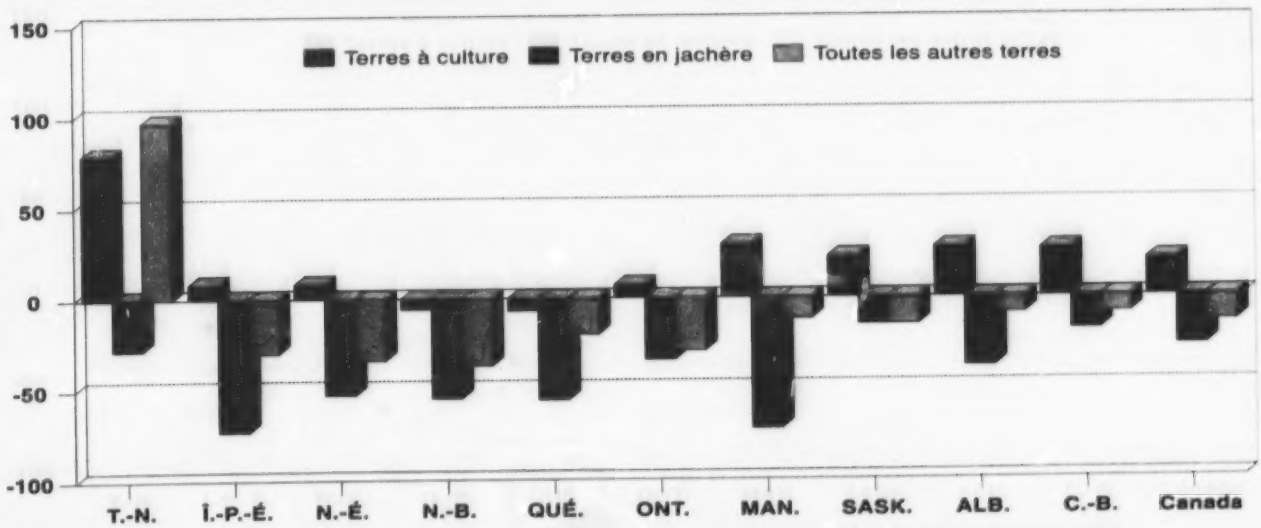

Source : Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement, 1971-1991, Statistique Canada, 1992.

Le nombre des terres arables non améliorées a diminué de façon ininterrompue et rapidement après un sommet de 33 millions d'hectares en 1941, lorsque cette catégorie comptait 47 % de l'ensemble des terres arables. Il y a eu une augmentation mineure entre 1981 et 1991. Les terres mises en jachère et les pâturages améliorés sont demeurés relativement stables en termes de superficie entre 1941 et 1981, mais au cours des récentes années, on a noté une tendance à la décroissance.

À l'inverse, la superficie des terres de culture s'est constamment accrue entre 1941 et 1991, et une tendance à la hausse s'est manifestée entre 1976 et 1991 (voir Figure 37). Compte tenu du fait que la superficie totale des terres arables est demeurée stable depuis 1941 l'augmentation dans la catégorie des terres de culture signifie qu'on utilise davantage les terres antérieurement mises en jachère, les pâturages améliorés et les terres arables non améliorées.

Les changements dans l'utilisation des terres agricoles se sont accompagnés de changements de structures dans les fermes elles-mêmes (voir Figure 38). En 1941, le nombre de fermes recensées au Canada a atteint un sommet de 732 000. Ce chiffre a diminué depuis, de façon rapide et ininterrompue. En 1986, il ne restait plus que 293 000 fermes recensées. Étant donné que la superficie totale des terres agricoles n'a pas changé de façon marquée, la taille moyenne des fermes recensées a augmenté de façon spectaculaire. Jusqu'en 1941, les fermes recensées du Canada comptaient 100 hectares en moyenne, mais depuis lors elles ont augmenté en taille de façon constante, atteignant 231 hectares en 1986. Par conséquent, l'agriculture moderne se caractérise par le phénomène suivant : il y a moins d'agriculteurs mais ces derniers gèrent des fermes plus grandes et de manière plus intense.

Figure 38
Évolution du nombre et de la grandeur moyenne des fermes au Canada, 1901-1991

Source : Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement, 1971-1991. Statistique Canada, 1992.

Tableau 20
Utilisation des terres agricoles par province, 1971 et 1991[1]

Province	Superficie	Terres arables			
		1971	1991	Changement 71-91	% de terres arables 1991
		(hectares)		(pourcentage)	
Terre-Neuve	37 163 736	25 375	47 353	87	1
Île-du-Prince-Édouard	566 171	313 482	258 875	17	46
Nouvelle-Écosse	5 284 093	537 777	397 031	-26	8
Nouveau-Brunswick	7 156 913	541 928	375 631	-31	5
Québec	135 780 890	4 371 056	3 429 610	-22	3
Ontario	91 743 326	6 460 019	5 451 379	-16	6
Manitoba	54 770 473	7 692 369	7 724 990	<1	14
Saskatchewan	57 011 330	26 327 581	26 865 488	2	47
Alberta	63 823 287	20 034 481	20 811 002	4	33
Colombie-Britannique	89 307 184	2 358 382	2 392 341	2	3
Canada	922 097 313	68 662 448	67 573 700	-1	7

[1] Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement, 1971-1991, Statistique Canada, 1992.

Tendances provinciales dans l'utilisation des terres agricoles

Nous possédons également des données sur l'utilisation que font les provinces de leurs terres agricoles (Statistique Canada, 1991). Entre 1971 et 1991, Terre-Neuve est la seule province où l'on enregistre un pourcentage élevé de croissance dans la superficie des terres agricoles. Mais la véritable superficie servant à la culture est sans importance, puisqu'en 1991, moins de 1 % des terres agricoles était consacré à la production de récoltes. On remarque des taux de croissance mineurs dans les terres arables, pour la même époque, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Entre 1971 et 1991, on enregistre des diminutions de terres arables de 16 à 31 % dans les provinces de l'est du Canada (voir Tableau 20). Les diminutions les plus considérables se produisent en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où plus d'un hectare sur quatre, cultivé en 1971, ne l'était plus en 1991. Le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario ont connu des diminutions de 16 à 22 % de leurs terres arables durant cette période. Par conséquent les tendances dans le secteur des terres arables diffèrent entre le Canada de l'est et le Canada de l'ouest.

Les taux de terres classées comme étant des terres agricoles varient beaucoup d'une province à l'autre (voir Tableau 20). L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Alberta ont des parts importantes de leur territoire qui sont consacrées à des entreprises agricoles. C'est l'agriculture qui occupe la plus grande partie du territoire dans ces provinces. À l'inverse, les entreprises agricoles sont plus largement distribuées parmi les autres utilisations que l'on peut faire des terres dans les autres provinces. L'utilisation considérable des terres peut être reliée ou pas aux taux d'utilisation des ressources locales du sol.

Les changements qui se produisent dans les taux d'utilisation des terres arables par province se reflètent par comparaison dans les superficies vouées à un taux élevé d'utilisation des terres de culture et des terres mises en jachère avec la superficie qui reste dans « toutes les autres catégories » de terres (voir Figure 39). Le taux d'utilisation des terres en tant que terres de culture a augmenté dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et au Québec où l'on a noté des diminutions mineures. Dans la catégorie des terres de culture on a enregistré des augmentations majeures des taux à Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans l'ensemble du Canada, on remarque, pour les terres de culture, une augmentation de 20 % entre 1971 et 1991.

Figure 39
Changements par province dans l'utilisation des terres arables au Canada pour les terres à culture, les terres en jachère et toutes les autres terres, 1971-1991

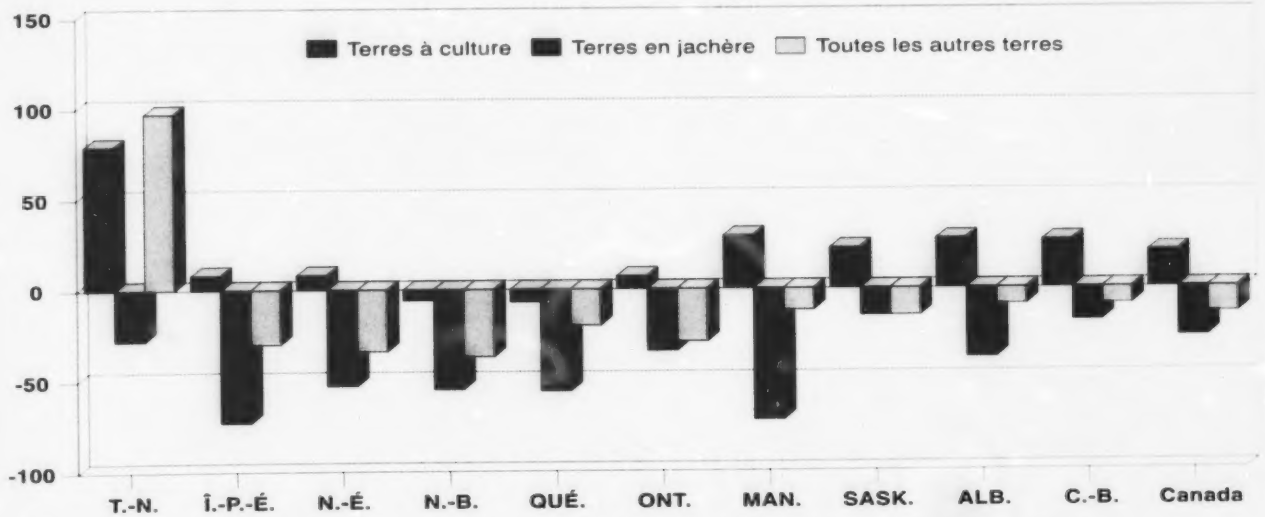

Source : Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement, 1971-1991, Statistique Canada, 1992.

Les terres mises en jachère ont diminué de 27 % dans l'ensemble du Canada entre 1971 et 1991 (voir Figure 39). Parce que la mise en jachère est presqu'exclusivement une pratique propre aux Prairies, on a enregistré une diminution spectaculaire dans la superficie totale des terres entre 1971 et 1991. Les diminutions enregistrées au Manitoba (-72 %), en Saskatchewan (-15 %) et en Alberta (-38 %) représentent la plus grande partie des diminutions pour l'ensemble du Canada.

Il y a eu de grandes variations dans les taux d'utilisation des terres agricoles dans la classe dite de « toutes les autres catégories », où l'on remarque une diminution de 14 % pour l'ensemble du Canada (voir Figure 39). On a enregistré des diminutions de 20 à 40 % dans toutes les provinces de l'est du Canada, sauf à Terre-Neuve qui est la seule province à avoir enregistré une augmentation dans cette catégorie. Les diminutions des taux dans « toutes les autres catégories » sont plus faibles dans l'ouest du Canada.

Dans l'ensemble, la superficie consacrée aux terres arables au Canada est demeurée stable durant des décennies, mais le nombre de fermes a diminué en même temps que l'on a constaté une augmentation de la taille moyenne des fermes. Les opérations agricoles sont beaucoup plus importantes et beaucoup plus denses : cela se voit dans la superficie des terres consacrées à la culture, dans la diminution des terres mises en jachère et des terres à bois. Les tendances à l'intensification signifient non seulement une augmentation des incidences mécaniques et chimiques sur les sols, mais également une perte comparable dans les habitats naturels et dans la diversité des espèces sur les fermes canadiennes.